2996

À la suite d'un article le reliant à l'ouverture d'un bordel à Sept-Iles

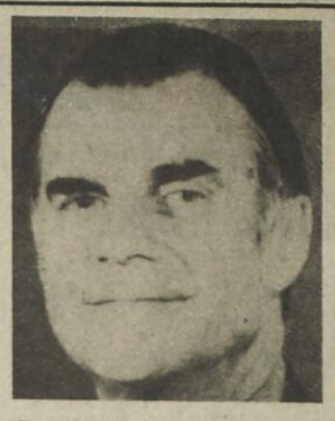
Le député Gallienne menace d'entamer des poursuites contre LE JOUR

Le député de Duplessis, M. Donald Gallienne, affirme que LE JOUR lui a causé un "préjudice très grave" en le reliant à l'ouverture d'un bordel à Sept-Iles, le 5 février dernier, et il demande à M. Yves Michaud de se rétracter, sinon il entamera des poursuites.

Dans un communiqué distribué, hier, à la tribune de la presse à Québec, il affirme qu'il était bien maire de Sept-Iles lorsque le permis fut accordé mais il précise qu'il n'a été élu député que quelques mois plus tard.

Contrairement à ce qu'a déclaré le témoin Fernand Mongeon devant la commission Cliche, le député Gallienne soutient qu'il n'a été mêlé, ni de près ni de loin, à l'opération du salon de massage décrit comme ayant été un bordel.

Les lecteurs trouveront en page 5 le texte intégral de la déclaration de M. Gallienne.



Donald Gallienne, maire de Sept-Iles

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le jeudi 13 février

28-03-75 00107 1-90S 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE

ensoleillé

Celsius (°C)	Fahrenheit (°F)
Minimum:-20	Minimum:-5
Maximum:-10	Maximum: 15

Première année — No. 291 | 14 pages | 25 cents | 1975

En tarifs spéciaux, par-dessus la tête de l'Hydro

Le cadeau de Bourassa à l'aluminerie:$160 millions

par Jean Chartier

L'arrêté en conseil relatif à l'implantation d'une aluminerie dans la région de Québec implique un tarif préférentiel d'électricité de l'ordre de $160 millions. Tel est le montant auquel on en arrive lorsqu'on prévoit une hausse fort conservatrice des tarifs de l'Hydro-Québec de l'ordre de 10 pour-cent, estimation qui apparaît d'ores et déjà fort conservatrice.

Au cours des cinq premières années d'opération, soit de 1977 à 1982, le cadeau à la National Southwire serait de $32 millions et il atteindrait même $128 millions au cours des cinq années subséquentes. Qui plus est, la nouvelle aluminerie disposera à partir de 1987 d'un tarif préférentiel qui se poursuivra plusieurs années puisque l'Hydro n'aura pas le loisir d'effectuer le rattrapage nécessaire.

Le texte de l'arrêté en conseil adopté mercredi de la semaine dernière stipule que le tarif d'électricité de la National Southwire Aluminium s'établira à 7.5 mills ou milièmes de cents par kilowatt heure et qu'une augmentation d'au maximum de 7.5 pour-cent ne sera permise que la sixième et la dixième année.

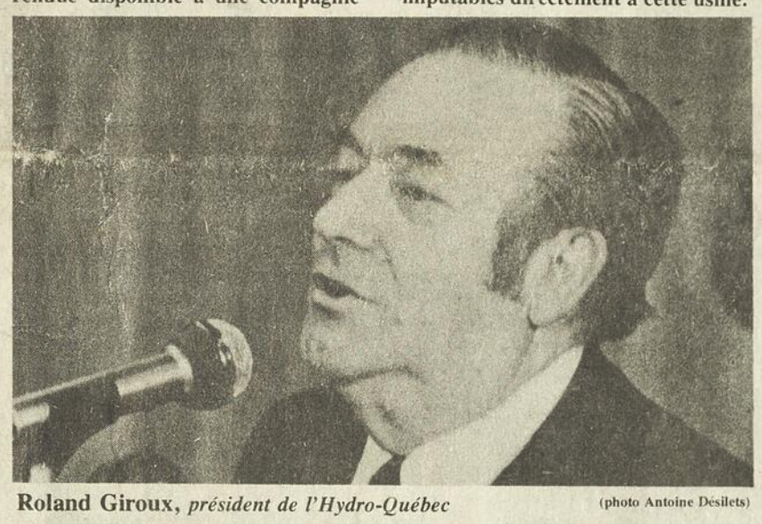
Un spécialiste de l'Hydro-Québec a indiqué au JOUR hier que le tarif initial de 7.5 millièmes de cents par kilowatt-heure est correct pour 1977. Après cette année-là, l'Hydro anticipe une hausse annuelle de ses tarifs de 10 pour-cent seulement pour satisfaire à la croissance du réseau hydo-électrique. C'est là que le bât blesse.

Dans le cas de l'usine d'uranium enrichi, a-t-on fait savoir, l'Hydro a clairement demandé 10 mills le kilowatt-heure dès le début des opérations au lieu de 7.5 mills comme c'est la cas pour l'aluminerie. Cela se justifie, cependant, par le fait qu'une telle usine requerra de toute évidence l'existence d'une nouvelle centrale électrique spécifiquement pour l'alimenter.

Dans le cas d'une usine d'aluminium utilisant 500 Megawatts (au lieu de 2,000), le réseau ne devrait pas nécessairement construire une centrale puisqu'il s'agit là d'à peu près l'équivalent de ce qui est généré comme force hydraulique à Outardes 2. Il demeure néanmoins que les usines utilisant une telle quantité d'énergie demeurent très rares au Québec. Pour fin de comparaison mentionnons que la Quebec Iron and Titanium de Sorel a demandé une production de 368 Mégawatts a l'Hydro-Québec en 1973. La Reynolds de Baie-Comeau en a demandé 100. Une ville comme Sherbrooke si l'on y inclus les consommateurs, les commerces et les industries, n'a utilisé en tout que 97 Mégawatts en 1973.

L'utilisation de la puissance rendue disponible à une compagnie est également fort importante pour l'allocation des tarifs. Dans le cas des industries, l'Hydro planifie sa croissance au fur et à mesure de la demande selon les tendances des deux ou trois dernières années. C'est bien sûr qu'une aluminerie à Québec donnerait un coup dans la demande industrielle.

Il est cependant difficile de dire si des coûts de construction seraient imputables directement à cette usine.



Roland Giroux, *président de l'Hydro-Québec* (photo Antoine Désilets)

La campagne de souscription

Branle-bas de combat dans la région de Sherbrooke

Les $2,311.37 de la journée d'hier ont fait grimper le thermomètre de quelques degrés. A quelques dollars près, nous sommes à six mille dollars de l'objectif, soit un grand total depuis le début de la campagne de $93,973.06.

* * *

Un mot de Claude Landré: "Je vous envoie ma modeste contribution ($100) en espérant être *imité*...

* * *

Branle-bas de combat dans la région de Sherbrooke. Les étudiants et le personnel de la faculté et du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke contribuent pour $228.42; l'Association générale des étudiants en sciences de l'Université de Sherbrooke font accompagner leur don de la note suivante: instrument indispensable à la liberté de la presse au Québec, LE JOUR s'avère nécessaire dans son rôle de conscience nationale des Québécois; Présence d'Alain Pontaut mardi, au CEGEP de Sherbrooke, qui s'adresse à plus d'un milliers d'étudiants. Accueil extrêmement sympathique...

* * *

Un travailleur d'une brasserie de la métropole organise une collecte auprès de ses camarades de travail. La réponse est stimulante. Il vient porter le produit de sa tournée au journal en y allant de ses suggestions pour l'amélioration du contenu.

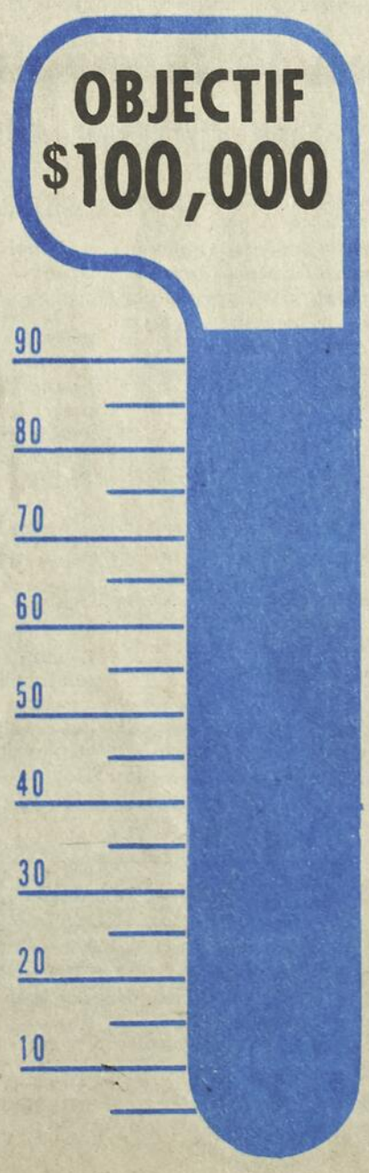
* * *

Mot accompagnant la souscription du personnel de la faculté de l'Éducation permanente de l'Université de Montréal: "LE JOUR a non seulement le droit, mais le devoir d'avoir sa place au soleil, et ça presse!...

* * *

Un groupe de professeurs de l'école secondaire Taillon à Saint-Jacques (comté de Montcalm): "Ayant remarqué que Loto-Québec n'annonce jamais dans LE JOUR, nous avons décidé de vous faire, parvenir nos $2.00 et nos 50 cents afin de jouer gagnant.

Contribution de fonctionnaires fédéraux du Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. M. Jean Chrétien va en attraper un coup de sang.



Avec n'importe qui, surtout la FTQ

Baie James: l'Hydro favorisait le monopole syndical

par Gisèle Tremblay

Le président de l'Hydro-Québec, M. Roland Giroux, a favorisé personnellement un contrat de travail de dix ans sans grève à la Baie James et engagé la série de rencontres avec la FTQ à ce sujet, parce qu'il y voyait une source de paix syndicale indispensable à la stabilité des emprunts sur le marché financier américain.

C'est ce qui se dégage de son témoignage entendu hier à la commission Cliche.

M. Giroux affirme que les investisseurs lui posaient des questions du type: si on risque $30 millions, allez-vous être arrêtés un an? Au cours des dix dernières années, reconnait-il, l'Hydro-Québec a emprunté en moyenne $250 millions par année et n'a connu aucun problème, son crédit ayant au contraire progressivement augmenté. Mais il faut précisément éviter les problèmes, a-t-il plaidé.

Une étude commandée par l'Hydro avant l'annonce du projet de la Baie James avait conclu à la nécessité d'établir un régime de travail spécial sur ce chantier afin de le soustraire à la foi 290 qui garantit la liberté syndicale (plusieurs centrales).

Le 30 octobre 1972, deux mois avant le début des négociations illégales avec la FTQ sur la Baie James, M. Giroux a réuni André Desjardins, alors président de la FTQ-construction, Louis Laberge, président de la FTQ et Jean Cournoyer, ministre du Travail, pour "explorer" les possibilités de contrat à long terme, comme à Churching Falls.

Le 19 janvier précédent, M. Giroux avait accompagné une délégation de la société d'énergie de la Baie James (SEBJ) à une rencontre avec la société Bechtel à New York. Bechtel, associé aux travaux de la Baie James, a pu mentionner alors la stabilité obtenue à Chruchill Falls (contrat de dix ans sans grève), mais n'aurait pas suggéré le même régime de travail.

Selon M. Giroux, M. Cournoyer, s'opposait à une loi spéciale mais il aurait dit, le 30 octobre: "Si vous vous entendez, mois ce sera par décret". M. Giroux a conclu la rencontre en suggérant à la FTQ de discuter ultérieurement avec la SEBJ ladessus.

M. Giroux a éprouvé beaucoup de difficultés à rapporter ce qu'il avait dit effectivement à la FTQ ce jour-là: c'était un programme de paix syndical pour dix ans, idéalement sans droit de grève, pas pour la FTQ mais avec la FTQ parce qu'elle était majoritaire (70%).

M. Giroux n'a pas pensé à rencontrer la CSN, car elle était minoritaire, mais dans son esprit, la réunion avec la FTQ était la première et des réunions avec la CSN et la CSD devaient suivre: s'il n'y en a pas eu, c'est que la FTQ a refusé l'exigence des dix ans et que le projet a échoué.

M. Giroux a aussi parlé avec M. Paul Desrochers, conseillers spécial du premier ministre, de problemes financiers: mais il a aussi abordé avec lui le problème de la paix syndicale. M. Giroux a rapporté la rencontre du 30 octobre à M. Robert Boyd, président de la SEBJ, pour lui suggérer une rencontre avec la FTQ mais sans lier le contrat à une centrale en particulier.

Enfin, le 30 octobre, M. Giroux n'a rien promis à la FTQ, mais ne lui a pas parlé des libertés syndicales: ça ne le regarde pas a-t-il dit, car lui s'occupe surtout des problèmes financiers.

Autres informations, page 4

le point du jour

Lettre à Roger Lemelin

Mon cher Roger,

Que tes collaborateurs éditorialistes ne s'en offusquent pas si je t'avoue ceci: il faisait bon trouver hier sous ta plume le puissant rappel à l'ordre que mérite depuis longtemps notre premier ministre québécois. Depuis que la loi 22 t'avait jeté hors de tes gonds et en bas de ton fauteuil présidentiel, je me disais aussi que tu récidiverais et que d'un manque total de culture tu saurais bientôt conclure à un vide politique aussi total.

Car tel est le problème. Ceux qui nous gouvernent ont cru prétentieusement qu'on peut réglementer un peuple à défaut d'en ressentir la culture et la vie. Ils ont cru, avec la même suffisance et la même insuffisance, que l'habileté peut en tout temps compenser l'incompréhension. Ils se sont donc fendus de mille et une contorsions au lieu de se mettre, comme le gouvernement conscient de son rôle, à l'écoute des gens. Entre leurs mains, comme tu le dis, la Politique, l'Éducation, la Culture se sont ravalées au rang d'objets monnayables, au niveau de denrées appelées à l'honneur de la mise en marché.

Le pire, c'est que nos publicitaires de la Culture, nos vendeurs du patrimoine, nos profiteurs de l'image se sont révélés tout aussi ineptes face aux bons gros problèmes financiers auxquels on les croyait limités. À condition qu'ils sachent se colleter avec le chômage et l'inflation, avec les coûts et les bilans, on aurait toléré de les savoir plutôt frustres et mal enracinés. À un joueur de hockey qui patine mal, on pardonne beaucoup ici s'il gagne ses batailles. Quand, en plus de "s'enfarger" dans la ligne bleue, notre homme se tient peureusement près de son banc, n'importe quel partisan sensé réclame son renvoi.

C'est ce que nous réclamons en voyant notre gouvernement cumuler les ignorances et les maladresses, le manque de culture et le manque d'autorité, l'analphabétisme et le rachitisme. À défaut de figures stimulantes, nous acceptions des comptables; on ne nous a livrés que des lièvres un instant déguisés en renard. À ton tour, tu viens dire que tu en as marre de ces duperies à la petite semaine, de cette crédibilité patiemment et bien inutilement rapetassée. Tu ne sonnes pas encore, il est vrai, le glas de notre premier ministre. On sent cependant que cet homme, même s'il devait un jour redorer à tes yeux son blason d'administrateur, ne réussira jamais à s'imposer à toi comme devrait pouvoir le faire le chef de notre collectivité. Peut-être Robert Bourassa redeviendra-t-il parfois, au hasard des circonstances, ce bon petit comptable du dimanche que nous pensions capable de tenir le coup en attendant mieux; il ne sera jamais plus, et ce n'est pas à toi que j'aurai à l'affirmer, l'homme de stature qu'attendait le Québec.

Permets-moi encore un mot gentil et une question. Quant La Presse, ce poids-lourd de nos communications sociales, envisage de déclarer la guerre au gouvernement c'est tout le journalisme qui se sent mieux. Non pas que le seul bon journalisme en soit un d'opposition, mais parce qu'il est bon de toujours sentir une distance entre le pouvoir politique et la presse. Si, sous ton règne, cette distance s'affirme, nous tous nous te devrons quelque chose.

Amitiés.

Laurent Laplante

sport

Des paris illégaux mais tolérés
page 14

québec

Pourquoi pas une souscription pour les régions?
page 2

À Montréal, des fonctionnaires font la grève de l'anglais
page 2

Canadian Copper: les médecins rassurent les travailleurs
page 3

Jean-Noël Lavoie a perdu son impartialité
Tout le monde attend à Québec que le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, se prononce sur l'Affaire Morin. Mais il l'a déjà fait lors d'un débat en Chambre.
page 5

monde

Crise politique à Madagascar
Deux jours après l'assassinat du chef de l'État malgache, la tension continue de monter à Madagascar. L'attentat contre le colonel Richard Ratsimandrava a déjà des conséquences graves pour l'avenir politique de Madagascar.
page 7

Heath refuse de faire partie du cabinet Thatcher
page 6

Plan "top-secret" sur l'Otan
page 6

les régions

Un voeu des "Amis du Jour"

Une souscription pour la couverture des régions

par Jacques Guay

Des amis du Jour de tous les coins du Québec demandent au journal de poursuivre sa campagne de souscription afin de se donner les moyens d'assurer la couverture des régions qu'il avait promise lors de sa création.

À la suite de la lettre ouverte des Amis du Jour de Rimouski parue, hier, en page éditoriale, des groupements d'amis du Jour ont tenu à appuyer les demandes formulées par nos lecteurs de Rimouski et se sont dit prêts à continuer la souscription dans cet esprit.

Ainsi les Amis du Jour de Sept-Iles demandent au Jour de se constituer un fonds devant servir à une meilleure couverture des régions. "De plus, a déclaré leur porte-parole, M. Claude Michaud, nous souhaitons qu'un mécanisme soit institué afin que les Amis du Jour fassent partie de la structure du journal en plus de servir aux campagnes de financement."

Le responsable de la souscription à Chicoutimi, M. Louis Angers, souligne qu'un service de l'information régionale exigerait des déboursés supplémentaires et constatant que "dans quelques heures la campagne de souscription aura atteint son but" il se demande: "Pourquoi les Amis du Jour ne feraient-ils pas un effort de plus et ne continueraient-ils pas cette souscription encore quelque temps?"

"Je suis certain, ajoute-t-il, que dans plusieurs comtés les Amis du Jour s'empresseraient d'acheminer vers le journal des nouvelles d'intérêt régional et bénévolement par surcroît".

Au nom de l'exécutif du Parti québécois de la région de la capitale nationale, Mlle Louise Veilleux, appuis "Fortement" les Amis du Jour de Rimouski et affirme que, faute d'informations sur la région, de nombreux lecteurs achètent le "Jour par charité".

"Peut-on penser éventuellement, note-t-elle, à des rencontres entre le conseil de rédaction et les Amis du Jour afin d'élaborer le contenu du journal? Et peut-on penser à une page régionale afin de véhiculer la pensée des régions?"

"Maintenant, poursuit-elle, que l'objectif de la survivance est atteint, nous sommes prêts à poursuivre la souscription pour permettre au Jour de couvrir les régions ainsi qu'il l'avait promis lors de sa fondation".

Enfin deux autres responsables régionaux de la souscription. MM. Norman Fournier, de Port-Cartier et Roger Blais, de Hull, eux aussi ont offert de continuer la souscription.

Le rédacteur en chef du Jour, M. Yves Michaud, a déclaré qu'il accueillait avec grand intérêt ces suggestions et qu'il allait prendre une décision aujourd'hui.

Le bateau-rail entre Matane et la Côte-Nord

Lessard accuse St-Hilaire d'avoir viré casaque

QUÉBEC (J.G.) — Le député du Saguenay, Lucien Lessard a accusé, hier, le député-maire de Rimouski, Claude Saint-Hilaire de couler le projet d'un bateau-rail entre les deux rives "à la grande joie du Canadien Pacifique".

La société Cogema, mise sur pied par des municipalité rivaraines et des organismes comme les Caisses d'économie, devait lancer le 31 mars prochain un bateau-rail reliant Matane aux villes de Baie-Comeau, Port-Cartier et Sept-Iles sur la Côte-Nord. Mais Cogema doit demander dans les prochains jours un délai à la Commission des transports du Québec à cause de certaines difficultés dans l'acquisition du navire.

En fin de semaine dernière M. Saint-Hilaire, qui avait jusqu'alors endossé le projet de Cogema, a annoncé au Soleil qu'il allait demander à la Commission de retirer le permis accordé à Cogema. M. Saint-Hilaire préconise présentement un autre projet suivant lequel le Canadien Pacifique louerait à la Société des traversiers du Québec, une régie d'État, deux bateaux polyvalents, reliant en plus des villes prévues dans le projet Cogema, celles de Rimouski et de Forestville.

Dans un communiqué, émis hier, le député Lessard s'étonne que M. Saint-Hilaire n'ait pas fait valoir cette position à l'Assemblée nationale et qu'il ait attendu que Cogema soit presque prête à entrer en opération pour tenter de saboter le projet.

La campagne de souscription

Liste des endroits dans le Québec où l'on peut acheminer des dons au journal

Endroit	Adresse	Tél.	Responsable
Montréal	387 Boul. Lebeau	331-8961	Lina Hayes
Québec	170 rue Fraser	522-3500 626-6925	(après 5h.)
Rimouski		724-7309	Raymond Lemieux
Chicoutimi	74, Racine ouest	545-0139 543-6642	Louis Angers
Alma		662-7086	Jacques Brassard
Jonquière-Kénogami et Arvida		548-8591	Lucette Perreault
Hull et Ottawa		771-7894	Roger Blais
Trois-Rivières		379-0146 entre 19h. et 22h.	Liette Moreau
Drummondville		478-5730	Louise Béchard
Victoriaville		369-9343	Robert Doris Isabelle
Sept-Iles		962-6727	Claude Michaud
Ste-Thérèse	13 ouest Blainville		435-0785
Saint-Jean		346-5301	Jérôme Proulx
Port-Cartier		766-2662	Norman Fournier
		766-5800	Hermil Soucy

Le 7% des bilingues

Des employés fédéraux font la "grève de l'anglais"

par Maurice Giroux

Une centaine de fonctionnaires de la Commission d'assurance-chômage du Canada ont commençé depuis lundi dernier à faire la grève "de la langue anglaise" en refusant systématiquement d'utisiler la langue anglaise dans leurs communications verbales avec le public.

Ces employés, qui travaillent dans le nord-ouest de la ville de Montréal, soit dans les bureaux de Montréal-Nord, de Ville Saint-Laurent et de Pointe-Claire, sont actuellement classés comme unilingues français et ne jouissent donc pas de la prime de 7 pour-cent prévue par la loi fédérale sur les langues officielles.

À plusieurs reprises au cours des derniers mois, des demandes ont été formulées pour régulariser une situation assez bizarre, à savoir que des gens classés unilingues français donnent un service dans les deux langues sans pouvoir recevoir en retour la prime prévue.

D'un autre côté, un autre groupe d'employés s'apprêteraient, à travers tout le Québec, à prendre des mesures de pressions: il s'agit cette fois des fonctionnaires classés bilingues de la Commission d'assurance-chômage et des bubreaux de la main-d'oeuvre qui, quoique classés bilingues, ne reçoivent pas encore la fameuse prime de 7 pourcent.

Hier à Ottawa, le ministre Robert Andras, le président de la Commission d'assurance-chômage, M. Cousineau, de même que des hauts-fonctionnaires pour la région du Québec se réunissaient pour étudier le dossier de ces deux réclamations. La direction du ministère aurait jusqu'à demain pour régler définitivement la question, sans quoi le mouvement de contestation pourrait prendre de l'ampleur.

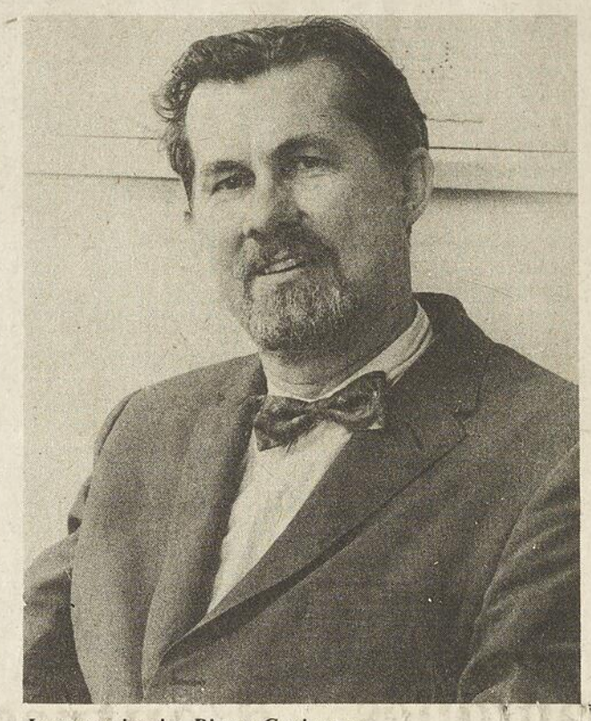
Un porte-parole des employés a mentionné hier au JOUR que la situation actuelle faisait des employés fédéraux du Québec une classe inférieure, une classe de "cheap labor", du moins au chapitre de la langue.

La question des deux polyvalentes

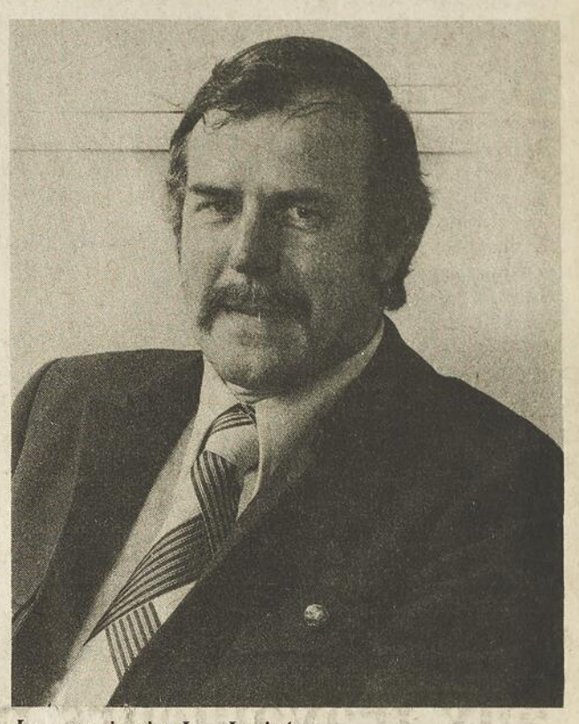
Hochelaga-Maisonneuve demande la démission de 2 commissaires

par Paule Beaugrand-Champagne

Cet après-midi à 14 heures, des représentants de la population d'Hochelaga-Maisonneuve iront de nouveau signaler aux commissaires réunis à la CECM qu'ils entendent poursuivre leur action. Le Front commun des défenseurs de deux écoles polyvalentes pour ce quartier ont, par ailleurs, émis l'opinion hier que les commissaires Pierre Carignan et Luc Larivée "ne doivent plus siéger à la CECM et doivent remettre leur démission".



Le commissaire Pierre Carignan: "démocratisation scolaire"?



Le commissaire Luc Larivée: non aux gens de son quartier

Le commissaire Larivée vient du quartier Hochelaga-Maisonneuve et est vice-président de la CECM; il avait déjà déclaré qu'il voulait connaître les besoins de son quartier avant de se prononcer officiellement sur la question du nombre d'écoles que le quartier devrait obtenir. Le soir du vote, jeudi dernier, il s'est dit libre d'agir à sa guise et est allé à l'encontre du voeu de ses électeurs en votant pour une seule école polyvalente.

Quant au commissaire Carignan, "élu sous le couvert du Mouvement de démocratisation scolaire, il renie complètement l'expression démocratique d'un milieu". Selon le Front commun, les arguments qu'il a utilisés pour voter contre les demandes du quartier, sont "indignes" d'un ex-président de la CECM et ont induit en erreur d'autres commissaires.

Les membres du Front commun (parents, professeurs, étudiants, citoyens, etc.) ont reçu l'appui de quatre autres commissaires, soit MM. Norbert Lacoste, Pierre Légaré, Gaston Michaud et Paul Daigneault, qui ne demanderont pas la démission de leurs confrères; ils leur demanderont seulement "d'être conséquents avec eux-mêmes".

Les chiffres

Le Front commun déplore l'absence de sociologues à l'Office de planification de la CECM, ce qui ne peut que se répercuter au niveau des recommandations que font les fonctionnaires, dit-il. Il constate aussi que l'absence d'un directeur permanent de ce service et le départ de deux démographes remplacés tout récemment "n'a pu que nuire au travail de ce service quant à l'étude du cas Hochelaga-Maisonneuve".

Les statistiques qui ont été déposées jeudi dernier pour favoriser l'agrandissement d'une seule école en polyvalente, était nouvelles pour les commissaires qui ont dû en prendre connaissance sur place. Ces statistiques, maintenant qu'on a pu les étudier à tête reposée, sont contestées par le Front commun. "Au niveau de la CECM, il est évident que la technocratie prime sur la volonté de la population. Certains commissaires ont basé aveuglément leur vote sur des imprécisions évidentes fournies par les planificateurs de la CECM (quant aux options et quant au bassin de population)"

Tout d'abord, le Front commun rappelle qu'aucune polyvalente n'offre toutes les options possibles et qu'il est donc fallacieux de dire qu'avoir deux polyvalentes ne permettrait pas d'offrir tout l'éventail des options. Mais surtout, il remet en question les données des technocrates; d'après ses propres études, en 1983 on manquerait même de 100 places dans deux écoles polyvalentes de 1200 élèves chacune.

La CECM, pour sa part, estime qu'il n'y aura que 1815 élèves au secondaire en 1983, dans ce quartier, et que cela n'autorise pas l'installation de deux polyvalentes. Mais la CECM base ses chiffres sur des déménagements hors du quartier et sur le maintien d'une projection quant aux étudiants qui fréquentent actuellement d'autres écoles que celles d'Hochelaga-Maisonneuve. À cela, le Front commun répond qu'on ne tient pas compte des nouvelles constructions, ni du fait que ceux qui quittent le quartier actuellement, le font parce qu'ils n'y trouvent pas les services scolaires dont ils ont besoin.

La Canadian Pittsburgh qui ferme, c'est un crime social

— Fernand Daoust

"La fermeture de l'usine de la Canadian Pittsburgh à Ville Saint-Laurent est un crime social à l'endroit des travailleurs québécois et les gouvernements provincial et fédéral ont la responsabilité d'intervenir, par tous les moyens à leur disposition, afin d'éviter cette fermeture", a déclaré M. Fernand Daoust, secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, au cours d'une conférence de presse donnée hier à Montréal.

M. Daoust a souligné: "Du jour au lendemain, parce que le géant américain Pittsburgh Plate Glass a jugé qu'il pourrait ainsi accroître ses profits, la seule usine de verre plat au Québec fermera ses portes et plus de 200 travailleurs, dont la moyenne d'âge est d'environ 50 ans, seront réduits au chômage et à l'assistance sociale".

M. Daoust a accusé le ministère québécois du Travail d'avoir fait preuve de légèreté et de négligence en omettant d'informer les travailleurs et leurs représentants syndicaux de l'avis de fermeture que lui avait fait parvenir la compagnie le 13 décembre dernier.

Ce n'est que le 16 janvier que le syndicat a appris par hasard que la compagnie fermerait ses portes le 14 mars prochain.

"Le moins que l'on puisse s'attendre du ministre de l'Industrie et du Commerce, c'est qu'il prenne le dossier de la Canadian Pittsburgh plus au sérieux que son collègue du Travail.

Nous demandons au ministre Guy Saint-Pierre d'intervenir immédiatement pour faire effectuer des études de rentabilité sur l'usine de ville Saint-Laurent et pour amener la compagnie à retarder la fermeture de l'usine tant que ces études n'auront pas été complétées", a déclaré M. Daoust.

L'anglais en 4ème année

Les directeurs d'écoles s'interrogent sur le bien-fondé de la décision

L'Association des directeurs d'écoles de Montréal, regroupant les membres du personnel de direction des écoles francophones de la CECM, s'étonne de la soudaineté de la décision prise par celle-ci d'enseigner l'anglais dès la 4ème année élémentaire et s'interroge sur son bien-fondé.

En avril dernier, lors de leur congrès, les directeurs d'école, "premiers responsables de l'organisation pédagogique de leur école", étaient d'avis que l'enseignement de l'anglais devrait être retardé pour ne débuter qu'au premier cycle du cours secondaire. Devant l'expérimentation d'une nouvelle méthodologie de l'enseignement de l'anglais à la CECM, ils se prononçaient finalement pour le statu quo (anglais en 5ème année) afin de pouvoir évaluer cette expérience nouvelle.

L'ADEM croit qu'il faudrait s'assurer qu'on dispose du personnel requis pour enseigner l'anglais en 5e et 6e années, avant d'envisager de l'enseigner en 4e année. Elle considère également qu'au moment où plusieurs directions d'écoles s'interrogent sur la spécialisation même au premier cycle du cours secondaire, il y aurait lieu, avant d'établir des politiques qui multiplient les spécialistes au cours élémentaire, d'évaluer les conséquences pédagogiques de ces décisions.

LE JOUR

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées.

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste: $60.00 par année $32.00 par six mois et $18.00 par trois mois. Edition du samedi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

RÉDACTION

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante
Secrétaire général de la rédaction: Maurice Giroux
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré, Antoine-K. Char
Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire.
Éditorialistes: Yves Michaud, Laurent Laplante, Jacques Parizeau
Consommation: Marie Vallée
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.
Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et culture: Alain Pontaut, Jean-Pierre Tadros
Reporters: Pierre Tanguay, Marcelle Bourque, Pierre Bertrand
Photographie: Antoine Désilet
Caricature: Berthio
Sport: Jean-Marc Desjardins, Alain Gerbier Christian Nobert

ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration: Jacques Parizeau
Directeur administratif: Robert St-Jean
Contrôleur: Marcel Latendresse
Comptable: Ginette Roy
Assistante comptable: Johanne Marier
Tirage
Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné
Publicité
Directeur: Publicité locale et nationale: Gérard Lapointe
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Pierre LaRocque Armand Lavigne, Francine Tremblay, Robert Pepin
Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy
Petites annonces et Avis légaux: Ginette Tremblay

LE JOUR

On évalue mal les jeunes délinquants

Envoyer des jeunes dans les prisons, c'est encourager la criminalité

par Paule Beaugrand-Champagne

Les juges envoient des enfants dans les prisons communes parce qu'il n'y a pas de place dans les centres d'accueil pour les jeunes; c'est vrai, dit la Ligue des droits de l'homme, mais "vous avez là le cas-type d'une criminalité qui aura été cautionnée par les juges".

Selon Maurice Champagne, directeur de la Ligue, les juges ne sont pas cependant les seuls responsables de cette situation: "le ministère des Affaires sociales est d'une impuissance crasse face à cette situation", a-t-il dit.

La situation est complexe. Il n'est pas facile de départager les responsabilités dans le domaine du service à l'enfance; mais les gens impliqués dans ce domaine sont à peu près tous du même avis: on ne sait pas comment aborder l'enfance et ses problèmes.

Comme nous le disait le directeur du Centre St-Vallier, "ce n'est pas tellement d'un plus grand nombre de centres d'accueil dont nous avons besoin. C'est peut-être d'une meilleure évaluation du problème de l'enfant auquel on fait face: pourquoi l'enfant que les parents rejettent et qui, en conséquence, traine dans les rues, devrait-il être envoyé dans un centre comme Berthelet? Pourquoi ne serait-il pas plutôt dirigé vers un foyer organisé sur une base plus familiale?"

Il n'y a pas de ce genre de foyers à Montréal, sauf peut-être pour les jeunes de 6 à 12 ans. Pour les garçons de 12 à 18 ans (le plus grand nombre d'arrestations par la police), il y a les centres Berthelet, Boscoville, Mont-St-Antoine et l'Accueil des Jeunes (rue Dorchester). Chaque centre ne peut accueillir qu'un nombre maximum de jeunes.

À Berthelet, à la suite des événements d'avant Noël, on a fixé ce maximum à 78 enfants, du moins jusqu'à juin prochain; il y a normalement place pour 240 jeunes.

Tout déborde donc, d'une part à cause des quotas des centres, d'autre part à cause de solutions peut-être trop identiques d'un jeune à l'autre, alors qu'une évaluation personnelle mieux faite de chacun permettrait aux juges d'envoyer ces jeunes ailleurs que dans des maisons de détention.

Cela devient un problème d'envergure sociale; selon une des personnes que nous avons consultées, il y a tellement de gens qui savent d'avance ce qui est bon pour les jeunes que, si on les écoutait, il y aurait peut-être 2000 enfants dans les prisons! De façon générale, la société ne sait pas se comporter face à une jeunesse un peu agressive, et même si on ne se l'avoue pas, bien souvent, les enfants font peur.

Si on ajoute à cela le fait qu'un juge d'enfants est sans doute un spécialiste du Droit, mais pas nécessairement un spécialiste de l'enfance, on comprend que les centres d'accueil peuvent déborder sans qu'il en soit de leur faute et qu'il y a, dans nos prisons communes, des enfants qui ne devraient peut-être pas y être.

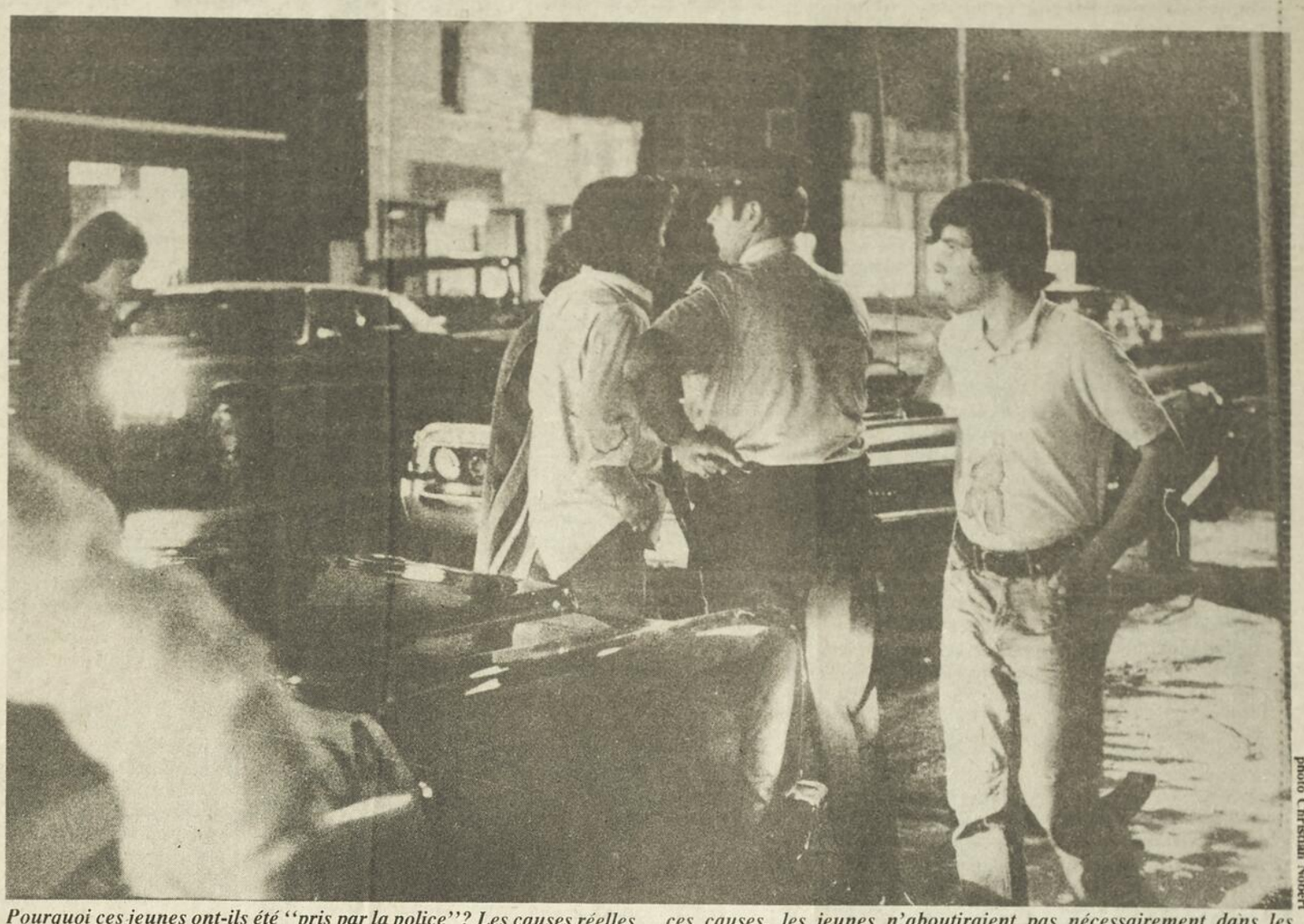


photo Christian Nobert

Pourquoi ces jeunes ont-ils été "pris par la police"? Les causes réelles de leur "délit" sont-elles étudiées? Certains croient que si on analysait ces causes, les jeunes n'aboutiraient pas nécessairement dans les centres de détention.

Enquête sur les morts de la Canadian Copper

Personne n'est intoxiqué, affirment les médecins aux travailleurs paniqués

par Pierre Tanguay

Les médecins des départements de toxicologie des hôpitaux Maisonneuve et Santa Cabrini de Montréal, qui s'étaient occupé des cas d'empoisonnement à l'arsenic à la Canadian Copper Refiners, ont voulu rassurer hier tous les travailleurs de cette usine en affirmant qu'aucun des travailleurs examinés jusqu'à maintenant n'étaient intoxiqués dangeureusement par l'arsenic. Pas dangeureusement veut dire qu'aucun des travailleurs de la Copper examinés à date n'a de concentration d'arsenic dans son sang ou son urine supérieure à 60 fois le taux retrouvé chez les gens qui ne travaillent pas dans des usines de raffinage du cuivre.

Les docteurs Lacasse et Landry ont avoué hier qu'il n'existait pas de norme définie dans le cas de l'arsenic. Pour faire leur travail, les médecins de ces hôpitaux se sont basés sur les taux généralement acceptés en Angleterre et aux États-Unis. Malgré ces taux, les docteurs Lacasse et Landry croient qu'il y a encore une marge d'arbitraire dans ces analyses car les travailleurs de la Copper n'ont pas tous le même degré de tolérance à l'arsenic.

Fait important à signaler, un des médecins a expliqué que malgré que l'on ait conclu dans le cas de M. Dorval à une mort par absorption massive d'arsenic, il n'était pas impossible que ce dernier, de même que son compagnon d'infortune, Joao Da Costa, aient été intoxiqués de façon régulière et quotidienne depuis un certain temps.

Cette thèse peut aussi s'appuyer sur certaines constatations que l'on tire du rapport des médecins. Ainsi on semble retrouver chez les travailleurs de la Copper qui ne travaillaient pas directement dans la zone où ont eu lieu les empoisonnements du 3 janvier des taux de concentration d'arsenic malgré tout assez impressionnants.

Chez la population en général, on considère en Angleterre et aux États-Unis que 0,5 microgrammes par 100 millilitres d'urine est la concentration normale. Chez les travailleurs de la Copper, on a fixé à 30 microgrammes par 100 millilitres d'urine le "taux d'alerte". Pour la concentration sanguine le taux d'alerte est de 50 microgrammes d'arsenic par 100 millilitres.

Les médecins ont assuré les travailleurs qui s'inquiétaient et qui selon le syndicat, étaient au bord de la panique, qu'il n'y avait pas de danger d'intoxication pourvu que ne se répetent pas les émanations de gaz toxiques qui auraient été constatés le 3 janvier dernier.

Coroner

Le responsable du service des premiers soins à l'usine de la Copper, filiale du groupe Noranda Mines, M. Jacques Plante, est venu expliquer hier au coroner qu'il avait dû suivre certains cours pour être nommé responsable des premiers soins. Ces cours se résument en 64 heures d'instructions chez les ambulanciers St-Jean. M. Plante dont c'était hier l'anniversaire de naissance, a expliqué qu'il n'avait jamais été informé des dangers ou de la présence de l'arsenic à la Canadian Copper. On a pu apprendre hier (ce qui confirmait ce que l'on annonçait la semaine dernière) que l'on a traité des gens empoisonnés à l'arsenic avec des pilules. Cette fois ce n'était pas de l'aspirine, mais des "gélusil", petites pilules que l'on donne pour soulager l'acidité et les brûlements d'estomac.

M. Plante a de plus affirmé que des travailleurs lui avaient déjà signifié être incommodés par certains gaz flottant dans l'usine et ce depuis qu'il travaille à la Copper soit 10 ans. Jamais l'arsenic n'a été toutefois mentionné.

La peine de mort (oui, non, peut-être)

La Ligue des droits de l'homme propose d'autres moyens de prévenir le crime

(par P.T.) — Il existe d'autres moyens que la peine de mort pour prévenir le crime et protéger le public. Il ne s'agit pas seulement de condamner et de reléguer aux oubliettes les potences, les échafauds et les bourreaux, mais il faut surtout transformer et faire disparaître l'image de violence qui est charriée quotidiennement par les média d'information et par l'éducation. Il faut changer la perception qu'ont les gens de la criminalité et des criminels.

C'est ainsi, qu'hier, la Ligue des droits de l'homme a "relance" le débat sur la peine de mort en disant d'abord qu'il ne fallait pas discuter de cette question en séparant les "pour" des "contre", mais plutôt s'interroger sur toute l'approche actuelle de la criminalité.

Abolir la peine de mort oui? Peut-être? Mais la remplacer par quoi? La Ligue des droits de l'homme a présenté hier un plan concret de remplacement de la peine capitale par la création de sous-commissions provinciales de la Commission fédérale des libérations conditionnelles, qui seraient sous la présidence d'un juge et qui seraient chargées de la surveillance de l'application des peines de remplacement.

Pour étayer sa preuve et renforcer sa position, la Ligue des droits de l'homme avait invité le doyen de la faculté de droit de l'université de Rotterdam (Pays-Bas), le professeur Louk Hulsman.

M. Hulsman a longuement parlé de la Hollande et de l'attitude de sa population face à la criminalité, à l'incarcération et à la réhabilitation. Là-bas, il y a proportionnellement quatre fois moins de personnes en prison et tout est orienté maintenant pour réintégrer les détenus dans la société, ce qui donnerait semble-t-il des résultats assez probants

Le président de la Ligue des droits de l'homme, Maurice Champagne, s'est vivement élevé hier contre le mythe qui coure ici selon lequel les criminels sont des gens totalement irrécupérables et que dans bien des cas ils n'ont plus rien d'humain. Il a condamné ce qu'il a qualifié d'attitude négative face au phénomène de la criminalité.

Le vice-président de la Ligue, M. Raymond Boyer, a pour sa part expliqué l'énorme responsabilité de la presse et des média d'information dans l'attitude de la population face au crime et au système pénal. "Actuellement, c'est bien inconscient j'en suis certain, la presse contribue à créer une psychose parmi la population. Les gens finissent par craindre plus l'image de la violence que la violence elle-même". "On oublie, a-t-il expliqué, que le suicide cause 5 ou 6 fois plus de victimes que des assassinats et que la route est responsable d'une mort sur 12 au Québec".

Il y aurait moyen a continué M. Boyer, de protéger le public qui craint que les criminels sortent de prison trop rapidement et qu'ils n'aillent commettre d'autres crimes. On peut aussi réhabiliter les criminels et protéger la population sans recourir à la peine de mort. En terminant, M. Boyer à raconté une petite anecdote intéressante. Un gardien du pénitencier St-Vincent-de-Paul lui racontait récemment qu'il avait pris un repas dans une cellule avec un "criminel dangereux". Après le repas, le supérieur du gardien, interloqué, lui a fait remarquer qu'il avait pris de grands risques en agissant ainsi. "Monsieur, lui a répondu le gardien, si on traite un homme comme un chien, il va mordre".

Dans ce cas, l'homme n'a pas mordu.

Aux Deux Chaînes
RESTAURANT FRANÇAIS ET BAR
Ce que la critique a dit:
"À LA FOIS QUÉBÉCOIS ET FRANÇAIS" Le Devoir
"UNIQUE IN NORTH AMERICA" Helen Rochester, Mtl Star
"À LA BONNE FRANQUETTE" Françoise Kayler, La Presse
1218 est, rue Ste-Catherine
Sortie métro Beaudry 522-4882

CLINIQUE D'ÉPILEPSIE DE MONTRÉAL
L'épilepsie, un phénomène naturel qui peut se contrôler
Tél.: LAN-3000
822 est, Sherbrooke, Suite 400
Montréal, Québec
Dr. Fernand Poirier, Epileptologue, Directeur



Anjou QUÉBEC
La Boucherie Charcuterie française de Montréal
"Sa QUALITÉ fait sa RENOMMÉE"
Boeuf, Veau, Agneau frais de l'Ouest canadien
Volailles, lapins, cailles, pintades et faisans
CHARCUTERIE FINE
... Fabrication Maison exclusive...
Produits d'importation, fromages, pain français, bière
SPÉCIAUX CHAQUE SEMAINE, PRIX ABORDABLES.
Livraison à domicile: 272-4065 - 272-4086
807 est, rue Laurier Métro: Station Laurier
PERSONNEL COMPÉTENT
ACCUEIL COURTOIS



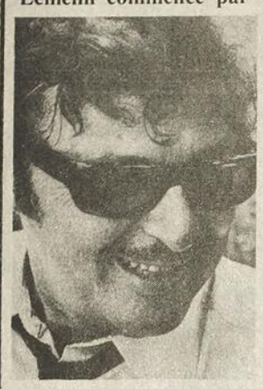
québec

Roger Lemelin presse Bourassa de devenir un vrai chef d'État

Dans un geste tout à fait inhabituel, le quotidien La Presse publiait hier sur toute la largeur de la première page, ce qu'on peut bien appeler un avertissement au premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa.

Sous la signature de l'éditeur de ce journal, M. Roger Lemelin, ce texte intitulé "Bourassa, à la croisée des chemins" reproche essentiellement au premier ministre son "farfinage" et son style "business" alors qu'il faudrait un chef ayant une véritable dimension politique.

Le texte de M. Lemelin commence par



rappeler dans quel climat favorable M. Bourassa est arrivé au pouvoir à Québec en 1970. Après les excès verbaux de la révolution tranquille, les difficultés de la réforme de l'éducation et les indisciplines de René Lévesque, Lemelin exprime l'avis que le gouvernement de Daniel Johnson soulevait l'espoir de "plus de nuances, de maturité et d'équilibre". "Sa mort, écrit Lemelin, devait couper court à nos espérances". C'est donc Bourassa qui devait une fois pour toutes nous reposer les oreilles des "falbalas de la culture, de la pompe et des confettis" avec son style d'administrateur. "On entrait dans l'ère du marketing gouvernemental".

Le jeune premier ministre, écrit l'éditeur de La Presse, n'eut pas le temps de se rendre compte de l'insuffisance d'une telle notion de la conduite des affaires publiques. Les troubles d'octobre 70 lui tombèrent tout de suite sur les épaules. Le premier ministre montra, au milieu de la crise, une certaine souplesse, dit Lemelin. "Malheureusement, poursuit-il, ce qu'on avait accepté au début comme stratégie semble devenir après quatre ans, du "farfinage" chronique." Ce "farfinage", devenu le style quotidien du premier ministre est inquiétant, dit Lemelin, "surtout quand il s'applique à des problèmes graves, comme ceux de l'inflation, de l'inacceptable loi 22, du désarroi total dans le monde de l'Éducation, des relations de travail, ou encore de la comédie du financement des Jeux Olympiques".

Mais "il y a plus grave encore" ajoute Roger Lemelin. Il y a que le premier ministre donne carte blanche à certains ministres, contre qui il devrait parfois protéger la population. "Prenons l'exemple de la loi 22, ce ramassis de règlements ambigüs, qu'un ministre entêté jusqu'à l'absurde, secondé par une horde de spécialistes en mal de nouvelles expériences pédagogiques, défend avec une opiniâtreté qui relève de la psychiatrie".

En somme, avx yeux de Lemelin, le premier ministre n'assume pas le leadership qu'on attend de lui. Il faut qu'il atteigne une stature d'homme d'État. Il doit être l'Autorité (morale et non policière). Il en est capable, estime Lemelin, et il est encore temps pour lui de le devenir.

La pensée de M. Lemelin se trouve peut-être le mieux résumée dans cette phrase "Un climat d'insécurité baigne ceux qui savent l'importance d'un gouvernement fort".

Les audiences de la Commission Cliche

Impliqué dans plusieurs affaires de pots-de-vin

Varin a été suspendu, sans solde, jusqu'au terme de l'enquête sur sa conduite

par Gisèle Tremblay

Le directeur général de la Commission de formation professionnelle (CFP) des Laurentides, M. Gilles Varin, impliqué ces jours derniers devant la commission Cliche dans plusieurs affaires de pots-de-vin, a été suspendu de ses fonctions, sans solde, jusqu'au terme de l'enquête que le ministère du Travail vient d'instituer à son sujet.

C'est ce qu'il a lui-même révélé hier à la Commission, qui le faisait comparaître relativement à ces affaires de pots-de-vin.

M. Varin a précisé qu'il avait été suspendu la veille par le conseil d'administration de la CFP et qu'un ou plusieurs enquêteurs devraient être désignés, le jour même, par le ministère du Travail. Le rapport d'enquête déterminera si la suspension sera levée ou si M. Varin sera congédié.

Varin a reconnu par ailleurs qu'il avait touché, le 7 mai dernier, $3220 du Syndicat des opérateurs de machinerie lourde (local 791, FTQ) à titre de consultant en administration. Varin, cédant en cela à une sorte d'épidémie chez les fonctionnaires, avait formé en effet une firme de consultants dont la raison sociale était "Varin et Associés Inc.".

Varin a déposé un document daté du 5 avril 1974 où il réclame ses honoraires de $3220 (92 heures à $35 l'heure), en les justifiant par les activités suivantes: rencontres avec la direction du Syndicat pour situer le problème; rencontres avec le personnel pour analyser la situation; engagement d'une secrétaire exécutive et "opérationnalisation" de son travail; préparation d'un organisme de début; étude des dossiers du personnel; installation de divers systèmes administratifs; définition de certaines tâches; etc...

Varin ne disposait d'aucun des rapports normalement liés à l'exécution de ces tâches, mais il a promis de les apporter. Son travail a cessé au Syndicat, a-t-il lui-même avoué, quand la FTQ construction a mis le "local 791" en tutelle, vers le 5 avril, après les événements de la Baie-James.

Varin affirme que la CFP était au courant et l'avait autorisé à louer ses services au Syndicat. À la vice-présidence de la CFP, on retrouve Robert Meloche, alors président du "Local 791" et associé de Varin dans une affaire de pots-de-vin exposée devant la Commission.

Surprise!

La Commission se réservait un coup de théâtre hier quand, ayant interrogé Varin sur une mise en garde contre la commission Cliche qu'il aurait adressée à un supérieur le 4 décembre dernier, elle mit en contradiction grâce à un témoignage surprise.

Varin a reconnu avoir dit à Jean-Paul Lafond, directeur régional à la main-d'oeuvre, que les enquêteurs de la Commission



Gilles Varin, directeur du CFP de Saint-Jérôme

étaient dans la région, mais il a nié avoir ajouté: "Surveille-toi". Le caporal Gilles Desrochers, de la SQ, qui enquêtait effectivement pour la Commission, était dans le bureau de Lafond avec un confrère quand Varin a frappé à la porte et dit au fonctionnaire sur le seuil: "Surveille-toi, les enquêteurs de Cliche sont dans la région"!

Cet incident ne se rapporte pas directement aux accusations contre Varin, mais il tend à discréditer le témoignage de Varin sur ces accusations: pot-de-vin de $1500 d'un entrepreneur en échange de la location de son équipement; pot-de-vin de $2500 dans la vente d'un tracteur loué ensuite pour les cours; pot-de-vin de $6,900 de Montcalm construction; négociations avec l'Institut de machinerie lourde de Drummondville pour une ristourne sur la vente de cours, en association avec Meloche.

Sur ces affaires, Varin a dit en substance: tout ce que les témoins ont rapporté est vrai, sauf les versements ou les exigences de pots-de-vin: l'entrepreneur lui a offert une enveloppe qu'il a refusé; il a participé à la transaction du tracteur, mais sans lier cet achat à la location d'équipement, il a vu le représentant de Montcalm, mais c'était pour lui remettre des chèques de la CFP.

Quant aux projets de contrats avec l'Institut, Varin affirme que c'est l'autre partie qui a offert les ristournes et non l'inverse. Il reconnaît cependant n'avoir formulé aucune objection et avoir poursuivi les négociations, "pour gagner du temps", car il avait besoin de l'Institut pour offrir certains cours prévus par la CFP.

Sur ce dernier point, Varin s'est contredit. Même s'il avait voulu acheter des cours à l'Institut, comme le stipulait le contrat, il n'aurait pas pu en vertu de la loi car la CFP dispensait déjà le même type de cours, a-t-il plaidé.

Trois minutes plus tard, il devait dire que s'il a poursuivi la négociation, c'est que la CFP favorisait depuis 1973 des cours conçus pour aider certains projets communautaires et qu'aucun cours n'étant dispensé dans la région pour l'un de ces projets, il avait besoin de l'Institut.

Un autre entrepreneur se plaint d'avoir à payer plus que le taux du décret

(par G.T.) — Les ouvriers que les deux syndicats FTQ d'électriciens (locaux 1277 et 568) adressent aux entrepreneurs arrivent sur le chantier munis d'une carte de référence syndicale où le salaire inscrit est $7.49 l'heure, soit 75 cents l'heure de plus que le taux prévu dans le décret de la construction.

C'est ce que révèle Namur Equipement Ltée, second entrepreneur à se plaindre à la Commission Cliche, qu'en dépit de l'entente sur l'indexation imposée par le ministère du Travail en janvier dernier, les électriciens persistent à exiger, sous diverses pressions, des salaires supérieurs aux taux officiels.

Namur, dont la lettre date du 11 février, exécute un contrat sur le chantier de Mirabel et avoue avoir cédé à l'exigence syndicale après un ralentissement de travail de six jours. La semaine dernière, une firme à l'oeuvre sur le chantier des Jeux Olympiques avait exposé à la Commission des problèmes du même ordre.

Le salaire horaire des électriciens est fixé à $6.74, plus 59 cents d'indexation. Namur a non seulement subi un ralentissement, du 31 janvier au 5 février, mais était en outre menacé d'être privé de main-d'oeuvre.

Les pressions ont été exercées successivement par un délégué de chantier, M. Yvon Savage (local 1277); un agent du local 568, M. Rainville; un agent d'affaires du "1277", M. Marcel Paquin; et le gérant d'affaires du même syndicat, M. Roland Fiset.

La compagnie a fini par offrir une compensation équivalente à une heure de travail par semaine, en sus des 40 heures régulières.

au jour le jour

ÀMONTRÉAL

●Clinique de sang de la Croix-Rouge, au Poste CKGM, Place Alexis-Nihon, de 14h à 21h.

●●Cours de formation sur le programme du Parti Québécois (chapitre social), à 20h, organisé par le Parti Québécois-Dorion, au 6933, rue Christophe-Colomb. Invitée: Mme Marie Vallée.

●●Ouverture de l'exposition SCTT-INTELSAT présentée en collaboration avec la Société Canadienne des Télécommunications transmarines, à 20h30, au Centre d'Art du Mont-Royal, 1260, Chemin Remembrance.

$20. BON D'ACHAT $20.
Découpez ce coupon
TAPIS LION
9250 BOUL. LACORDAIRE
$20. 326-2020 GERRY $20.

René Lévesque

Des fleurs du tapis à la synthèse-choc

Il suffirait de noter l'avalanche de commentaires pressés, tous plus judicieux les uns que les autres, que l'"affaire Morin" provoque cette semaine dans les médias, pour se douter qu'elle est sur le point d'aboutir. La confrérie a un instinct plutôt sûr pour flairer les dénouements...

Face aux scandales qui pleuvaient à verse sur sa troupe parlementaire, on se souviendra que le parti libéral chargeait à l'automne son procureur-chef des basses oeuvres, le ministre Bienvenue, de fabriquer et dramatiser au maximum un "chien de sa chienne" pour le chef de l'Opposition. Très opportunément, on découvrait donc à retardement l'illégalité d'un chèque reçu par M. J.-Y. Morin pour couvrir les frais d'un voyage officiel. Après bien des "sparages" d'où jaillissait de tout sauf la lumière, on obtenait enfin, la semaine dernière, l'avis du vérificateur des comptes du Québec sur cet incident hypertrophié: le chèque était bel et bien illégal, mais il eût été (et serait donc encore) possible de le régulariser en un tournemain.

Ce que ne dit pas le vérificateur qui n'a pas à s'en mêler, mais que saisit d'emblée le plus élémentaire bon sens, c'est qu'autrement on endosserait une parfaite absurdité: des 102 parlementaires québécois, y compris M. Bourassa et ses ministres, le chef de l'Opposition serait tout fin seul à devoir défrayer personnellement des *missions officielles* qui lui sont confiées! À qui appartient-il maintenant de dénouer ce ridicule imbroglio? De toute évidence au président (et administrateur) de l'Assemblée Nationale qui est à l'origine de l'erreur et n'a, pour la rectifier, qu'à poser le geste que le chef de l'Opposition lui a d'ailleurs demandé.

En attendant donc que M. Jean-Noël Lavoie sorte enfin d'un trop long mutisme, savourons un peu les commentaires.

Celui de M. Claude Ryan, dans Le Devoir d'hier matin, est comme d'habitude hautement analytique et savamment équilibré, à tel point qu'on en tire laborieusement l'impression finale que tout ce beau monde est plus ou moins à mettre dans le même sac. Le sage voit par exemple, de part et d'autre, une égale "intransigeance des protagonistes": dans le même sac, l'indignation d'un homme injustement accusé et les imitations cocasses des faiseurs ministériels qui ont une peine évidente à s'empêcher de rire. De plus, M. Morin est naturellement le premier blâmable puisqu'en osant réclamer des excuses il a vraiment poussé "pas mal loin l'outrecuidance"... En fait, le voilà dans une impasse; le gouvernement aussi, bien sûr, mais "à un degré moindre"!

Bref, il ne reste plus qu'à prier le ciel, longuement, pour qu'en dépit de la "lettre arrogante" que lui a infligée le chef de l'Opposition, M. Jean-Noël Lavoie ait quand même la mansuétude de corriger sa propre erreur, qu'il commit "sans doute de bonne foi...*même si une jurisprudence solide enseigne que l'on ne saurait tenir rigueur d'une telle faute à un administrateur public*"! Un peu plus, et c'est M. Morin qui devrait s'excuser humblement d'avoir contré, par ses réactions intempestives, l'insignifiant mais vipérin petit coup bas qu'on lui a infligé. De bonne foi, sans doute...

Ainsi, porté par tempérament à s'enfarger dans les fleurs du tapis et viscéralement incapable de rater la moindre chance de rabaisser les "séparatistes", le directeur du Devoir en arrive à oublier complètement un facteur — certes négligeable — mais qui ne flotte pas moins sur cette affaire comme sur tout le contexte dans lequel elle se déroule: celui de l'intégrité politique ou, comme on disait plus simplement naguère, de la morale...

Or, voilà justement la dimension à laquelle s'en tenait essentiellement, mardi, l'éditorial du Montreal Star sur le même sujet. Au lieu de se perdre sinueusement dans les broussailles, le quotidien anglophone, tout fédéraliste qu'il est également, conserve assez de lucidité — et dans ce cas, disons-le, de "fair-play" — pour donner aux choses leurs justes dimensions. Ce qui lui permet de ramener l'affaire Morin à sa taille exacte, tout en la situant aussi très précisément dans une perspective où l'on n'oublie pas les choses fondamentales au profit des chinoiseries.

Intitulé "drôle de moralité", l'article souligne simplement, mais sans mâcher les mots, le contraste que tout le monde devrait remarquer entre les attitudes de MM. Bourassa & Ass. concernant deux "cas" d'actualité:

"M. Bourassa, écrit le Star, trahit là des normes fort bizarres de moralité politique, aussi inexplicables que le fut pour la commission d'enquête sur le crime organisé la conduite du député Guy Leduc.

"M. Morin, ayant fait un voyage commandé par ses obligations parlementaires, avait un droit évident au remboursement de ses dépenses. Le vérificateur des comptes ne dit pas autre chose, mais en notant que ce remboursement n'aurait pas dû provenir directement du budget confié au président de l'Assemblée Nationale. De toute évidence, si quelqu'un doit être tenu responsable de cet accroc technique, ce ne peut être M. Morin mais bien le président ou le fonctionnaire qui a commis l'irrégularité. Les derniers propos de M. Bourassa semblent pourtant indiquer l'intention de se servir de cette insignifiance pour faire expulser de la Chambre son principal vis-à-vis.

"Très suffisamment absurde par elle-même, une telle attitude devient franchement méprisable quand on la compare avec la tolérance dont le même homme fait preuve à l'endroit d'un de ses propres députés. Il va jusqu'à tâcher de blanchir M. Leduc en prétextant que celui-ci avait seulement promis d'aider à débarrasser un tripot de ses ennuis avec la police — mais qu'après tout il n'a pas tenu sa promesse. Pour la plupart des gens, le seul fait d'aller promettre à une couple de bandits qu'on veut bien les aider à prolonger à une carrière, serait amplement suffisant pour justifier une expulsion politique. Mais selon toute apparence, les principes de M. Bourassa n'ont pas la même précision: ils varient selon le parti. S'il continue comme cela, il va finir par faire un mal terrible aussi bien à son parti qu'au gouvernement."

Et vlan. Comme quoi la culture anglophone a aussi parfois ses bons côtés...

P.S. Je venais de terminer cette brève "analyse littéraire" quand La Presse d'hier s'est abattue à son tour sur mon bureau. Avec, dramatiquement installée à la cime de la une, une des rares déclarations présidentielles de M. Roger Lemelin: une charge à fond de train, à peine tempérée pour quelques conseils de père excédé, contre un "Bourassa à la croisée des chemins". Et qui mène à une phrase-massue, dont il faut croire qu'elle est un peu téméraire...à moins qu'elle ne traduise de solides consultations: "On attend un Premier ministre." Rien que ça! Là-dessus, relisant l'article du Star, n'y aperçoit-on pas quelque chose de plus, peut-être, que son impeccable logique? Depuis quelque temps, on dirait que se dessine dans l'ensemble de nos "establishments" une sorte de répudiation calculée d'un Bourassa de moins en moins crédible...Songerait-on déjà à le remplacer par une "image" moins écornée? Mystère encore mais, comme on dit en anglais, la situation paraît quelque peu enceinte...

À l'école avant l'âge de 6 ans?

QUÉBEC (PC) — Le ministère de l'Éducation songe sérieusement à reviser l'âge d'admission des enfants en maternelle et en première année de l'élémentaire.

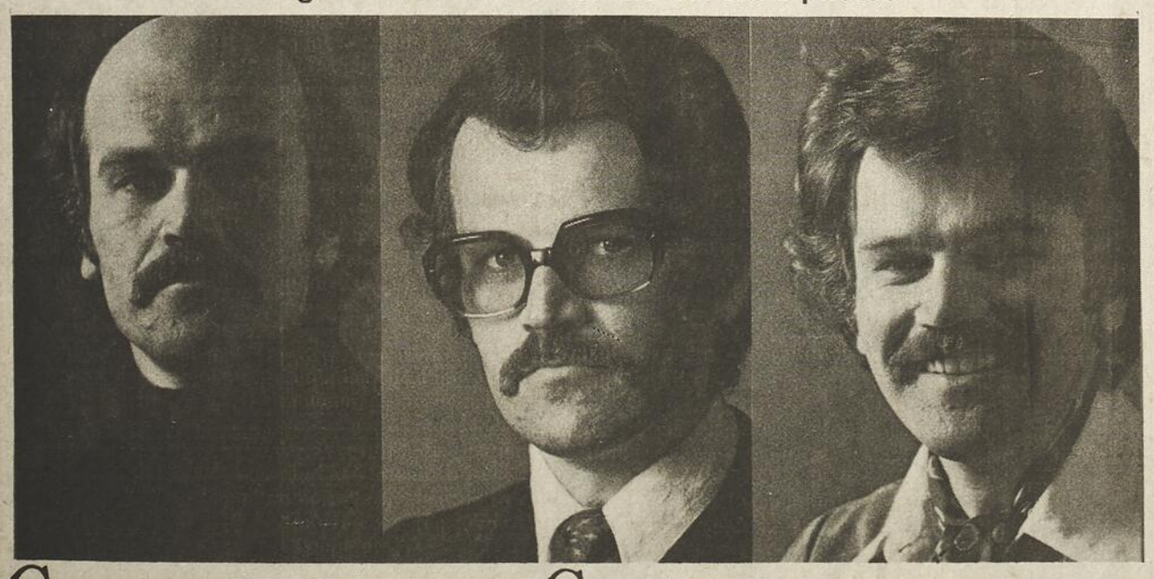
Mme Kathleen Francoeur-Hendricks, directrice de l'enseignement élémentaire et secondaire au ministère, a confirmé que cette question faisait l'objet d'études, précisant que trois hypothèses retenaient l'attention.

Actuellement, selon les dispositions du règlement numéro 7, un enfant ne peut être admis en première année que s'il a atteint l'âge de six ans avant le 31 décembre.

Delon la première hypothèse, la date limite serait repoussée au 31 octobre dès la prochaine année scolaire puis pregressivement jusqu'au 31 décembre au cours des années suivantes.

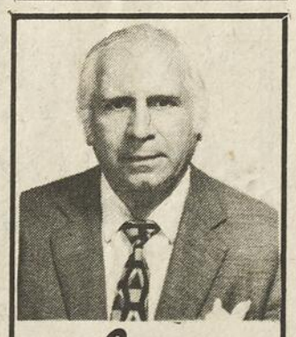
Le ministère étudie également la possibilité d'admettre les enfants à l'élémentaire dès qu'il en ont la matiruté ou encore de repousser la date limite sans délai au 31 décembre.

Les 3 facettes d'une réussite complète
Il s'agit bien du même homme sur les 3 photos



"Je voulais bien me faire poser des cheveux, mais pas n'importe quoi, déclare cet homme d'affaires visiblement rajeuni. "Je cherchais une technique permanente, solide, confortable et esthétiquement parfaite. Je me suis rendu au CENTRE DE FUSION CAPILLAIRE et j'ai trouvé exactement ce que je cherchais. Je vous conseille d'en faire autant."

Centre de Fusion Capillaire du Canada Ltée
Spécialistes en remplacement naturel de cheveux
1440 ouest, rue Ste-Catherine, suite 607
Richard Audet 866-1138 Daniel Roméro



Jos Troiano

Le promoteur de la mode européenne au Québec est de retour parmi nous, pour habiller avec élégance sa nombreuse clientèle.

6970 ST-HUBERT
MONTRÉAL H2S 2M9
TÉL. 271-1715

Service d'informatique A.T.D. inc.
- Évaluation des besoins
- Évaluation des coûts
- Programmation
- Traitement des données
- Perforation & vérification

432 RUE CHURCH
VERDUN, QUE. H4G 2M4 (514) 767-3437

Comme recteur de l'Université de Montréal

Guy Rocher était le premier choix du comité de consultation

par Maurice Giroux

M. Guy Rocher, professeur titulaire au département de sociologie, constituait le premier candidat, par ordre de priorité, recommandé par le comité de consultation pour devenir le nouveau recteur de l'Université de Montréal.

Dans le rapport qu'il a rendu public hier (et que le conseil de l'université avait refusé lundi de rendre public lui-même), le comité de consultation recommandait en effet au conseil de nommer au poste de recteur, par ordre de priorité, l'une des deux personnes suivantes:

1) M. Guy Rocher, professeur titulaire au département de sociologie,

2) Paul Lacoste, vice-recteur exécutif.

Le rapport énumère les qualités et les mérites des deux candidats, en commençant par M. Rocher, à qui le rapport consacre 37 lignes de texte: envergure du candidat, participation active à notre société particulièrement dans le domaine de l'éducation, qualités de chercheur et de professeur grandement estimé par la communauté universitaire, intérêt pour l'éducation permanente, capable d'écouter et d'animer, de dégager rapidement des consensus au sein de la communauté universitaire, et de procéder sans heurts aux changements qui s'imposent.

Le comité estime que M. Rocher peut aider à faire évoluer de façon positive la syndicalisation des professeurs, renforçant d'autant la position de l'institution dans la difficile conjoncture actuelle. S'il ne définit pas M. Rocher premièrement comme administrateur, il souligne cependant les postes que le candidat a occupé comme vice-doyen ou comme directeur de département à la Faculté des Sciences sociales.

Quant à M. Lacoste, que le conseil de l'université a préféré à M. Rocher, le rapport du comité de consultation lui consacre 21 lignes, en mentionnant les qualités suivantes: compétence en des moments difficiles pour l'université, formation, longue expérience, vive intelligence, clairvoyance, efficacité.

Une réforme

M. Lacoste, dit le rapport, est éveillé à la nécessité présente d'une décentralisation importante dans l'université. Et le rapport ajoute: "Le type de tâches confiées à M. Lacoste a rendu forcément moins apparente cette complémentarité que constituent le souci d'innovation, une grande capacité d'imagination et des aptitudes à susciter la participation. Mais cette complémentarité s'est par ailleurs manifestée au moment de l'élaboration de la Charte et des Statuts actuels de l'université."

Présidé par M. Jean Martucci, professeur agrégé à la faculté de théologie, le comité de consultation comprenait en outre MM. Paul Bélanger, directeur de l'Institut canadien d'éducation des adultes, Jacques Bellemare doyen de la faculté de droit, Jean Gagné, adjoint au vice-recteur à la planification, et Roland Rivest, vice-doyen à la faculté des arts et des sciences.

Au terme de leur travail, les membres du comité estiment que les procédures de nomination du recteur décrites dans les statuts de l'université devraient être revisées à la lumière de l'expérience présente et avec l'aide de tous ceux qui ont pris une part active dans leur première application.

Interrogé hier à ce sujet, M. Martucci a déclaré que la révision des statuts devraient être faites par un comité spécial du conseil de l'université et/ou de l'Assemblée universitaire, et que ce comité devrait comprendre des personnes qui ont participé à la sélection des candidats.

M. Martucci estime que le sens des réformes à apporter au mode de nomination du recteur serait de diminuer le pouvoir absolu du conseil de l'université et d'assurer un rôle efficace à la communauté universitaire. Sans parler nécessairement d'un processus purement électif ou démocratique, M. Martucci croit que la base pourrait obtenir une participation beaucoup plus décisive sur le choix du recteur.

L'affaire du "bordel" de Sept-Iles

Le député Gallienne écrit au rédacteur en chef du JOUR

Le député libéral du comté de Duplessis à l'Assemblée nationale du Québec, M. Donald Gallienne, a adressé hier une lettre recommandée à M. Yves Michaud dans laquelle il lui demande de se rétracter.

Voici le texte intégral de la lettre de M. Gallienne:

"Monsieur Michaud, Mercredi le 5 février 1975, votre quotidien Le Jour publiait en manchette "DEUX LIBÉRAUX RELIÉS À L'OUVERTURE D'UN BORDEL". La journaliste Gisèle Tremblay écrivait: "Un ex-député et un député du parti libéral sont reliés à l'ouverture d'un bordel qu'exploitaient à Sept-Îles deux membres d'un réseau spécialisé dans la vente de matériel pornographique et le trafic de fausses cartes de compétence sur les chantiers de construction."

En plus, mon nom fut mêlé à ceux de Pierre Maltais et Fernand Mongeon en rapport avec les faits ci-haut mentionnés.

Laissez-moi faire le mise au point suivante:

— J'étais maire de Sept-Iles lorsque le permis fut accordé pour un studio de massage à Fernand Mongeon le 1er août 1972.

— C'est M. P.E. Lavoie qui a signé le permis en question à titre d'inspecteur suppléant des bâtiments de la Cité de Sept-Iles.

— Je n'ai exercé aucune influence sur le dit inspecteur pour ce travail qui fait partie du cours normal des choses.

— Je n'ai été mêlé, ni de près ni de loin, à l'opération de ce studio de massage.

— Je n'ai été élu député du comté de Duplessis que le 11 octobre 1972 lors d'une élection complémentaire; c'est donc dire que je n'étais pas député à ce moment-là.

Par conséquent, les "accusations" portées par votre journaliste sont fausses et sont de nature à me causer et me causent un préjudice très grave.

Vous devrez donc vous rétracter et me faire des excuses en les publiant dans votre journal, en page frontispice, dans les cinq (5) jours de la date de la présente. À l'expiration de ce délai et à votre défaut de ce faire, je soumettrai le tout à mes aviseurs légaux".

Marijuana

Il faut maintenir l'interdiction, dit la GRC

OTTAWA (PC) — Soutenant que l'usage du cannabis ne peut être envisagé isolément, les usagers de la marijuana et du haschich ayant tendance à devenir adeptes de drogues plus novices, la Gendarmerie royale du Canada a fermement défendu hier, devant un comité sénatorial, la rétention de l'interdiction pour simple possession, tel que prévu dans le projet de loi prévoyant des allègements de peines pour les délits relatifs au cannabis.

L'infraction relative à la possession est absolument nécessaire si nous voulons garder le contrôle sur les drogues illicites qui sont actuellement disponibles au pays, affirme à cet égard le mémoire soumis par la GRC

L'affaire J.-Y. Morin

Jean-Noël Lavoie s'est déjà mouillé

par Jacques Guay

QUEBEC — Le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, a déjà pris position dans l'affaire Morin contrairement à ce qu'ont publié de nombreux journaux.

Le 21 décembre dernier, "il niait absolument toute responsabilité, négligence ou quoi que ce soit".

C'est du moins ce qu'a déclaré, en son nom, Me Jean Bienvenue, lors d'un débat en Chambre sur une question de privilège du leader péquiste Robert Burns.

Retournant l'accusation portée contre le chef parlementaire du P.Q., M. Burns demandait à l'Assemblée nationale d'enquêter également sur la conduite du président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie et sur celle des ministres M. Gérard D. Lévesque, Oswald Parent et Gérald Harvey, qui ont accordé une allocation à M. Morin pour l'indemniser pour les dépenses encourues lors d'une mission officielle en Belgique.

Le 7 février dernier, sur réception d'un avis qu'il avait sollicité du vérificateur général, M. Morin a demandé par lettre à M. Lavoie de faire "immédiatement les corrections administratives qui s'imposent" pour que le chèque — qui lui a été versé soit imputé au programme budgétaire approprié.

Le vérificateur, M. Gérard Larose, avait, en effet, expliqué que M. Morin ne pouvait être défrayé suivant la loi de la législature et qu'en conséquence la somme d'argent qui lui fut remise "n'a pas été dépensée pour des fins auxquelles la loi de la Législature avait affecté des crédits." Il ajoutait cependant que l'Assemblée nationale disposait d'autres programmes budgétaires et il laissait entendre qu'on aurait pu ou qu'on pourrait défrayer M. Morin en puisant à même ces crédits.



Jacques-Yvan Morin

Semblable correction purement administrative ne règlerait cependant rien sur le plan juridique si le gouvernement maintient toujours l'interprétation que faisait Me Bienvenue de la loi de la Législature lorsqu'il a porté son accusation. Selon le ministre de l'Immigration, la Loi de la Législature rend inhabile à siéger un député qui reçoit des fonds publics un montant auquel il n'a pas droit spécifiquement selon cette loi.

Le 21 décembre, les ministres mis en cause par le Parti québécois ont affirmé qu'ils n'avaient pas à se demander si le bénéficiaire avait ou non le droit de recevoir l'allocation accordée pour le voyage à Bruxelles.

C'est ce qu'a expliqué, notamment, M. Gérard D. Lévesque.

En son nom

Le président Lavoie n'ayant pas le droit de prendre part au débat, Me Bienvenue l'a fait en son nom dans les termes suivants: "Il (Me Lavoie) m'a donc chargé de vous dire qu'il n'a aucune explication à fournir en raison de ce que je viens de dire, (n'ayant pas le droit de parole) mais que s'il en avait, il nierait absolument toute responsabilité, négligence ou quoi que ce soit relativement à ce qui fait l'objet de la présente accusation".

M. Lavoie n'a, semble-t-il, plus l'autorité morale lui permettant d'apporter une solution élégante à toute cette histoire. Il s'est lui-même déjà prononcé.

La solution n'est donc ni d'ordre administratif, ni d'ordre juridique. Elle ne saurait être autre que politique. Si le gouvernement ne veut pas aller jusqu'au bout, il devra abandonner l'accusation et chercher ensuite un accomodement administratif.

Et alors certains ministres et le président Lavoie devront reconnaître que leurs paroles ont dépassé leurs pensées lorsqu'ils ont pris part au débat du 21 décembre dernier.

C'est, sans contredit, Me Bienvenue qui est dans la situation la plus délicate. Ayant, en fait, exigé la tête du chef de l'Opposition, il joue perdant du moment même qu'il ne l'obtient pas.

FAILLITE FAILLITE FAILLITE FAILLITE FAILLITE FAILLITE FAILLITE FAILLITE FAILLITE FAILLITE

VENTE DE FAILLITE

D'AMEUBLEMENT HENRI INC. EN FAILLITE

et à qui de droit Paul Rainville, Syndic.

LIQUIDATION LE PLUS VITE POSSIBLE DE:

Lampes, Chaises, Bureaux, Sets de chambre, tables, Miroirs, Réfrigérateurs
Sofas, Sets de cuisine, Matelas, Étagères, Peintures, Machines à coudre, Etc., etc., etc.,

AUX PRIX RIDICULES

Tapis pour intérieur ou extérieur 99c la verge et plus

MOQUETTES 6' x 9' 9' x 12'

À partir de: $9.75 $19.25

STOCK LIMITÉ Premier arrivé premier servi

CHEZ AMEUBLEMENT HENRI INC. TÉL.: 274-6447

7207, rue Saint-Hubert (200 pieds au nord de Jean-Talon)

Heures d'affaires: Lundi, mardi, mercredi 10H. à 18H. Jeudi, Vendredi 10H. à 21H. Samedi 9H à 17H

Vente finale argent comptant ou chèque visé seulement.

VENTE CONDUIT PAR VENTE TRANS-CANADA INC.

ENCANTEUR 272-3195

LIQUIDATEUR 272-9133

FAILLITE FAILLITE FAILLITE FAILLITE FAILLITE FAILLITE FAILLITE FAILLITE FAILLITE FAILLITE

le monde

La Syrie serait prête à conclure un nouvel accord sur le Golan

Arrivé hier matin en provenance de Jérusalem, le secrétaire d'État américain Henry Kissinger a conféré pendant quatre heures environ avec le président Anouar Sadate, à la résidence de campagne du chef de l'État égyptien, dans le delta du Nil, près du Caire. Les deux hommes, qui s'étaient embrassés sur les deux joues en se retrouvant, sont apparus, le sourire aux lèvres, pour répondre aux questions des journalistes à l'issue de leur rencontre. M. Kissinger a déclaré qu'il ne doutait pas que des progrès pourraient être accomplis en direction d'un règlement au Proche-Orient.

par Gérard Castoriades
envoyé spécial de l'AFP

DAMAS, — La Syrie est disposée à conclure un nouvel accord sur le Golan dans la mesure où il facilitera la recherche d'une solution juste et durable du conflit du Proche-Orient et le retrait israélien des territoires arabes occupés, indiquait-on hier à Damas de bonne source à la veille de l'arrivée du secrétaire d'État américain.

Le docteur Henry Kissinger est attendu ce matin dans la capitale syrienne. Il repartira en Israël en début de soirée après s'être entretenu avec les dirigeants syriens.

Les milieux officiels syriens manifestent un optimisme réservé quant aux résultats de la tournée actuelle du secrétaire d'État américain. On ne s'attend pas à Damas à la conclusion d'un accord au cours de cette tournée. Les dirigeants syriens, indique-t-on, informeront le secrétaire d'État — avant son retour ce soir à Tel-Aviv — qu'ils ne s'opposent pas à l'élaboration de tout nouvel accord qui facilitera les travaux de la conférence de Genève. Toutefois ils insisteront auprès du secrétaire d'État sur la reprise, en mars au plus tard, de la conférence de Genève, point essentiel du communiqué commun syro-soviétique publié le 3 février après la visite de Andrei Gromyko à Damas.

Ce document, rappelle-t-on, laisse à la Syrie "la possibilité de participer dans tous les domaines aux efforts visant à la recherche d'une solution juste au conflit du Proche-Orient". Ainsi l'URSS, souligne-t-on à Damas, n'est pas opposée à la conclusion d'un "nouveau pas" au Proche-Orient avant la reprise de la conférence de Genève. Le docteur Kissinger pourra revenir entériner cet accord en mars prochain. L'Égypte, relève-t-on à Damas, a insisté ces derniers temps sur la nécessité d'inclure la Syrie dans tout nouvel accord intérimaire. Dans la capitale syrienne, on estime impensable la conclusion d'un accord égypto-israélien séparé n'incluant pas les autres parties concernées, notamment la Syrie.

On insiste à Damas sur la marge de temps réduite dont disposent les parties concernées quant à la réalisation d'un nouveau pas. Cette limite de temps est principalement due à l'échéance prochaine du mandat des forces des Nations-Unies chargée de veiller au désengagement syro-israélien (FNUOD).

On affirme à Damas qu'il n'y aura pas cette année un renouvellement du mandat des FNUOD si une nouvelle étape vers la paix n'est pas accomplie.

D'autre part, les responsables syriens sont conscients que la position de M. Kissinger est critiquée, voire remise en question ces derniers temps aux États-Unis, minant ainsi sa crédibilité à l'étranger.

L'importance accordée par le président Ford à l'actuelle tournée du secrétaire d'État au Proche-Orient, pense-t-on à Damas, laisse supposer que le chef de la diplomatie américaine est appellé à obtenir des résultats concrets dans sa mission et ne peut se permettre un échec. Il doit en effet rencontrer son homologue soviétique M. Andrei Gromyko à Genève pour un échange de vues et s'efforcera de se présenter à Genève avec de bonnes cartes en main. Or il est évident que la récente visite du ministre soviétique des Affaires étrangères à Damas et au Caire et les rumeurs diffusées au sujet d'un prochain voyage de M. Leonid Brejnev, secrétaire général du P.C. soviétique ont renforcé d'une manière notable la position de l'URSS au Proche-Orient.

On affirme enfin du côté syrien que les dirigeants de Damas ne souhaitent pas voir s'éterniser la situation actuelle, les prochaines élections au sein du commandement du Parti *baas* étant proches.



Saint-Pierre et Miquelon: onzième province canadienne?

Selon l'envoyé spécial du Montreal Star, Claude Arpin, le mécontentement à Saint-Pierre et Miquelon est tel vis-à-vis de la "mère-patrie" que la population du dernier territoire français en Amérique du Nord envisage de plus en plus le rattachement de leurs îles au reste du Canada. Certains St-Pierrais sympathisants du Parti québécois, préféreraient même une union avec le Québec. Pour l'instant, les 65 policiers des Forces Mobiles françaises continuent de se "promener" dans les rues de Saint-Pierre...

Heath refuse de servir sous les ordres de Thatcher

LONDRES (Reuter) — M. Edward Heath a refusé le poste que lui offrait Mme Margaret Thatcher dans le cabinet fantôme, annonçait-on hier, à Londres.

La nouvelle dirigeante du Parti conservateur a rendu visite à son prédécesseur hier après midi, à son domicile londonien. Pendant 25 minutes, elle a en vain tenté de persuader l'ancien premier ministre de servir sous ses ordres.

M. Heath s'y est refusé, répétant qu'il ne souhaitait que continuer à siéger à la Chambre des communes. Ce refus semble signifier la fin de la carrière gouvernementale de celui qui a fait entrer son pays dans le Marché commun. Il reste néanmoins possible qu'il brigue un poste important à Bruxelles dans l'organisation de la Communauté européenne.

Whitelaw adjoint

Mme Thatcher, dès le lendemain de son élection à la tête des tories, s'est mise au travail. Elle a choisi comme adjoint à la direction du parti M. William Whitelaw, son adversaire malheureux de la veille. Si l'ancien secrétaire à l'Irlande du Nord dans le gouvernement de M. Heath a été son principal rival, sa campagne électorale n'a pas été hostile à Mme Thatcher et sa nomination ne constitue pas une surprise.

La première initiative de Mme Thatcher a toutefois été d'annoncer une prochaine visite en Écosse où les nationalistes, lors des deux dernières élections générales, ont porté leur représentation de un à 11 sièges aux dépens des conservateurs. Ce voyage sera le premier d'une série de visites qu'elle effectuera en Écosse au cours des prochains mois, a annoncé son porte-parole.

Documents secrets sur l'O.T.A.N.

WASHINGTON (AP) — Le département d'État a rendu public mardi un nombre important de documents "top secret" qui éclairent d'un jour nouveau la création de l'Alliance atlantique.

On apprend ainsi qu'en 1948, le chef du bureau de planification politique au département d'État, M. George Kennan, était fortement opposé à l'admission de l'Italie comme membre de l'Alliance atlantique, alors que le chef du bureau pour les questions européennes, M. John Hikcerson, insistait pour que l'Italie fut admise. "Un désaccord s'est fait jour et je crains qu'il ne vous faille le résoudre", écrivait M. Kennan au sous-secrétaire d'État Robert Lovett, le 31 août 1948.

"Il m'est avis que nous ne nous aventurerions sur un sol ferme que si nous appelons le pacte un pacte de sécurité de l'Atlantique-Nord et limitons strictement à la région de l'Atlantique-Nord les pays qui pourraient en faire partie", ajoutait M. Kennan.

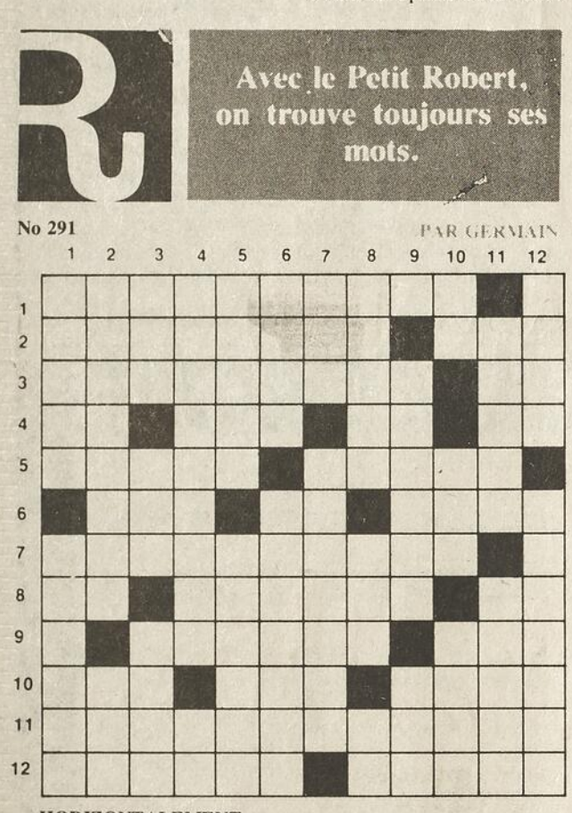
Cependant, M. Hickerson ne trouve pas cette conception satisfaisante, son sentiment étant que cela laisse l'Italie en dehors... et que la conclusion d'un tel pacte, ainsi que je l'ai défini, serait un coup politique porté aux Italiens".

"Les documents publiés ne révèlent pas quelle fut la décision du sous-secrétaire d'État, mais un aide-mémoire en date du 9 septembre, préparé par les diplomates des autres signataires de l'Alliance atlantique, montre clairement que les États-Unis s'étaient rangés à la position de M. Hickerson.

"Le cas de l'Italie soulève un problème particulier", lit-on dans l'aide-mémoire. Ce n'est pas un pays de l'Atlantique-Nord et il est soumis aux limitations militaires imposées par le traité de paix. Mais d'autre part, son territoire revêt une importance stratégique pour les nations ici représentées et son orientation pro-occidentale doit être maintenue et renforcée."

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No 291 PAR GERMAIN



HORIZONTALEMENT

1—Tableaux d'affichage québécois qui portent bien leur nom.
2—Qualifie une femme qui ne sent pas frustrée. — Noyau, centre.
3—Dangereux, nocifs, toxiques. — Oui, dans le Sud.
4—Prép. — Te tiens comme un cadavre mort! — Appris dans le JOUR. — Ruisselet.
5—Petit cigare fait avec des restants. — Inutile quand il est sec.
6—Semblable. — Note. — Travailles comme un galérien.
7—Se dit d'une affaire (entente commerciale, expropriation) qui mérite d'être éclaircie devant les tribunaux.
8—Conifère. — Terre concédée à un seigneur au Moyen Age. — Renforce le oui, dans le Sud de la France.
9—Elle tombe quand elle est mûre. — C'est le genre d'homme que certaines dames impudentes osent déshabiller des yeux, à la dérobée bien sûr...
10—Oh! la jolie petite bestiole! un peu nounoune, un peu benoite, mais qui projète une image extraordinaire avec ses grandes oreilles et ses beaux yeux atones! — Grande ouverte. — Quel bel arbre!
11—Que faire? Les gens qui n'en ont pas sont ennuyants et ceux qui en ont trop sont encore plus ennuyants!
12—Assemblage en ébénisterie. — Arbustre des régions tropicales dont les feuilles et l'écorce donnent une poudre colorante jaune ou rouge.

VERTICALEMENT

1—Il augmente avec les responsabilités écrasantes, l'âge, la bière et la paresse... — Mollusque gastéropode terrestre sans coquille et qui n'avance pas vite.
2—Qui ouvre l'appétit. — Introduit la réponse d'une femme du monde.
3—La plupart des gens y portent un masque, même s'il n'est pas masqué! — Sans bavures. — Entre plus et moins l'infini.
4—Celle qui existe entre les hommes est encore plus flagrante au XXe siècle, et bien malin qui l'abolira. — Prép.
5—Favorisés par le sort. — Mettre en gerbes.
6—Décodées. — Au Québec, qualifie une industrie qui fournit du travail à bien des industries hors du Québec!
7—Il n'a jamais coûté cher mais vaut de moins en moins cher! — Qualifiait des jeunes filles qui étaient bien vues des religieuses dans les couvents.
8—Espoir de député (part. passé) — Bison d'une espèce disparue. — Interjection.
9—Cousin de l'écureuil. (québ.) — Strip-tease!
10—Poss. — Zigouille, occit. — C'est un petit rien de rien du tout.
11—Mammifère qui fait penser à un ouvre-bouteilles avec ses deux grandes dents! — Ah! Combien de fois au cours des siècles n'a-t-il pas investi le corps d'une femme pour mieux investir l'âme d'un homme!
12—Qualifie un mari qui a toujours le dessous... — Se dit d'un triangle dont les trois côtés sont inégaux.

Solution No 290

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	A	V	A	R	D	A	G	E	■	M	I
2	O	P	I	N	I	A	T	R	E	S	■	N
3	R	A	V	I	■	M	O	U	■	O	U	F
4	D	I	E	S	E	■	M	E	S	U	R	E
5	E	S	■	E	T	R	E	■	O	R	E	S
6	L	E	T	T	R	E	■	B	I	D	E	T
7	■	M	E	T	A	P	H	O	R	E	■	E
8	V	E	N	E	N	E	U	X	■	S	A	S
9	U	N	E	■	G	R	I	E	F	■	B	■
10	E	T	U	V	E	E	S	■	I	L	O	T
11	■	■	R	I	R	E	■	C	L	A	I	R
12	B	A	S	S	E	S	S	E	S	■	S	I

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

Drummondville
Vous désirez recevoir
LE JOUR
par camelot, tous les matins:
COMPOSEZ: **819-478-5730**

coop hec
5255, av. Decelles, Tél.: 343-4341
Suite 1007, Montréal 250, Québec

UNE COOPÉRATIVE ADMINISTRÉE PAR LES ÉTUDIANTS DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES.

**Plus de 10,000 membres (actifs et auxiliaires)*
**Plus de $600,000. de chiffres d'affaires*
**Magasin scolaire, librairie spécialisée en administration, photocopieuses, distributrices alimentaires.*

A DÉJÀ 30 ANS...
ET ÇA CONTINUE.

Le BOTTIER
PLACE LONGUEUIL

C'est la fête... j'embarque!

Parti Québécois comté Sauvé vous reçoit le 15 février 1975 à l'école Calixa-Lavallée 4444 est Henri-Bourassa
information: 324-3380
Permis d'alcool prix: $1.00

SCRIBEC
45 est, rue Jarry
Montréal
387-2486

SECRÉTARIAT
DACTYLOGRAPHIE
IMPRESSION

PHOTOCOPIE XEROX

1-4	11¢
5-10	8¢
11-16	7¢
	la copie
17-30	6¢
31-49	5¢
50-70	4¢

Format legal et papier couleur 10% en sus Reduction a partir de 14 x 18

IMPRESSION OFFSET

copies	8½ x 11"	8½ x 14"
100	3.50	4.15
200	4.65	5.95
300	5.85	7.15
400	7.00	9.20
500	8.15	10.05
600	9.00	11.25
700	9.60	11.90
800	10.20	12.75
900	10.80	13.35
1000	11.70	14.00
2000	20.70	25.85
3000	30.25	38.00
4000	39.70	49.90
5000	49.00	61.75



NE VOUS LAISSEZ PAS AVOIR!

Si votre chevelure s'éclaicit et que vous avez peur de devenir chauve, ne vous laissez pas abattre en croyant que c'est inévitable. Toutes les calvities ne sont pas héréditaires, car plusieurs conditions locales du cuir chevelu, l'angoisse et une carence en vitamines, peuvent entrainer la chûte des cheveux.

Les cliniques THOMAS la plus grande organisation mondiale de traitement du cuir chevelu, se sont specialisees avec succes dans le traitement du cuir chevelu depuis 54 ans. Il y a bien des chances que nous puissions vous aider. Il ne vous en coûte rien de vous informer.

Prenez donc un rendez-vous aujourd'hui et faites un geste positif vers l'acquisition d'une chevelure saine.

Thomas
Depuis 54 ans
Spécialiste capillaire
Sem. 10 a.m. à 7 p.m. Sam. 9 a.m. à 2 p.m.
1010 ouest, Ste-Catherine, suite 637
Édifice Carré Dominion.
Tél.: 866-3041
5125, rue Du Trianon, suite 410
Centre Commercial Place Versailles
Tél.: 353-5410

agenda international

EN PERMANENCE
CUBA

●exposition d'affiches, de livres et de revues de Cuba. Au Carrefour international, 4258 rue de Lorimier. Du lundi au vendredi, de 9h à 5h, le mercredi de 9h à 22h. Entrée libre.

le monde

Un porte-avions français se dirigerait vers l'île

La mort de Ratsimandrava provoque une crise politique profonde à Madagascar

Près de 24 heures après l'assassinat du chef d'État malgache, la tension continue à monter à Madagascar où les forces armées tentent d'investir le camp retranché d'Antanimora, refuge des auteurs de l'attentat. Des tirs de mortiers et d'armes automatiques ont secoué la capitale malgache tout au long de la journée d'hier tandis que des avions gouvernementaux survolaient le camp en le mitraillant.

Par ailleurs, le porte-avions français "Clémenceau" fait actuellement route vers Madagascar, apprenait-on de bonne source hier après-midi à Paris. Le porte-avions ainsi que plusieurs autres bâtiments de la marine française de l'escadre de l'océan Indien, précise-t-on de même source, font mouvement vers la grande île pour le cas où la situation s'y aggraverait et où le rapatriement rapide des Français deviendrait nécessaire.

TANANARIVE (d'après l'AFP) — L'annonce de la mort du colonel Richard Ratsimandrava, qui, selon la radio malgache, est l'oeuvre d'agents du groupe mobile de police GMP a été accueillie avec stupeur par la population, invitée à rentrer chez elle pour ne pas se trouver mêlée à des combats de rues. On continue toutefois à ignorer les mobiles exacts de l'attentat qui, selon M. Monja Jaona, leader du parti d'extrême-gauche Monima, ne peuvent être que politiques.

Directoire militaire

Selon les autorités militaires, qui ont constitué dans la nuit de mardi à mercredi un directoire militaire de 19 membres, présidé par le général Andriamahazo, les auteurs de l'attentat se sont réfugiés auprès du colonel Brechard Rajaonarison, retranché à Antanimora depuis la fin du mois de janvier et qui réclame depuis lors une refonte de l'appareil militaire et administratif.

Le conseil militaire devait lancer dès hier matin un appel aux agents du GMP leur demandant de se rendre. Une seconde tentative de réconciliation faisant appel à des sentiments humanitaires était entreprise quelques heures plus tard par le général Andriamahazo auprès du colonel Rajaonarison alors que les forces régulières poursuivaient l'encerclement du camp.

La capitale, Tananarive, avait retrouvé peu après 10 heures du matin son aspect de couvre-feu et les liaisons aussi bien télex que téléphoniques étaient coupées avec l'étranger, plongeant l'île dans un isolement complet.

L'aéroport d'Ivato est également fermé aux vols internationaux, annulés depuis hier matin.

Ce nouvel épisode de la crise politique qui secoue Madagascar depuis plus d'un mois, met une fois de plus en évidence le malaise qui règne au sein de l'armée. Déjà, le 31 décembre dernier, la presse malgache avait fait état d'un coup d'état manqué de militaires dirigés par le colonel Rajaonarison.



Richard Ratsimandrava: *"... l'oeuvre d'agents du groupe mobile de police"*

bref monde

Illiytchev de retour à Pékin

PÉKIN (AFP et AP) — M. Leonide Iliytchev, vice-ministre soviétique des Affaires étrangères et principal négociateur soviétique aux conversations frontalières sino-soviétiques, est arrivé hier à Pékin, après six mois d'absence de la capitale chinoise. On a appris, à l'occasion de cette arrivée, que le chef de la délégation chinoise à ces conversations avait changé: M. Han Nien-loung, vice-président des Affaires étrangères, a remplacé dans cette fonction M. Yu Chan, également vice-ministre. Les conversations frontalières sino-soviétiques se poursuivent depuis plus de cinq ans, sans avoir donné à ce jour de résultats. Du côté soviétique, on nie l'existences même d'un problème frontalier avec la Chine.

Fusée sur un marché: 4 morts

PHNOM-PENH (Reuter) — Une fusée lancée par les insurgés est tombée hier sur le marché central de Phnom-Penh, tuant au moins quatre personnes et en blessant dix autres. Elle était l'une des sept roquettes qui ont été tirées sur la ville et autour de la ville. Celle tombée sur le marché aurait pu faire davantage de victimes si elle avait été tirée à un autre moment que pendant la fermeture de midi.

Augmentation de la liste civile de la reine

LONDRES, (AFP) — M. Harold Wilson, Premier ministre britannique, a annoncé hier à la Chambre des Communes une augmentation de la liste civile royale qui passe de neuf cent quatre vingt mille livres à un million quatre cent mille livres, (soit 3 millions de dollars). Le Premier ministre a justifié cette augmentation, la première depuis 1972, par l'inflation et les impératifs du "contrat social" qui ont récemment provoqué de fortes hausses des salaires des employés de la couronne. Environ les trois quarts des sommes allouées à la liste civile de la reine sont dépensés en salaires, a précisé M. Wilson.

Hussein souhaite rencontrer Giscard

SAINT-MORITZ, (AFP) — Le roi Hussein de Jordanie a déclaré hier qu'il espérait avoir "l'occasion de rencontrer dans un très proche avenir le président Valery Giscard d'Estaing". Au cours d'un entretien avec des journalistes à la station de sports d'hiver de Saint-Moritz en Suisse, le souverain jordanien a souligné qu'il "n'avait jamais eu le plaisir de rencontrer le président français". Le souverain qui est en vacances depuis dimanche chez le chah d'Iran, a également déclaré qu'il attendait "avec beaucoup d'intérêt" la visite de M. Henry Kissinger, le secrétaire d'État américain qu'il rencontrera demain à Akaba, en Jordanie.

"Cosmos": nouveau satellite soviétique

MOSCOU (AFP) — Un nouveau satellite artificiel de la terre, "Cosmos", le 708e de la série, a été lancé hier en URSS, annonce l'agence Tass. Le satellite, destiné à la poursuite de l'exploration du cosmos, précise l'agence, aura une période de révolution de 113, 6 minutes.

Les prisonniers politiques n'existent pas en URSS

MOSCOU (Reuter) — Quatre dissidents soviétiques, dont le physicien Andreï Sakharov, ont demandé hier, à l'opinion publique mondiale de soutenir l'action de prisonniers soviétiques condamnés pour leurs convictions et qui réclament le statut politique. Ils précisent qu'un groupe de sept prisonniers dans un camp de l'Oural a commencé lundi une grève de la faim de sept jours pour obtenir un statut spécial. Selon les autorités soviétiques, il n'y a aucun détenu politique dans les prisons soviétiques et ils ont tous été condamnés pour des actes criminels.

Tempête de neige à New York

NEW YORK (AFP) — Une tempête de neige s'est abattue, hier matin, sur la ville de New York et la région environnante. L'aéroport de La Guardia a été fermé et l'on signale des retards dans les départs et arrivées à l'aéroport de Kennedy. Une couche de neige de quelques pouces s'est formée dans les rues et de nombreux accidents ont été signalés. Le trafic des trains de banlieue a également été sérieusement perturbé.

Avortement filmé à Rome

ROME (AFP) — Un avortement par la méthode Karman a été filmé, hier, à Rome, et projeté une heure plus tard durant une conférence de presse organisée par le "Mouvement pour la libération de la femme". (MLD). Pour prouver l'authenticité du film et sa date, les organisatrices de la manifestation avaient filmé la patiente avant l'intervention, tenant à la main deux quotidiens du 12 février. L'opération et la projection du film — pour la première fois en Italie — avaient pour but, ont déclaré les militantes du MLD, de "prouver à l'opinion publique que, en dépit de l'arrestation d'Adele Facio fondatrice d'un Centre pour avortement clandestin à Florence, les Italiennes n'ont pas cessé d'avorter, ni le MLD de commettre des "délits" en aidant les femmes à avorter".

La femme stérilisée par le... nombril

WASHINGTON (AP) — Le Dr. R.T. Ravenholt, directeur du bureau démographique de l'Agence du développement international, a fait état d'une nouvelle méthode de stérilisation de la femme, par une opération pratiquée par le nombril. Cette méthode, plus rapide et plus sûre, a été mise au point par un médecin coréen, le Dr. In Bae Yoon, et représente, selon le Dr. Ravenholt, "un progrès très important" en matière de ligature des trompes de Fallope. Au surplus, la cicatrice est pratiquement invisible.

Le carnaval de Rio se termine... comme d'habitude

RIO DE JANEIRO, (AFP) — Les quatre jours d'enthousiasme et de folie collective du festival se sont terminés hier matin à Rio, mettant fin au règne éphémère de Momo 1. Les milliers de participants du carnaval de Rio se sont livrés à un véritable délire de chants et de danses malgré une température oscillant continuellement entre 30 et 37 degrés centigrades. Les danseurs ont épuisé leurs dernières énergies au cours des bals qui ne se sont achevés qu'hier matin à l'aube, et les balayeurs chargés de nettoyer le centre de la capitale brésilienne ont découvert de nombreux noctambules dormant dans les rues et avenues de la ville. Comme les années précédentes, la violence a été présente tout au long du carnaval: 103 personnes ont été tuées, 14.000 blessées et de nombreuses autres arrêtées pour attaques à main armée.

Argentine

L'armée contre les guérilleros

Depuis la disparition de Juan Domingo Pèron, le 1er juillet dernier, extrémistes de droite et extrémistes de gauche se livrent une lutte sans merci. Leur "guerre" a déjà fait plus de deux cents victimes. Pour mettre fin à ces affrontements sanglants qui menacent de déséquilibrer la vie intérieure du pays, Mme Pèron décidait ce mois-ci de contre-attaquer. Dimanche dernier, la grande offensive de l'armée argentine commençait contre les guérilleros...

par José Bode Gomez

Service spécial de la Prensa latina

BUENOS AIRES — La première répercussion de la lutte anti-guérilla, entreprise en grande envergure par l'armée argentine, s'est fait sentir dans la petite province de Tucuman à mille 378 kilomères au nord-ouest de cette capitale.

Le secrétariat de la presse et de diffusion de la présidence a émis un communiqué, dimanche dernier annonçant que le pouvoir exécutif avait décidé l'intervention des forces armées contre la guérilla.

Dans la ville de San Miguel de Tucuman, le commando de la cinquième brigade d'infanterie a informé simultanément que plusieurs opérations anti-guérilla avaient commencé.

Des forces de la police et de la sécurité participent également dans ces opérations qui ont lieu dans la région sud-ouest de Tucuman.

Le communiqué officiel signale que la guérilla essaye de pénétrer dans les milieux ruraux, ce qui est interprété comme étant une action de l'armée révolutionnaire du peuple" (déclarée illégale par le gouvernement depuis un an et demi) dans les régions paysannes des vallées de Tucuman.

Tucuman est la plus petite des provinces argentines, avec une superficie de 22 mille 500 kilomètres carrés. Elle est cependant la plus peuplée (par rapport à la superficie) et le recensement de 1970 a enregistré 766 mille habitants.

Pratiquement la moitié de la population se concentre dans la capitale de la province et une grande partie des habitants réside dans les nombreux centres de l'industrie sucrière de cette province. Non moins de 16 centrales sucrières produisent environ 900 mille tonnes de sucre de canne par an, soit 50 pour-cent de la production nationale.

En septembre dernier, les ouvriers de la canne à sucre ont paralysé la récolte pendant 17 jours, demandant la légalisation de leur syndicat et une augmentation salariale de 510 pesos (59 dollars) par mois.

Au plus fort de la grève, des dirigeants syndicaux de plusieurs sections locales du pays connus pour leur opposition à la direction progouvernementale de la confédération générale du travail, se sont réunis à San Miguel de Tucuman.

Quant à la lutte anti-guérilla, une grande mobilisation des forces combinées de l'armée, de la gendarmerie (garde-frontière) et de la police a eu lieu au mois d'août de l'année dernière.

Selon des informations officielles, cette mobilisation s'est étendue sur une zone de 40 mille hectares dans les environs des montagnes de la province de Tucuman, afin de détruire les bases mêmes de la guérilla.

En juin de l'année dernière, un commando de l'ERP" (armée révolutionnaire du peuple) a occupé un hameau de cette région et en septembre une action similaire a eu lieu dans une autre localité de la province de Tucuman.

À la fin de l'année, un militaire, le lieutenant colonel Nestor Ruben Castelli, a été nommé chef de la police provinciale de Tucuman.



L'Argentine en Amérique du Sud

Amnesty International accuse:

Violations des droits de l'homme au Paraguay, en Uruguay et en Argentine

LONDRES, (AFP) — Les violations graves des droits de l'homme ont atteint de nouveaux records au Paraguay, en Uruguay et en Argentine, a affirmé hier dans un communiqué l'organisation *Amnesty International* dont le siège est à Londres. Selon *Amnesty*, entre 500 et 1200 personnes soupçonnées de "conspiration" contre le président Alfredo Stroessner ont été emprisonnées au Paraguay lors d'une vague d'arrestations en décembre 1974, et sont soumises à la torture au cours des interrogatoires. Au moins un prisonnier est mort des suites de sévices, affirme le communiqué. Le communiqué dénonce également l'action de polices parallèles et de milices dans ces trois pays qui "collaborent entre elles à l'enlèvement et l'assassinat des opposants politiques et des suspects". "Cette coopération s'étend aussi aux forces de police officielles", écrit *Amnesty*.

ÉCOLE DE CONDUITE
Harley
669 4440
MONTREAL ET LAVAL

COLLEGE JEAN-DE-BREBEUF
(cours collégial)

- Collège reconnu d'intérêt public
- Collège mixte - résidence pour étudiants seulement

PROGRAMME:
Le cours collégial (diplôme d'études collégiales)

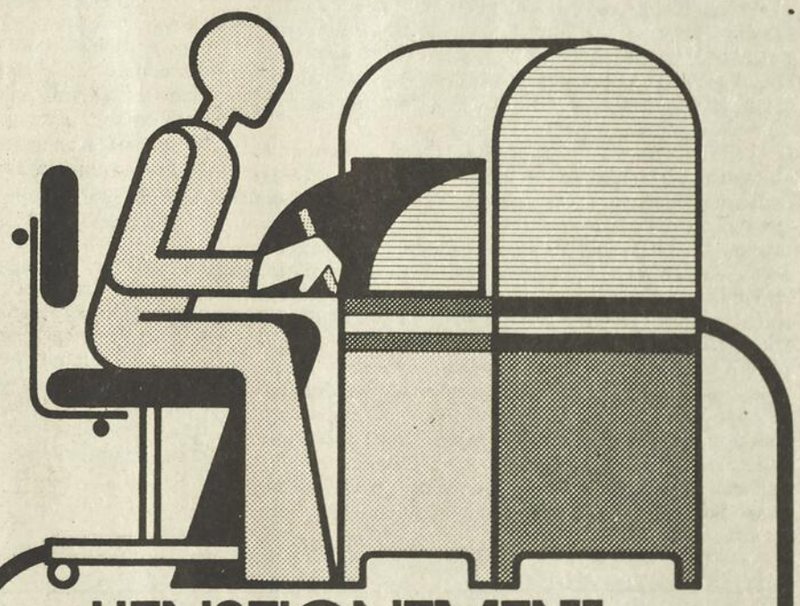
COURS PRÉPARANT A TOUS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES:

1—Sciences de la santé
2—Sciences pures et appliquées
3—Sciences humaines et sciences de l'administration
4—Arts plastiques
5—Lettres, langues modernes et théâtre.

ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1975

Date limite: 1er mars 1975

RENSEIGNEMENTS:
BUREAU DES ADMISSIONS
Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél.: 342-1320 poste 255
(Le Collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans)



L'ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE

. . . la réponse à votre désir de formation et de perfectionnement.

Près de 100 cours offerts

- Étudiez à votre propre rythme sous la supervision de professeurs compétents.
- Choisissez la date d'inscription qui vous convient le mieux.
- Choisissez le lieu, le moment, la durée et la progression de vos études.

Demandez le prospectus du Ministère: postez le coupon ci-dessous sans tarder.

Renseignez-vous enseignez-vous

Service des cours par correspondance,
C.P. 1000, succursale C,
Montréal, Québec. H2L 4K6

Veuillez, sans engagement de ma part, me faire parvenir le prospectus complet des cours que vous offrez. L-J-13

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Province _____ Code postal _____

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
SERVICE GÉNÉRAL
DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT

éditorial

L'imbroglio pétrolier

À la fin de 1973 et au début de l'an dernier, il était courant pour les fédéralistes d'invoquer le prix relativement bas des produits pétroliers au Québec, comme un argument politique. "Voyez-vous, disaient-ils en substance, ce que l'indépendance apporterait au Québec: l'essence et l'huile à chauffage devraient être payées au prix mondial, c'est-à-dire beaucoup plus cher". L'argument portait, indiscutablement. Il est vrai que quand le prix du baril de pétrole brut venant du Moyen-Orient ou du Vénézuéla atteint 10 dollars, alors que le prix aux raffineries canadiennes de l'Est était encore à 4 dollars, on se sentait dans maints milieux indépendantistes assez démontés devant la puissance du fait.

Assez rapidement les premiers ministres du Canada et du Québec ont cessé de se servir d'un argument qui, à première vue, était probablement le plus percutant de tous ceux dont jusqu'alors ils avaient disposés. Il faut dire que, devant la hargne et la grogne des provinces de l'Ouest et les pressions des compagnies de pétrole, le prix intérieur canadien fut assez vite porté à $6.50 le baril.

Le 10 avril, les premiers ministres doivent se réunir à nouveau. Mardi MM. Trudeau et Lougheed se rencontraient pour convenir que le prix intérieur canadien devrait être à nouveau augmenté à la suite de cette conférence. Ils n'ont, semble-t-il, pas pu s'entendre sur le montant de la hausse, mais ils en ont accepté le principe. La rencontre en tous cas, confirme une idée qui flottait dans l'air depuis plusieurs mois à Ottawa, c'est-à-dire que tôt ou tard, il va bien falloir que le prix canadien soit aligné sur le prix mondial.

Il y a plusieurs raisons pour que l'écart soit graduellement refermé. L'exploration par les compagnies dans l'Ouest canadien fonctionne au ralenti. Pourquoi, en effet, les compagnies seraient-elles incitées à dépenser des sommes importantes de découverte et de mise en valeur si le pétrole ainsi trouvé vaut à peine plus que la moitié de celui qu'elles peuvent obtenir dans d'autres pays (là où on ne les a pas mises à la porte). Sans doute pouvaient-elles jusqu'à maintenant se rattraper au Canada grâce à un régime fiscal étonnamment avantageux (pour elles). La décision du gouvernement fédéral de ne plus les laisser déduire de leur revenu imposable les royautés qu'elles paient aux provinces, a soudainement rendu le régime fiscal beaucoup moins "favorable".

La porte de sortie qui peut éviter de nouvelles tensions entre les premiers ministres des provinces et le gouvernement fédéral est donc la hausse des prix.

Il y a une autre raison qui la rend inévitable. C'est le projet de Syncrude. La mise en valeur des sables bitumineux de l'Athabaska va être beaucoup plus difficile que prévue. Le coût des installations a connu une hausse fulgurante et il apparaît maintenant qu'aux prix actuels du pétrole, le projet serait assez peu rentable. Devant le retrait d'un des membres du consortium, le gouvernement fédéral et ceux de l'Alberta et de l'Ontario, y ont investi plusieurs centaines de millions de dollars. Ils sont maintenant les partenaires de compagnies qui ont un intérêt direct à ce que le prix du pétrole soit le plus élevé possible pour rentabiliser leur exploitation.

Le grand rêve d'il y a un an qui consistait, dans le tourbillon mondial des surenchères et des pénuries, à faire du Canada un hâvre d'abondance énergétique et de prix raisonnables, s'effrite rapidement.

Politiquement, on comprend donc que les hommes politiques fédéralistes aient plutôt tendance à laisser de côté ce qui, il n'y a pas si longtemps, semblait l'arme par excellence contre le séparatisme. Et au fond, toujours sur le plan politique, ils ont probablement intérêt à remonter les prix pétroliers rapidement, en tous cas assez longtemps avant la prochaine élection au Québec, pour que l'opinion publique ait le temps d'oublier. Cette opinion publique a d'ailleurs été plus sage que la plupart des observateurs chevronnés.

Il n'y a pas si longtemps qu'on entendait couramment dire que le gallon d'essence monterait à $1 dollar. Les politiques fédérales l'ont temporairement bloqué à un niveau moyen un peu supérieur à 60 cents. On sait maintenant que l'escalade va reprendre. Le pendule politique va à nouveau se renverser. Et, suite à la hausse prochaine du mois d'avril, l'initiative retournera chez les indépendantistes.

Au delà de ces jeux de bascule dans l'argumentation politique, un phénomène fondamental ne doit pas être oublié. Obsédé par ses querelles avec l'Alberta, le gouvernement fédéral place assez bas dans l'ordre de ses priorités, l'exploration pétrolière de la Côte Atlantique. Et pourtant les signes de découverte se multiplient. Les résultats obtenus à l'Ile des Sables, ou par la Compagnie française des Pétroles au large du Labrador sont plus qu'intéressants. Le travail dans le golfe du Saint-Laurent est désespérément lent.

Il resterait au gouvernement de Québec à bouger.

Jacques Parizeau

commentaires

À quand la colère de M. Goldbloom?

Le ministre Victor Goldbloom est-il, oui ou non, capable d'une sainte, tumultueuse et persistante colère? C'est la question non pas de $64,000, mais de plus de $500 millions. Les moralistes peuvent, s'ils le veulent, répéter à satiété que la colère est mauvaise conseillère; les Montréalais savent, quant à eux, que la démocratie la plus élémentaire ne renaitra jamais à Montréal à moins qu'un ministre en furie ne se décide à rappeler au maire de la métropole (?) les exigences de la vie démocratique.

Malheureusement, Anne, ma soeur Anne, ne voit encore venir aucune colère du côté de M. Goldbloom.

Les caricatures de Girerd ont pourtant décrit le problème mieux qu'aucun éditorialiste n'aurait su le faire. Le maire Drapeau, placé devant des opposants, s'est résigné à leur présence à l'hôtel de ville, mais il n'en a pas tiré comme conclusion qu'il leur devait des comptes. Pire encore, le maire de Montréal estime visiblement qu'il ne faut pas confondre "présence à l'hôtel de ville" et "droit de regard sur les décisions municipales". Si M. Drapeau concède, à regret, que le RCM a gagné quelques sièges, il continue à se considérer comme le seul maitre de Montréal.

Les preuves de cette persistante arrogance ne manquent pas. Le conseiller Michael Fainstatt, du RCM, s'insurge, à bon droit, par exemple, devant la désinvolture avec laquelle l'hôtel de ville a adopté le budget. En 65 minutes, disait M. Fainstatt au reporter de **Pulse,** on a béni un budget de plusieurs centaines de millions. Dire qu'il s'agit là d'un comportement aussi ridicule qu'inadmissible, c'est se satisfaire d'euphémismes. La vérité, c'est que Montréal, en dépit du retour de l'opposition à l'hôtel de ville, s'entête dans ses plus déplorables habitudes de mutisme, d'autocratie, d'obéissance servile aux caprices du chef.

Si la démocratie éprouve autant de difficultés à prendre pied à Montréal, ce n'est ni le fruit du hasard ni la conséquence d'une distraction. Les difficultés se multiplient parce que M. Drapeau, froidement, délibérément, emploie son génie à les susciter. Jusqu'en novembre dernier, cet homme, fort peu porté sur la démocratie, rencontrait quand même civilement les conseillers municipaux sur une base mensuelle. La rencontre ne lui coûtait guère puisqu'il y retrouvait des gens humblement soumis à sa vision des choses. Depuis novembre, même ce simulacre de comportement démocratique a disparu: M. Drapeau a mis fin aux rencontres mensuelles et il s'en tient aux strictes stipulations de la loi, c'est-à-dire à une séance par trimestre. Depuis décembre, les conseillers attendent donc en vain la prochaine apparition du Maire-Soleil. C'est là une façon non équivoque de faire savoir aux élus du RCM qu'ils ne seront jamais, aux yeux du maire Drapeau, autre chose que des intrus. M. Drapeau est démocrate, mais tout de même pas au point de respecter les droits de l'opposition.

On connaît d'ailleurs fort bien l'amour que porte M. Drapeau à l'opposition: moins il y a d'opposition, plus il est heureux. Quand il n'y en a pas, il demande suavement: "Est-ce à moi de la susciter?" Mais quand il y en a, il s'active à la priver d'information et de moyens. S'il réussissait à stériliser la présente opposition, M. Drapeau reviendrait sans doute à ses meilleurs sophismes: "Est-ce à moi à rendre l'opposition plus dynamique?" Tirons comme conclusion que, Jean Drapeau vivant, l'opposition ne jouira jamais d'un statut normal à Montréal.

Pourtant, aussi étrange que cela paraisse, il n'appartient pas au tyranneau Drapeau de définir les droits de l'opposition. Au-dessus de lui — mai oui, M. Goldbloom! — existe un pouvoir québécois qui peut modifier rapidement et substantiellement les règles du jeu. À voir l'arrogance de M. Drapeau et la toujours exquise politesse de M. Goldbloom, on oublie, en effet, que Québec peut forcer l'administration municipale de Montréal à traiter l'opposition et le public d'une toute autre façon. Que ce pouvoir québécois soit depuis longtemps demeuré en veilleuse ne change rien au problème: le pouvoir existe et ne demande qu'à s'exercer.

En termes concrets, il est grandement temps que Québec modifie la charte de Montréal pour imposer à cette hautaine administration l'obligation d'un "journal des débats". À elle seule, cette mesure force fréquemment les administrateurs publics à mieux étayer leurs déclarations, à montrer plus de constance dans leurs promesses, à mieux peser leurs restrictions mentales. Mais il y a plus important: de toute urgence, Québec doit forcer le conseil municipal à multiplier ses séances. Quatre réunions par année pour décider d'un budget de plus d'un demi-milliard, c'est médiéval et délirant. Ou bien M. Goldbloom, malgré la mésaventure des Jeux olympiques, ne connait pas encore "son" Jean Drapeau, ou bien M. Goldbloom sait qu'il ne faut pas permettre à cet homme de prendre ses décisions en secret.

En somme, M. Drapeau aime les secrets et il possède à fond l'art de rendre ses secrets terriblement dispendieux. M. Goldbloom le sait mieux que quiconque. Reste à savoir si M. Goldbloom déteste assez le ridicule dont on l'abreuve pour se fâcher. Et se fâcher vraiment.

Laurent Laplante



vous avez la parole

Le Jour de l'Epiphanie

Paul VI a-t-il provoqué le gel du dialogue?

La mutilation accélérée de notre pouvoir d'achat, l'élargissement du chômage, l'étranglement des pays industrialisés par l'O.P.E.P., les guerres au sud-est de l'Asie et la famine dans le Quart-Monde réclament une collaboration amoureuse de toutes les églises chrétiennes de la Terre. Or, la détente qui, depuis Jean XXIII (1958), se manifestait entre catholiques, anglicans, protestants et orthodoxes vient de reculer de dix-sept ans en huit secondes quand, le jour de l'Epiphanie Paul VI a déclaré devant six cents missionnaires (je cite l'Agence France-Presse): "C'est seulement par l'Eglise catholique que peut s'obtenir toute plénitude des moyens de salut". C'est le gel du dialogue!

Pourtant, le Décret Conciliaire sur l'Oecuménisme (no 11) stipulait: "La méthode et la manière d'exprimer la foi catholique ne doivent nullement faire obstacle au dialogue avec les frères". J. Lescrauwaet, M.S.C., Th. D. de l'Université catholique de Nijmegen, auteur de "Compendium van het Oecumenisme" (Roermond-Maaseik), précise que "la mentalité oecuménique diffère de la méthode apologétique par une atmosphère de modestie sans prétention" et que "un prédicateur (Paul VI?) doit savoir ce qui est relatif dans toutes les communautés chrétiennes". H. Berkhof, Th. D. de l'Université de Leiden, auteur de "De katholiciteit der Kerk" (1962), pense que "le monde entier écouterait le Pape s'il posait des questions fraternelles à la conscience chrétienne plutôt que de mettre sur les épaules des autres maints fardeaux externes". Surtout que, d'après Hans Kung qui a étudié à la Grégorienne et à l'Institut Catholique et à la Sorbonne, "Toutes les définitions, de par leur nature même, donnent seulement une délinéation imparfaite, incomplète, confuse, partielle et fragmentaire des mystères de la vérité" (cf. "The Church", Burns & Oates, Londres, 1967, page 343).

Paul VI n'a pas dû faire approuver par les Evêques du monde entier son discours de l'Epiphanie. Hugh Montefiore, auteur de "Christ for us today" (1968), opine que "le fait que Paul VI omet de consulter le Collège des Evêques catholiques romains, immédiatement après la Constitution Dogmatique de l'Église du Concile Vatican II, ajoute à l'ahurissement des protestants". Justement, le cardinal Léon-Joseph Suenens, auteur de "La Coresponsabilité dans l'Eglise d'aujourd'hui", Bruges, (1968), constate que "les orthodoxes, les anglicans et les protestants du monde entier sont particulièrement intéressés à la façon dont les catholiques vont traduire en actions l'attitude collégiale prônée par le Concile"...

Le Concile Vatican II, dans son Décret sur l'Oecuménisme, no 11, secoue nos préjugés en osant affirmer que "il y a un ordre ou une hiérarchie des vérités de la doctrine catholique, en raison de leur rapport différent avec les fondements de la foi chrétienne". L'Evêque très catholique A. Pangrazio a bouleversé une foule de Pères conciliaires en leur faisant remarquer que "les différences doctrinales entre les nombreuses sectes de chrétiens concernent principalement une catégorie seconde de vérités" et en classant parmi les affirmations de deuxième ordre "les éléments ecclésiaux qui construisent l'Eglise" (Council Speeches of Vatican II, edited by Y. Congar, Londres, 1965). H. Muhler, dans "Die Lehre Vaticanum II uber die hierarchia veritatum" (in "Theologie und Glaube", no 57, pp. 303-335), rappelle que, quand on prêche, "les enseignements catholiques secondaires ne doivent pas être traités comme appartenant au même niveau que le Crédo des Apôtres".

Ce serait un bel exemple d'humilité — vertu propre de saint Pierre — si Paul VI tranchait ex cathedra que ses encycliques et discours ne sont pas infaillibles.

Berkhof écrit que le Pape ne devrait pas avoir peur de rétracter des affirmations faites par lui ou par ses prédécesseurs: "such a fear is typical of political bosses"; Pierre a été choisi, d'après lui, comme rocher de l'Eglise parce qu'il a eu une histoire particulière de reniement ("et je ne connais pas cet homme", Matthieu 26.72) après quoi il a reçu autorité ("sois le pasteur de mes brebis", Jean 21.16): "il a pu être leader de tous, il était le plus humble de tous."

King (The Church, page 472) écrit que ce qui est nécessaire, "c'est un renoncement évangélique au pouvoir spirituel". Montefiore demande la démission volontaire de Paul VI: "à une époque où la vitesse du changement dans le monde ressemble à une courbe exponentielle, pour exercer l'office pastoral suprême, la vieillesse est moins un atout qu'un empêchement".

Dans I Corinthiens 12.25, l'Esprit de Jésus réclame que "il n'y ait point de division dans le Corps (mystique) mais qu'au contraire les membres (Paul VI?) se témoignent une mutuelle sollicitude". Berkhof dit que "loin de fortifier ses frères (Luc 22.32), le Pape les découragera dans leurs tentations en dogmatisant". Lescrauwaet, M.S.C., nous supplie de "corriger notre idée que la primauté de Pierre est la source de l'unité chrétienne: elle est un instrument qui doit être une aide vers cette unité." Montefiore aimerait que Paul VI admette officiellement que "le Vatican s'est déjà trompé (Galilée, prêts-à-intérêts)" et que "l'Esprit-Saint est capable d'éclairer des gens qui ne sont pas dans l'église romaine."

Armand Croteau,
Montréal.

Les difficultés du JOUR confirment sa nécessité

Alors que les preuves de scandales et de patronage se font légion autour d'un gouvernement prématurément vieilli et de ses satellites financiers, alors qu'une presse émasculée et baillonnée par les ramifications du pouvoir ne peut plus servir d'information valable pour la population, l'importance d'un quotidien comme LE JOUR est fondamentale.

Cette importance est confirmée par l'ostracisme dont LE JOUR est frappé par le gouvernement lui-même (page 2, édition du 23 janvier) et par combien d'autres de ses organismes et satellites.

Bien sûr, il est beaucoup plus facile de se laisser berner béatement et d'avaler les inepties d'une certaine presse à sensations que de faire l'effort de s'informer et de se fabriquer une opinion sérieuse sur notre vie collective. Pour ceux, cependant de plus en plus nombreux, qui sont sensibilisés un tant soit peu à cette perspective, LE JOUR constitue le seul instrument valable d'information et de réflexion dont le Québec de 1975 ne peut absolument pas se passer.

À tous ceux donc qui sont prêts à cet effort minimum de prise de conscience sociale et politique, il revient de contribuer au soutien et à l'essor du meilleur organe d'information qui nous reste au Québec: LE JOUR.

Jacques Fortier
Courville

Québécair, les journaux et les voyageurs

Volant de Québec à Mont-Joli le 27 janvier dernier, j'ai pu attraper un Montréal-Matin.

Au retour, le soir même, de Mont-Joli à Baie-Comeau en route vers Québec, je n'ai pu obtenir que The Montreal Star. Il y en avait en quantité... De Baie-Comeau à Québec, j'ai réussi à obtenir La Presse, car plusieurs francophones étaient descendus à Baie-Comeau.

Québécair dira qu'il s'agit d'un problème d'approvisionnement... Mais il faut faire plaisir aux hommes d'affaires anglophones qui vont visiter leurs filiales et leurs petits "nègres blancs" dans le Bas du Fleuve et sur la Côte Nord.

Québécair semble ignorer que le marché québécois compte encore plusieurs journaux en français. Je me permets quelques suggestions. Par exemple, LE JOUR n'est pas un journal épais (sens propre et figuré); il se manipule donc très bien dans un avion. Quant à ceux qui ne lisent qu'en français, mais qui veulent sauvegarder leurs bonnes relations avec leurs collègues anglophones, Québécair pourrait leur fournir l'accessibilité au Devoir. Quant à ceux qui croient sincèrement aux monopoles dans l'information et à la libre entreprise, ou encore qui veulent une couleur régionale, il y a Le Soleil. Quant à ceux qui ne veulent pas lire ou qui ne savent pas lire, il y a Le journal de Québec.

Please, Québécair, be good for us, give us our literature.

André Jacob
Lac Saint-Charles

le fond des choses

Le projet d'aluminerie à Québec tel qu'approuvé par le gouvernement

Voici le texte intégral de l'arrêté en conseil "concernant un projet d'implantation du complexe intégré de production et de transformation d'aluminium dans la région de Québec". Ce document a été adopté par le conseil exécutif du gouvernement du Québec mercredi dernier le 5 février. On remarquera particulièrement les paragraphes portant sur l'acceptation d'un tarif préférentiel d'électricité.

CONCERNANT un projet d'implantation du complexe intégré de production et de transformation d'aluminium dans la région du Québec:

ATTENDU QUE depuis un an la compagnie National-Southwire Aluminium de Hawesville, Kentuky, a manifesté un intérêt soutenu dans un projet de construction et d'opération d'un complexe intégré de production et de transformation d'aluminium au Québec;

ATTENDU QUE les négociations et les études faites par le ministère de l'Industrie et du Commerce dans ce dossier démontrent que les activités de transformation intégrées à ce projet sont susceptibles d'apporter des avantages économiques très appréciables pour le Québec;

ATTENDU QUE la poursuite des études concernant ce projet nécessite certains engagements de principe de la part du gouvernement quant à la sécurité d'approvisionnement d'électricité, le coût de l'énergie fournie et la durée d'un contrat pour cet approvisionnement afin de permettre à la National-Southwire Aluminium Company d'évaluer les implications d'un tel investissement par une étude de particabilité et de lui permettre de planifier la réalisation et l'opération du complexe projeté, s'il y a lieu;

ATTENDU QU'il est prévu dans ce projet que la Société générale de financement du Québec détiendra au moins 90% du capital-actions émis par la corporation propriétaire de l'usine de production d'aluminium et qu'elle achètera au prix de revient 30% de la production en première fusion;

ATTENDU QUE la concession en valeur réelle des taux d'électricité projetés sera inférieure aux bénéfices directs retirés par le gouvernement sous forme de taxes ou de gains par la Société générale de financement du Québec et ses filiales impliquées dans ce projet;

ATTENDU QUE la production découlant de ces nouvelles implantations sera écoulée en majeure partie sur de nouveaux marchés et qu'elle ne risque pas d'affecter d'une façon significative la viabilité des autres usines d'aluminium installées au Québec;

ATTENDU QUE ce projet consoliderait la vocation industrielle du Québec déjà établie dans le secteur d'aluminium et permettrait de mettre l'emphase sur des activités de transformation qui ne sont encore que très peu connues au Québec;

ATTENDU QUE le projet d'implantation d'une usine de production d'aluminium, à lui seul, impliquera des investissements de l'ordre de $400,000,000. et que les activités de transformation susceptibles de s'y intégrer pourraient impliquer des investissements additionnels variant entre $100,000,000. et $150,000,000.;

ATTENDU QUE l'implantation d'un complexe intégré de production et de transformation d'aluminium créerait, par ses activités directement identifiées, entre 1,900 et 3,100 emplois nouveaux sans mentionner les autres retombées économiques indirectes qu'elle susciterait;

ATTENDU QUE l'implantation de ce complexe dans la région de Québec contribuera sensiblement à l'amélioration de son industrialisation et permettra de redresser partiellement le déséquilibre des emplois dans le secteur de fabrication de cette région;

ATTENDU QUE ce projet d'implantation permettrait au Québec d'acquérir une technologie moderne, de participer pleinement aux avantages directs de ces nouvelles installations par l'entremise de la Société générale de financement du Québec et de mettre sur pied un projet-moteur susceptible de stimuler une variété d'initiatives québécoises;

IL EST PROPOSÉ sur la recommandation du ministre de l'Industrie et du Commerce;

1- QUE soit approuvé en principe le projet d'implantation d'un complexe intégré de production et de transformation d'aluminium tel qu'exposé par le ministre de l'industrie et du Commerce;

2- QUE le ministre de l'Industrie et du Commerce soit autorisé à poursuivre les étapes nécessaires à la réalisation de ce projet;

3- QUE le ministre de l'Industrie et du Commerce soit autorisé spécialement à négocier les étapes nécessaires pour entreprendre dans les meilleurs délais une étude de particabilité évaluée à environ $500,000, et dont le coût serait partagé à parts égales entre la Société générale de financement du Québec, la National-Southwire Aluminium Company et, le cas échéant, avec tout autre partenaire associé au projet;

4- QUE le gouvernement du Québec accepte;

A) que l'Hydro-Québec prenne les mesures nécessaires pour être en mesure de fournir au complexe intégré un bloc d'électricité de 500 mégawatts dont une partie sera utilisée au plus tôt en 1977 et le reste avec la finalisation du projet prévue pour 1978;

B) que l'Hydro-Québec convienne avec la National-Southwire Aluminium Company des taux d'électricité mentionnés ci-dessous:

—des taux d'électricité équivalents à 7.5 le kilowatt-heure pour les cinq premières années;

—une augmentation annuelle de 7.5% de la sixième année;

—une augmentation égale à celle déterminée annuellement par le lieutenant-gouverneur en conseil pour les autres clients de grande puissance jusqu'à concurrence d'une augmentation maximum de 10% par année de la onzième à la vingtième année;

5- QUE cet engagement du gouvernement du Québec soit conditionel;

a) à ce que l'étude de praticabilité apporte des conclusions positives;

b) à ce que des éléments clés tels qu'un laminoir et des usines de tige et de tréfilerie soient inclus dans la projet de complexe intégré;

c) à ce que les gains pour le gouvernement du Québec en revenus directs équivaillent aux concessions d'électricité consenties à taux réduit;

6- QUE soit formé un comité composé d'un représentant du ministère de l'Industrie et du Commerce, du ministère des Richesses naturelles, de l'Office de planification et de développement du Québec, de l'Hydro-Québec, de la Société générale de financement du Québec sous la présidence du représentant du ministère de l'Industrie et du Commerce ayant pour mandat de suivre le progrès de l'étude de praticabilité susmentionnée, d'effectuer ses propres analyses au besoin et de faire un rapport d'évaluation au Groupe ministériel des Affaires économiques et de Développement régional au moment où l'étude de praticabilité sera déposée;

7- QUE tout engagement de nature permanente autre que l'étude de praticabilité susmentionnée soit soumis pour approbation au lieutement-gouverneut en conseil.

vous avez la parole

Le foetus humain est vivant et citoyen

M. Laurent Laplante,

C'est avec stupeur que j'ai lu les dernières lignes de votre billet sur "le procès de la dénatalité".

Est-ce un lapsus, ou est-ce l'énoncé de la pensée du journal LE JOUR en matière de respect de la vie humaine? L'un ou l'autre demeure profondément regrettable.

Que de fois votre journal n'a-t-il pas dénoncé les conflits d'intérêts dans tous les domaines et voici que dans le cas aussi grave d'une grossesse humaine menacée d'attentat, vous trouvez tout à fait juste et naturel que la décision ou le verdict soit laissé à la conscience seule de la seule personne dans l'affaire qui soit à la fois **juge et partie!**

Vous semblez appuyer votre raisonnement sur le fait que l'avortement est une décision déchirante sans doute à cause de l'implication émotive de la femme gravide. Or, justement, croyez-vous qu'il serait sage et honnête de confier la vie d'un foetus humain aux mains d'une personne dont l'âge peut varier de 12 à 45 ans, laquelle est "déchirée" entre ses intérêts immédiats et son instinct maternel émoussé, ou non encore éveillé? Aimeriez-vous M. Laplante être à la merci, sans aucun recours, (car dans l'avortement laissé à la "femme seule" il n'y a plus aucun recours!) d'un juge qui serait déchiré entre le désir de vous donner justice et la tentation d'accepter le pot-de-vin clandestin de la partie adverse?

Le foetus humain est vivant, M. Laplante, il est citoyen, il a des droits même s'ils précèdent ses devoirs; or, au nom de quel principe ces droits devraient-ils être soumis au bon vouloir d'une autre et seule personne?

La ligue des "eunuques" qui s'occupent des Droits de l'Homme à Montréal, ne s'est pas enfargée longtemps sur ce problème-là et ne s'émeut guère que sa solution aboutisse dans les poubelles du Montreal General Hospital qui a pris la relève de Morgentaler. De la part de cette ligue, rien ne nous étonne, mais au sujet de vous-même, vous nous aviez habitués à un peu plus de logique.

Ceci nous ramène à l'idée fondamentale de l'indépendance du Québec. Quelle sorte d'indépendance vous et votre journal proposez-vous aux Québécois? Est-ce que la justice dont vous rêvez pour les foetus québécois d'aujourd'hui est le même genre de justice dont vous rêvez pour le futur état libre du Québec?

Permettez-moi de vous dire en terminant que cette profession de foi pour l'avortement libre que vous avez énoncée est plus pernicieuse et plus perverse que toutes les imbécillités écrites sur le sujet par une de vos anciennes journalistes et le loustic Péloquin.

D'un indépendantiste de la première heure qui ne lâche pas,

René Jutras, m.d.
Chef du département de pédiatrie
Hôtel-Dieu d'Arthabaska

L'Angola sur la voie de l'indépendance (2)

Le projet collectif du peuple angolais est mis en route

Denise Caron travaille au Centre de recherche sur l'Afrique australe (CRAA), un projet de soutien aux peuples d'Afrique australe victimes du colonialisme et du racisme. Elle rentre d'un séjour de deux mois en Angola et dans les pays limitrophes et nous explique ici le sens des récents événements dans cette partie du monde. (Exclusif au JOUR)

Propos recueillis par Jacques Fournier

—Pourriez-vous nous brosser un tableau de la situation actuelle en Angola, particulièrement au point de vue économique?

—La situation économique est extrêmement difficile pour l'ensemble de la population angolaise. Les colons blancs du Luanda tentent de saboter l'économie en faisant augmenter les prix rapidement et en provoquant des pénuries de vivres. La population angolaise s'organise pour contrer le sabotage et veiller à l'approvisionnement. Les colons blancs ont tenté de provoquer une grève des transports, ce qui aurait été désastreux pour la population (cf. ce qui est arrivé au Chili). Mais le Haut-commissaire portugais, Rosa Coutinho, leur a dit que s'ils organisaient une grève des transports, l'armée prendrait la relève. Alors les colons ont vu qu'ils y perdraient et ont renoncé à la grève. Depuis le coup d'État, le niveau de vie réel du peuple angolais a baissé à cause de l'inflation terrible qui sévit.

—Pouvez-vous nous décrire les "troubles" qui se sont produits à Luanda après le coup d'État?

Après le 25 avril, certains colons blancs de Luanda ont eu peur pour leur avenir et ont décidé de créer un climat de panique parmi la population. Il faut dire que Luanda est une ville de 800,000 habitants (dont 300,000 blancs) et que le centre-ville appartient aux colons, alors que les noirs habitent la périphérie, les quartiers populaires. Alors, quelques colons commerçant et habitant dans les quartiers périphériques ont organisé des massacres en s'installant sur les toits des maisons et en tirant sur la population des environs. Le peuple a eu une réaction de légitime défense: il a brûlé les commerces de ces colons. Ce qui fait qu'aujourd'hui, il n'y a plus de blancs dans les quartiers périphériques mais seulement au centre-ville. En fait, il est certain que ces "troubles" ont été provoqués et il n'est jamais facile de dire qui en est à l'origine.

—Comment la population noire de Luanda s'organise-t-elle?

—Ça, c'est une question importante. Depuis quelques mois, le peuple organise dans les quartiers populaires des "comités de quartier" qui assument l'organisation dans leur secteur. Malgré leurs faibles moyens, ces comités ont commencé à mettre en place des services, tels des écoles, des cliniques médicales, des bibliothèques, etc... Ces services n'existaient pas auparavant ou, quand ils existaient, ils n'étaient pas gratuits. De plus, les comités organisent une milice populaire au niveau du quartier pour assurer la défense et la protection de la population ainsi que le contrôle de la circulation. Finalement, c'est le "projet collectif" du peuple angolais qui est mis en route. Ce projet collectif, né dans les "zones libérées" où les services de santé, d'éducation, etc. étaient organisés par le peuple, est en voie de s'étendre à tout le pays.

—Et dans les différentes régions, comment la population s'organise-t-elle?

—Dans les régions, ce sont les jeunes qui constituent le moteur de la reconstruction nationale. Les jeunes de 17 à 25 ans s'inscrivent dans les "Centres d'instruction révolutionnaire" (CIR) pour y recevoir une instruction politique et militaire, ce qui est essentiel car le peuple angolais doit être prêt à se défendre et à défendre l'intégrité de son territoire. De plus, et c'est très important, les CIR s'occupent de la production agricole. Les jeunes qui étudient dans les CIR viennent essentiellement du milieu rural mais aussi de la ville et, en général, ils n'avaient pas eu la chance de s'instruire. C'est extraordinaire de voir **la motivation de ces jeunes qui acceptent de vivre dans des conditions très difficiles pour se former à se rapprocher des masses (surtout pour ceux qui sont originaires de la ville) et à être au service du peuple.** Voilà l'essentiel du message que le peuple angolais a à livrer.

—Existe-t-il une possibilité de guerre civile ou de guerre d'agression?

—Il y a des forces qui veulent provoquer une guerre civile en Angola mais le MPLA veut l'empêcher par tous les moyens. Le message du Département d'information politique du MPLA le soir du premier de l'an appelait tous les militants et le peuple angolais à la vigilance pour se protéger contre une guerre civile ou d'agression.

—Comment seront intégrées les forces armées durant le gouvernement de transition?

—Les accords prévoient que les forces armées seront intégrées progressivement. Durant la période de transition, il y aura 24,000 soldats portugais en Angola et 24,000 soldats des mouvements de libération (8,000 par mouvement).

—Quelle est l'attitude des 500,000 colons blancs d'Angola?

—Essentiellement, la plupart craignent de perdre les privilèges et les avantages économiques que le régime antérieur leur garantissait. N'oublions pas que l'Angola est la plus riche des trois ex-colonies portugaises, avec son pétrole, ses diamants, son fer, son cuivre, son café, son sucre, son sisal, son coton, son maïs, son cheptel, etc... Beaucoup de colons quittent le pays, soit pour le Portugal, soit pour l'Afrique du Sud.

—Quels problèmes pose l'enclave de Cabinda?

—Les accords de Penina indiquent clairement que Cabinda (environ 80,000 habitants) fait partie intégrante du territoire angolais. Un soi-disant front de libération de Cabinda (le FLEC, soutenu par le Zaïre et les multinationales) a tenté de prouver le contraire, sans succès. Il est certain que le pétrole de Cabinda suscite bien des convoitises mais le peuple angolais ne cèdera pas ce précieux territoire.

—Qu'arrivera-t-il du million d'Angolais (approximativement) qui se sont réfugiés au Zaïre au fil des ans?

—La situation des réfugiés au Zaïre a été très difficile et peu de gens à l'étranger en ont été informés. Par exemple, les réfugiés n'avaient aucune liberté (politique, de circulation, etc.) et ils devaient payer un impôt mensuel fixe.

Il y a un article à leur sujet dans les accords de Penina. Il est prévu que des commissions paritaires mixtes préparent des structures d'accueil pour les réfugiés qui voudront rentrer en Angola. Il est probable qu'ils pourront retourner à leur lieu d'origine.

—Quelle est l'attitude de l'Afrique du Sud face à la décolonisation de l'Angola?

—Il est bien sûr que l'Afrique du Sud raciste n'est pas très heureuse de la tournure des événements. Si on examine son attitude face au Mozambique, c'en est une d'attentisme. L'Afrique du Sud ne veut rien provoquer, car cela aviverait les tensions énormes qui existent et grandissent déjà en son sein.

—Quelle est la signification politique de l'appui au peuple angolais fourni par des groupes de solidarité, tels l'opération Angola?

—Ce qui est apprécié par les mouvements de libération, ce sont les gestes concrets de solidarité (boycottage, déclarations publiques, appui matériel, etc.) faits par des groupes de l'extérieur. Les mouvements de libération — en particulier le MPLA — ont toujours accordé une valeur très grande à la solidarité internationale dans la réalisation de leurs objectifs politiques. Ces appuis ont une signification et une importance capitales pour un peuple en lutte, importance dont on a de la difficulté à imaginer l'ampleur ici. Cet appui à des forces populaires, qui s'inscrit dans le sens de la volonté d'un peuple, est très différent des ingérences étrangères qui ont pour but de favoriser certains intérêts économiques au détriment du peuple.

—Quels sont les besoins matériels du MPLA auxquels des groupes d'ici pourraient éventuellement apporter un soutien?

—Il est urgent d'apporter **un appui financier** au peuple angolais parce qu'il s'agit d'un projet collectif déterminé et mis en oeuvre par la base. Cet appui est important aussi à cause des forces impérialistes qui veulent empêcher la reconstruction nationale. Dans le plan de reconstruction, il y a trois priorités: l'éducation, la santé et la production agricole. Il y a actuellement un petit nombre de coopérants en poste, envoyés par le CRAA (Centre de recherche sur l'Afrique australe). Ces coopérants participent à la reconstruction en formant les cadres qui les remplaceront. Ils ont été placés selon les priorités indiquées par le MPLA. Mais je rappelle que le peuple angolais a surtout besoin d'un appui financier.

—Le boycottage du café angolais doit être terminé à l'heure actuelle. Que peut-on faire pour soutenir la lutte à ce point de vue?

—Oui, le boycottage du café est terminé, ici et en Hollande, où il avait eu un succès extraordinaire. Au Canada, de 1973 à 1974, les achats de café angolais sont passés de 22 millions de livres à un peu plus d'un million de livres. I faudrait peut-être songer maintenant à un boycottage des fruits en provenance de l'Afrique du Sud. Le Canada en achète pour $9 millions chaque année...



Bientôt un an!

Soyez de la Fête!

Abonnez-vous!

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Ci-joint mon chèque d'abonnement ☐

de $18.00 pour 3 mois ☐
de $32.00 pour 6 mois ☐

de $60.00 pour 12 mois ☐
Édition du samedi seulement $15.00 pour 12 mois ☐

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
TÉL: _____

POUR RENSEIGNEMENTS
COMPOSEZ - 331-8961

LE JOUR, 387 Boul. LEBEAU, VILLE ST-LAURENT

les placements

toronto

Marché modéré

TORONTO (PC) — La tendance à la baisse enregistrée depuis trois jours s'est interrompue hier à la Bourse de Toronto où les secteurs ont inscrits des gains plus ou moins important sur un marché modéré. L'indice des industrielles a pris .37, à 180.54, les auriferes, 3.78 à 407.01, les métaux de base, .12 à 66.68, et les pétroles de l'ouest, 1.90 à 158.30.

Au comportement des valeurs, on note 240 gains, 195 pertes et 219 valeurs stables.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Abby Glen	7005	310	300	300	– 5
Aby Gin w	1600	100	100	100	+ 5
Abitibi	19036	$9⅞	9⅝	9⅞	+ ¼
Abitbi 7½p	100	$44½	44½	44½	+ ½
Acklands	230	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Acme Gas	2000	9	9	9	
Acres Ltd	600	$7	6⅞	6⅞	
Acres A pr	285	$38	37¼	38	+ 2
Acres wt	2000	3	2½	3	+ ½
Advocate	3400	144	136	144	+14
Afton Min	400	380	380	380	–10
A.G.F.M	750	170	170	170	+ 5
Agnico E	3900	$5⅜	5⅛	5⅜	+ ⅛
Albany	14500	34	32½	33	– 2
Alt East G	5800	$5¾	5⅛	5¾	+ ⅜
Alta Gas A	8300	$12¾	12½	12¾	+ ⅛
Alta Gas r	100	$6	6	6	+ ⅜
Alta G C p	z20	$56	55¾	55¾	
Alta G E p	500	$23	23	23	
Alta Nat	360	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Alcan	4550	$20⅝	20⅜	20½	+ ¼
Algo Cent	z12	$10⅞	9⅝	9⅝	
Algoma St	2277	$28⅜	28⅛	28¼	– ¼
All-Can B	3200	230	220	225	
Allarco Dv	150	$8⅝	8⅜	8⅜	+ ⅛
Alliance B	200	465	465	465	+ 5
Alminex	500	$5⅞	5⅜	5⅞	+ ⅜
Alum 4½ p	271	$29	29	29	+ ⅜
Am Bonza	8750	235	230	232	+ 4
Am Larder	1000	45	44	44	– 2
Am Eagle	6000	50	50	50	+ 3
Am Leduc	3000	5	5	5	
Andres W	100	$8	8	8	– ¼
Ang CT 290	300	$32	32	32	+1½
Ang U Dev	8300	101	100	101	+ 1
Anthes B p	z15	$65	65	65	
Aquitaine	793	$17⅛	17¼	17⅜	– ¼
Argosy	3000	14	14	14	+ 1
Args 250 p	300	$28½	28½	28½	
Argus C pr	400	$12⅜	12	12⅜	+ ⅛
Asama	146111	$11⅜	10⅜	11⅛	+ ⅜
Asbestos	125	$16⅞	16⅞	16⅞	– ⅛
Ashland C	425	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Ashland pr	400	$17½	17½	17½	
Asoc Porc	3300	130	120	130	+20
Atco A	3575	$16¾	16¼	16¾	+ ⅜
Auric Res	1000	34	34	34	– ½
Autolec I	500	85	375	385	+25
Ato Hard A	200	$10¼	10¼	10¼	– ¼
Bad Boy	600	360	350	350	–20
Banister C	500	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅜
Bankeno	700	190	190	190	
Bank B C	26	$16⅛	16⅛	16⅛	
Bk Mtl	13425	$14¾	14⅜	14½	– ⅛
Bank N S	9020	$40	39¾	40	+ ⅛
B Cdn Nat	250	$14¾	14¾	14¾	– ¼
Bartaco	500	130	130	130	
Bary Expl	1000	70	70	70	– 1
Baton B	700	$6½	6½	6½	
Bay Mills	200	$10¼	10½	10¾	+ ¼
Beavr E B	100	310	310	310	+ 5
Becker B p	800	$5⅜	5¼	5⅜	+ ¼
Bell Can	11742	$46½	46¼	46½	+ ¼
Bell A pr	484	$46½	46½	46½	
Bell B pr	150	$47⅜	47⅜	47⅜	
Bell D pr	1010	$51⅞	51¾	51⅞	– ⅛
Beth Cop A	1485	$9½	9⅜	9½	+ ⅛
Big Nama	z276	12	12	12	
Black P A	200	300	295	295	– 5
Blkwod A	100	400	400	400	
Block Bros	1900	310	305	305	– 5
Bombrder	1300	305	295	295	–25
Bovis Cor	913	125	125	125	+ 5
Bowater	1420	230	230	230	+90
Bow Valy	9426	$13¼	12⅝	13¼	+ ¾
BP Can	46265	$10¾	10½	10¾	+ ¼
BP Can p	z25	$60	60	60	
Bralor Res	500	134	134	134	– 1
Bramalea	535	495	495	495	– 5
Brameda	2000	74	74	74	+ 2
Brascan A	4032	$13⅛	13	13⅛	
Brenda M	900	325	325	325	– 5
Bright A	400	$8	8	8	
BC Forest	100	$14½	14½	14½	– ⅛
BC Sugar A	100	$22	22	22	
B Phone	245	$53⅜	53	53⅜	+1⅜
BCPh 4⅜ p	z20	$46	46	46	
BCPh 4¾ p	100	$51	51	51	
BCPh 4.84	100	$13⅝	13⅝	13⅝	+ ⅛
BCPh 5.15	z45	$52	52	52	
Broul R	3500	38½	38	38½	+1½
Bruck A	100	$7	7	7	+ 1
Brunswk	4700	380	370	380	+ 5
Budd Auto	230	$5	5	5	
Budd A w	900	195	190	195	+ 5
Bulora Cor	4700	143	140	143	– 1
Burns Fds	z13	$10⅛ C	10⅛	10⅛	
Cad Fw	26458	$12½	12¼	12¼	– ⅛
CAE A	1775	$7¼	7	7¼	+ ¼
Cal Pow	6192	$25	24¾	25	+ ¼
Cal P 4 p	z25	$44	44	44	
Cal P 5 p	z35	$51	51	51	
Cal P 7½p	460	$83	83	83	
Calvert	2000	14½	14	14½	
Cam Mine	1500	18½	18½	18½	– 1
Camflo	6000	$12¼	12⅛	12¼	+ ¼
Cam Chib	4700	360	350	360	–15
Camp RL	300	$33	33	33	+ ¾
Campau A	625	460	460	460	+ 5
Campau 7p	100	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Con Giass	200	$13⅝	13½	13⅜	– ⅜
Conwest	200	270	270	270	– 5
Cooper C	350	350	330	350	+30
Corby vt	z50	$17⅞	17⅞	17⅞	
Cornal Ind	3848	495	480	490	+ 5
Corp Food	100	375	375	375	+25
Cosek	19700	285	270	285	+13
Costain R	400	$6⅞	6⅞	6⅞	– ⅛
Craigmt	100	370	370	370	– 5
Crain R L	600	$12	11¾	12	
Crestbrk	1500	390	375	380	– 5
C Zelrba A	z20	$17½	17½	17½	
Crush Intl	750	$7¼	7⅛	7⅛	– ⅜
Cuvier M	3300	97	95	97	+ 2
Cygnus A	z50	$5	5	5	
Cygnus B	150	$5 D	5 to	5 G	
Dale R pr	1050	$7½	7½	7½	+ ½
Daon Dev	430	$9	8⅞	8⅞	+ ⅛
Decca R	1025	250	250	250	
D Eldona	z33	26	26	26	
Deltan Ltd	500	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Denison	1456	$44½	44¼	44½	+ ¼
Dicknsn	5940	$8¼	8	8¼	+ ¼
Discovry	2240	200	199	200	– 3
Doman I	1950	$6⅜	6½	6½	– ⅜
Dome	1360	$49⅞	49⅜	49⅜	+ ⅛
Dome Pete	3260	$25¾	25⅜	25½	– ¼
D Bridge	300	$20¼	20¼	20¼	
D Explor	2000	23	22½	22½	– ½
Dofasco	2432	$24½	24¼	24½	+ ⅜
Dofasco p	z65	$57¼	57	57	
D Strs	26055	$17⅞	17½	17½	– ¼
D Textie	2250	$6¾	6⅝	6⅝	
Dmtr	10250	$20¼	19⅞	20¼	+ ¼
Dover Ind	400	$20	20	20	
DRG Ltd A	200	$7⅛	7	7	– ¾
Dr Mc C A	400	$15	15	15	– 1
Dunraie	1167	17	17	17	
Dylex Ltd	z94	$6⅛	6	6	
Dylex A	5400	$6⅛	5¾	6⅛	+ ⅜
Dynasty	3100	$8½	8	8⅜	+ ⅜
Estn Can S	100	$12¼	12¼	12¼	– ¼
East Mal	1600	375	365	375	+ 5
Ego Mines	7505	67	65	66	– 1
E-L Fin	z88	350	350	350	
E-L Fin w	z22	80	80	80	
Electro A	200	450	440	440	– 5
Elks Stors	700	$7¾	7½	7½	– ½
Emco	2025	$6⅞	6⅞	6⅞	– ⅛
Exquisite	236	140	140	140	
Extnd	20300	455	410	455	–25
Fairview	z20	$12½	12½	12½	
Falco C	14600	$6¼	6	221	8 1
Falcon	2830	$27	26¾	27	– ½
Fed Ind A	100	390	390	390	–10
F City Fin	500	$7¼	7⅛	7⅛	– ⅜
Fleetwod	100	400	400	400	–50
Foodex S	z50	240	240	240	
Ford Cnda	115	$65½	65½	65½	+ ½
Francana	400	$9½	9⅜	9⅜	– ⅜
Fraser A	150	$19	19	19	
Frobex	7000	14	14	14	
Galt Mi Irn	2000	400	400	400	
Gaz Metr	827	$6	5¾	6	
Gaz M 66w	500	75	75	75	
Gen Baker	1060	280	280	280	+15
GMC	195	$36⅜	36⅝	36⅝	+ ⅜
Genstar L	1100	$18	17¾	17⅞	+ ⅛
Gnstar L w	900	475	475	475	
Gt Masct	1000	69	69	69	+ 1
Giant Yk	100	$11⅝	11⅝	11⅝	– ⅛
Gibraltar	5260	475	465	465	+ 5
Glendale	600	155	155	155	
Global Mar	200	$10¾	10¾	10¾	–1⅛
Goldray	z300	28	28	28	
G00dyear p	z69	$33½	33½	33½	
Gt Oil Sds	780	$7⅞	7½	7¾	– ¼
GL Nickl	500	73	73	73	– 2
GL Paper	1500	$16⅛	16	16⅛	– ⅛
GL Pap w	1500	375	365	365	–15
Gt W Life	z50	$59½	58½	58½	
Gt West S	1200	475	460	475	+15
G West wt	700	136	135	135	– 1
Greyhnd	1370	$15	14¾	14⅞	– ⅛
GSW Cl B	400	360	355	355	– 5
Guar Trst	204	$7	7	7	
Guard Cap	518	275	275	275	
Gulf Can	2540	$29 H	28½ to	29 L	+ ¼
Hambro C	904	250	240	240	– 5
H Group	300	480	480	480	+10
Ham Tr	900	$10	10	10	– ¼
Hand Chm	100	$6	6	6	+ ⅜
Hardee	1100	101	100	101	+ 1
Hard Crp A	2500	$5⅛	490	490	–22
Hard Crp C	1710	$5⅛	490	490	–60
Harris J S	500	$5¾	5⅜	5¾	
Hawker S	1605	$5⅛	5	5	– ⅛
HayesD A	387	460	440	440	–25
Hedway C	600	325	320	325	–15
Holinger A	250	$28½	28½	28½	+ ½
Home A	2096	$23¼	22½	22¾	+ ½
Houston O	1500	149	145	147	– 1
Hud Bay A	4000	$15⅞	15½	15½	– ¼
H Bay Co	1770	$15¾	15½	15⅝	
HB Oil Gas	1470	$25	24¾	24¾	– ¼
Huron Eri	300	$25½	25	25½	+ ½
Husky Oil	6050	$15⅝	15⅜	15⅝	+ ⅛
Husky E w	1100	475	470	475	+ 5
Hydra Ex	z35	56	56	56	
Magnason	200	175	175	175	
Maislin I	100	300	300	300	–20
Majst Wil	4050	380	370	380	+20
Malartic	200	115	115	115	– 5
Man Bar	1500	75	74	75	
M Lf Mills	200	$25½	25½	25½	– ¼
Maritime	485	$16	16	16	
Mar T 860	2900	$10	9⅞	10	
Markel F	100	275	275	275	–25
Martin	9000	28½	28	28½	
Mas F	21113	$15	14¾	14¾	– ⅛
Mattgmi	500	$14½	14¼	14¼	– ¼
Mc Adam	8000	44	42	44	+ 2
Mc Intyre	1000	$40½	40	40½	
McLagn w	250	140	125	140	
MDS Helth	1600	215	200	200	–15
Melton R E	200	275	275	275	
Melton A w	1200	151	151	151	
Mentor	2500	175	165	175	+ 6
MEPC w	500	225	225	225	–40
Mercantil	3440	$16	15⅞	16	
Meta Uran	800	11½	11½	11½	
Met Stores	z20	$14½	14½	14½	
Met Trust	z2	$14	14	14	
MICC	10200	$11½	11½	11½	
Microsyst	1250	295	285	295	– 5
Micrsys w	200	140	140	140	+ 5
Midrim	8750	11	11	11	– ½
Mindamr	2000	39	37	37	– 2
Molson A	2195	$17⅞	17¾	17¾	
Molson B	200	$17¼	17¼	17¼	+ ½
Monenco	z45	$10	10	10	
Moneta P	1000	50	50	50	+ 6
Moore	2987	$44¼	43¾	43¾	+ ⅛
Mt Wright	2000	23	23	23	+ 2
MTS Inter	1633	30	30	30	– 1
Multi Acc	2300	400	390	400	+25
Murphy	1300	$5⅛	5⅛	5⅛	
Mymar M	500	53	53	53	– 1
Nabrs Dlg	200	$22½	22⅜	22½	+ ½
NaChrs I	7550	$8¼	8⅛	8⅛	– ⅛
Nat pete	1000	37	37	37	– 3
Nat Trust	200	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
N B Cook	200	130	130	130	–10
NBU Mine	2100	240	225	225	–15
Neonex	1500	185	185	185	
NB Tel	183	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅛
Newco Fin	100	$8	8	8	
N Dimens	2000	15	15	15	
N Kel	30000	30	27	29	+ 2
N Que Ragl	400	255	252	255	
N Sen	10000	15½	15	15	
N Yok Oil	z12	40	40	40	
Nick Rim	1600	7½	7½	7½	– ½
Nor Acme	2000	10½	10½	10½	+ ½
Noranda A	4090	$32	31⅝	31¾	– ⅛
Nordair L	100	251	251	251	–19
Norlex		See list below.			
NCO	15900	440	425	440	
NCO pr	z10	$32¼	32¼	32¼	
NCtrl G	13305	$11¼	11	11	– ⅛
Nor Ctl B p	300	$20⅞	20½	20⅞	+ ⅛
Nor Cf 150 p	1100	$20⅛	20	20	+ ¼
Nor Ctl w	350	225	210	210	–20
Nor El	26652	$21¼	20¼	21¼	+ ¼
NE B w	11875	390	370	390	+15
Ngate	11183	410	390	390	–10
Nowsco W	500	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅜
Nudlama	1000	60	60	60	
Numac	3975	$11¾	11⅜	11¾	+ ⅜
Nu-Wst A	100	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Okwd	17550	100	95	96	– 2
Obrien	3500	65	65	65	– 4
Ocdentl Pt	7650	$15¼	15	15¼	+ ¾
Ocelot Ind	2300	$5	5	5	
Oil Patch	150	230	230	230	
Orchan	900	335	325	335	– 5
OSF Ind	250	395	395	395	–15
Oshawa A	3230	$5¼	5⅛	5¼	
Oshawa w	1000	35 P	35 to	35 S	– 5
Pac Coper	3000	80	75	80	
Pac P	13301	$20	19⅝	20	+ ¼
Page Pet	3000	189	175	180	–10
Pamour	1400	$9¾	9⅝	9¾	+ ⅛
PanCdn P	1700	$10½	10⅛	10½	+ ¼
P Centr	14433	135	130	135	+ 7
P Ocean	13044	$9½	9	9⅜	+ ⅜
Patino N V	z57	$13¼	12¾	13¼	
Paulin A	1500	305	300	305	+ 5
Pe Ben O	1000	375	370	375	+10
Pembin A	400	255	255	255	
Pembin B	100	255	255	255	+ 5
Penningtn	7200	$9½	8¾	9¼	+ ½
P Dept S	820	$6⅞	6⅝	6⅞	+ ¼
P Jewl A	z5	$5	5	5	
P Jewl pr	z49	$93	93	93	
Petrofina	400	$21¾	21¾	21¾	+ ½
Peyto Oils	6700	380	375	380	+10
Photo Eng	350	$23	23	23	+ ½
Pick Crow	2502	39	38	38	– 1
Pine Point	1625	$28½	28⅜	28½	+ ¼
Place G	600	25	25	25	– 1
Placer	1575	$15⅜	15¼	15¼	
Pominex	1000	53	53	53	
Pow Corp	1690	$9¼	9	9¼	+ ¼
Pow Crp pr	220	$27½	26½	26½	– 1
Pow C 5 pr	300	$9½	9⅜	9½	+ ⅛
Precamb	5900	90	86	86	– 7
Preston	300	$12¾	12¾	12¾	
Price Co	5194	$13½	13¼	13¼	– ⅜
Prov B Can	267	$14⅛	14⅛	14⅛	– ¼
Pure Silv	3650	240	230	239	– 1
QCI Ind A	1500	90	90	90	
Que Man	2300	16	16	16	+ 1
Que Sturg	775	475	475	475	+ 5
Radiore	2800	18	18	18	– 5
Ram	7800	245	240	241	+ 5
Ranger	2880	$20⅜	20	20⅜	+ ⅜
Rnk Org A	7200	445	415	445	+35
Rayrock	4000	105	100	101	+ 1
Readers D	300	$7¼	7	7	– ¼
Realty A	300	375	375	375	
Realty B w	z100	85	85	85	
Rdpath A	150	$21¼	21¼	21¼	+ ¼
Reed Pap A	1800	$22½	22	22¼	
Reed Oslr A	1125	$6½	6¼	6¼	
Reeves	1500	40	36	36	– 6
Reichhold	125	$26¾	26¾	26¾	
Reich wt	500	$14⅞	14½	14½	– ¼
Reitman	400	$10¼	10¼	10¼	– ⅜
Reitman A	800	$10½	10	10⅜	+ ⅛
Repub Res	3000	35	35	35	
Res Srv	11300	150	145	150	+ 5
Revelstk	200	$8½	8½	8½	
Revn P	11495	110	105	110	+ 4
Rio Algom	711	$23½	23¼	23½	
Rio 580 pr	z25	$66	66	66	
R Little	100	245	245	245	+25
Rolland	400	$7¾	7½	7½	– ¾
Roman	1450	$12	11⅞	12	+ ⅛
Ronyx Cor	1000	81	81	81	– 4
Rothman	600	$10¾	10½	10⅝	+ ⅛
Rothm A p	z55	$73	70	73	
Rothm 2p	600	$14⅜	14⅛	14¼	
Rothmn w	2000	190	175	190	+25
Royal Bnk	4671	$30⅝	30⅛	30¼	– ⅛
Royal Tr A	1004	$24¼	24	24¼	+ ½
Russel A	350	$14½	14½	14½	+ ⅛
StL Corp p	z50	$57½	57½	57½	
Schneid b p	1400	$8¼	8	8	– ⅜
Scintrex	800	105	105	105	+13
Scot York	4400	135	133	135	
Scot Lasal	200	170	155	170	+20
Scotts	250	$6¾	6¾	6¾	+ ½
Segrm	33091	$35¾	35	35¾	+ ¾
Shell C	14977	$15⅝	15	15½	+ ⅝
Sheperd P	100	185	185	185	–15
Sherritt	5380	$6⅜	6⅛	6¼	– ⅛
Siebens	1800	$8⅝	8⅜	8⅝	+ ½
Sigma	300	$26½	26½	26½	
Silvmq	500	22	22	22	– 1
Silverwd A	200	$9½	9½	9½	
Simps	26070	$8⅜	8⅛	8⅜	
Simpson S	1836	$10¾	10½	10½	– ⅛
Sklar M	2100	275	270	275	+ 5
Sklar W	900	161	160	160	– 5
Skyline H	1300	269	260	260	– 5
Slater Stl	300	$10⅛	10	10	
Sogepet	1000	86	86	86	
Southm A	2655	$27½	27⅛	27¼	– ¼
Spoon	30000	25	23½	25	– ½
St Brodcst	1400	$9⅜	9¼	9¼	– ⅛
Stand Ind	250	$6¾	6¾	6¾	
Stelco A	7667	$27⅞	27½	27⅝	+ ⅛
Steep R	4700	101	96	96	– 6
Steinbg A	141	$18¼	18¼	18¼	– ¼
Strathrn A	700	115	115	115	+15
Sud Cont	3000	48	48	48	
Sulivan A	500	180	175	175	
Sunbrst E	6500	11	11	11	
Sundale O	4600	395	380	395	+15
Systems D	1130	430 T	430 to	430 Z	+10
Tara	1000	$16¼	16¼	16¼	
Teck Cor A	2450	285	280	280	– 5
Teck Cor B	2017	245	240	245	
Teledyne	300	480	470	480	+ 5
Texaco	600	$32	31½	31½	+ ¼
Texasglf	1526	$27⅜	27⅛	27⅛	– ⅛
Texmont	7000	20	19	19	
Texore	25500	20	18½	18½	
Tex-Sol	z200	14	14	14	
TNes A	28900	$12⅛	12	12	– ⅜
Tormex M	2500	185	185	185	
Toromont	1600	210	210	210	– 5
Tor Dm Bk	8114	$39¾	39	39	– ⅛
Tor Star B	1320	$12⅞	12¼	12¾	+ ½
Total Pet	4800	$5¾	5⅝	5¾	
Total P A p	600	$12½	12½	12½	+ ¼
Traders A	1250	$13	12¾	12¾	– ¼
TradersB	1500	$11	11	11	– 1
Trader A p	100	$18	18	18	+ ½
Trade10¼p	1100	$10⅞	10⅝	10⅞	– ⅛
Trnsair	760	215	210	210	–15
Tr C Glass	700	440	435	440	+15
TrCan PL	7790	$11⅝	11¼	11½	+ ¼
TrCan A pr	z109	$62	60½	62	
TrCan B pr	z15	$32¼	32¼	32¼	
TrCanPLw	8622	110	100	110	+10
Tr Can Res	3500	70	68	69	+ 2
Trans Mt	4676	$10¾	10¼	10⅝	
Travlway	100	475	475	475	– 5
Tribag	4000	29	28½	28½	+ ½
Trin C	36500	19	17	18½	+1½
Trizec Crp	4223	$17½	17	17	– ⅜
Trizec w	3000	50	49	49	– 5
Tundra	550	22	22	22	–4½
Ulster Pet	2500	64	63	63	– 1
Unican S	500	154	150	154	
UnAcc B1p	150	$38	38	38	–6½
Un Carbid	1450	$18⅞	18½	18⅞	+ ⅛
Un Gas	1900	$8⅞	8¾	8¾	
U Asbesto	9000	370	360	370	
U Can	18263	$8⅛	7¾	8	+ ¼
UCp B	14400	$11¼	11¼	11¼	+ ½
Un Fn Mgt	500	150	150	150	+20
U Keno	1300	$9¼	9	9	+ ¼
U Siscoe	6639	380	375	380	+10
Un Tire	500	245	245	245	
Un Trust	200	490	490	490	–10
Un Wburn	z33	$6¼	6¼	6¼	
Unir Gas	100	235	235	235	
U Sections	350	435	425	435	+35
Upp Can	1500	125	122	122	+ 1
Van Der	600	425	420	420	
Van Ness	2200	245	240	245	– 5
Versatile	200	$7⅛	7⅛	7⅛	– ⅛
Versati A	1250	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Vestgron	425	$9½	9½	9½	
Vic G Tr	207	$26½	26½	26½	
Voyagr P	2600	$5¾	5¼	5¾	+ ⅜
VS Serv A	100	285	285	285	–15
Vulcan Ind	500	$6⅜	6	6⅜	+ ¾
Wajax A	100	$10⅝	10⅝	10⅝	
Walk GW A	1870	$41	40⅛	40⅞	+ ⅝
WCI Can	1000	$8¼	8	8⅛	+ ⅛
Weldwod	1378	$9½	9⅛	9⅛	– ⅜
Wstburne	1358	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅜
Wburn wt	300	$5	5	5	+25
Wcoast Pt	1620	385	375	375	–10
W Pet A p	450	$15¼	15	15¼	+ ⅛
Wcoast	10625	$23	22½	23	+ ⅜
Wcost 8½ p	220	$52¼	52¼	52¼	
Wcoast w	6700	269	255	269	+ 9
Westeel	1100	$26½	25¾	26¼	+ ¼
W Dec	25700	465	440	465	+30
West Mine	2500	175	173	173	– 2
Westfield	2900	110	100	110	
Westnhse	400	$14	14	14	– ½
Weston	300	$22½	22½	22½	+ ½
Wstn 4½p	z10	$49¾	49¾	49¾	
Whithorse	1000	160	160	160	– 5
White P A	z25	$17	17	17	
Whonok A	6000	$6	5½	6	+ ½
Wilco	1240	12	12	12	
Willroy	3800	165	160	165	
Winco S	z50	390	390	390	
Woodreef	1000	14	14	14	
Woodwd A	1400	$22	21⅜	22	+ ¼
Yk Bear	z60	223	223	223	
Yukon C	1500	100	100	100	
Zellers	z85	$9¼	8⅞	8⅞	
Zenmac	2000	7	7	7	
Trust Units					
BBC R un	1625	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
BBC R wt	1500	210	210	210	+ 4
BM-Rt un	1300	$13½	13¼	13⅜	– ⅛
BM-RT wt	5680	199	185	199	+ 9
C Perm un	970	$9⅜	9⅜	9⅜	

l'économie

Comme consortium et entreprise minière

Syncrude jouira d'un traitement fiscal privilégié

par Bud Jorgenson

OTTAWA (PC) — Les entreprises qui participent au projet Syncrude d'exploitation des schistes bitumeux de l'Alberta bénéficieront de nombreux avantages fiscaux, déclarait-on hier dans les milieux gouvernementaux d'Ottawa.

Le ministre des Finances, M. John Turner, a annoncé en effet que les entreprises en question ne se verront accorder qu'une seule faveur, mais on souligne dans les milieux officiels qu'un certain nombre de facteurs sont susceptibles de rendre attrayante l'exploitation des schistes bitumineux.

Deux dispositions situent le projet Syncrude sur un plan particulier du point de vue fiscal:

— il est considéré en tant que mine et non comme l'exploitation d'un puits de pétrole.

— il met en cause un consortium et non une entreprise unique.

On sait que les lois fiscales permettent aux sociétés engagées dans une entreprise commune de réclamer des exemptions pour d'autres secteurs de leurs activités et que les sociétés minières jouissent d'un plus grand nombre d'exemptions.

Dans des lettres aux membres du consortium dont des copies ont été déposées mardi aux Communes, M. Turner expose la position fédérale en matière de fiscalité à ce propos, y compris des dispositions particulières relatives au traitement des droits de royautés provinciaux.

Rappelons que le budget fédéral de novembre dernier ne reconnait pas aux entreprises le droit de demander des exemptions d'impôt pour les royautés versées aux gouvernements provinciaux. M. Turner estime en effet que ces royautés constituent une forme d'imposition fiscale déguisée.

Royauté

Or, l'Alberta a annoncé son intention de ne pas réclamer le versement de royautés dans le cas du projet Syncrude, afin d'encourager la mise en valeur de ses schistes bitumineux.

Exxon se retire d'Arctic Gas

TORONTO (PC) — La société Exxon Corp. de New York a annoncé son retrait de la Canadian Arctic Gas Pipeline Ltd., firme qui s'était proposée pour la construction d'un pipe-line pour l'acheminement du gaz naturel au-dessus de la vallée du fleuve Mackenzie.

Les directeurs de la Exxon ont déclaré, lundi, que la compagnie se retirait du groupe dont elle faisait partie depuis 1970, "après avoir mené à bien son objectif premier, à savoir développer un projet de pipeline viable".

Vingt-deux compagnies demeurent dans le consortium formé pour développer le projet de pipeline et dont le siège social est à Toronto.

Exxon a également annoncé qu'elle avait conclu des accords avec deux compagnies américaines qui pourraient se traduire par la vente de la moitié des réserves de gaz naturel que la société possède dans le versant nord de l'Alaska.

Le directeur de la canadian Arctic Gas, M. W. P. Wilder, a exprimé l'avis que ces ventes confirment "la conviction qu'ont les compagnies productrices de gaz et les compagnies de pipe-lines des États-Unis, à savoir que le réseau de gaz arctique offre aux Américains plus d'avantages que n'importe quel autre réseau en ce qui a trait au transport de ces réserves de l'Alaska".

Les accords dont parle Exxon ont été conlus par cette compagnie avec la Michigan-Wisconsin Pipe Line Co. de Détroit et la Northern Natural Gas Co. d'Omaha, au Nebraska. Ces compagnies desservent des États qui appuient, aux États-Unis, le projet de pipe-line devant acheminer le gaz de l'Alaska en passant par le Canada.

Programme décennal d'électrification aux États-Unis: $337 milliards

WASHINGTON (AP) Dans un rapport publié hier, la Conseil atlantique recommande qu'une conversion massive à l'énergie électrique soit entreprise aux États-Unis, en partie financée par les pétrodollars.

Le président de ce conseil - qui comprend parmi ses membres M. Henry Kissinger - M. Henry Fowler, ancien secrétaire au Trésor, a déclaré que le gouvernement des États-Unis semble actuellement "totalement préoccupé par les possibilités d'accroître les approvisionnement" en énergie.

Le rapport recommande le remplacement du pétrole ou du gaz naturel par le charbon ou l'atome dans la production d'énergie électrique ou pour les utilisations industrielles.

L'établissement d'une autorité fédérale chargée de planifier l'approvisionnement énergétique de la nation et de contribuer à l'organisation de prêts gouvernementaux au secteur privé est également conseillé.

Parmi les plus importantes priorités, le conseil souligne la nécessité de rétablir une bonne rentabilité pour les investissements de l'industrie électrique du pays, dont les bénéfices sont actuellement "trop insuffisants" pour fournir les fonds nécessaires pour répondre aux besions.

Le rapport fait état d'études privées qui chiffrent à $337 milliards le coût d'un programme accéléré d'électrification pour les années 1974-1985, alors que les besoins actuels sont évalués à $306 milliards, et à $895 milliards l'investissement nécessaire entre 1986 et l'an 2000, alors que l'on prévoit $404 milliards.

Dans l'éventualité où le capital privé ne pourrait financer cet investissement, le Conseil atlantique recommande que le gouvernement fournisse des capitaux au moyen d'un fonds alimenté par des taxes sur l'énergie.

Ce programme d'électrification devrait permettre une économie de $6.8 millions de barils de pétrole quotidiennement aux États-Unis d'ici 1985, et du double en l'an 2000.

Enfin, le rapport conseille un examen attentif du projet d'augmentation des taxes fédérales sur l'essence afin de réduire la demande.

Malgré le chômage

Turner ne déposera pas son budget avant mai

par André Bellemare

OTTAWA (PC) — On écarte de moins en moins, dans les milieux parlementaires à Ottawa, la possibilité que le ministre des Finances, M. John Turner, soumette un nouveau budget dès le printemps prochain.

Les propos tenus par M. Turner aux Communes, ces derniers jours, tendent à renforcer le bien-fondé de cette hypothèse.

Le budget du 18 novembre dernier contenait des stimulants économiques, dont l'élimination de diverses taxes et un allègement fiscal des contribuables, à la lumière de la détérioration de l'économie de pays comme les États-Unis, le Japon et en Europe.

En novembre, le ministre des Finances prévoyait un déficit en caisse de $3 milliards pour l'exercice financier 1975-76.

Or, aujourd'hui, il est manifeste que le déficit dépassera les $3 milliards, et cela en raison de deux raisons majeures, selon le ministre: une diminution des exportations canadiennes et des prestations accrues d'assurance-chômage.

Au sujet de la création des 250,000 nouveaux emplois prévus pour 1975-76, M. Turner a déclaré qu'il faudra maintenant attendre les effets des mesures de stabilisation économique adoptées par les États-Unis et le résultat des stimulants du budget du 18 novembre avant de se prononcer sur la situation de l'emploi au Canada.

Mardi dernier, le ministre des Finances signifiait que les prévisions concernant nos exportations et sur lesquelles le budget était fondé tenaient compte de la récession de l'économie américaine et de la stagnation des économies de l'Europe et du Japon, les plus importants partenaires du Canada.

Il importe d'admettre que la gravité de la récession économique aux États-Unis dépasse aujourd'hui toute prévision, avait ajouté M. Turner.

Hier, toujours aux Communes, il allait encore plus loin en expliquant que les réductions d'impôt des contribuables, applicables à partir du 1er janvier, représentaient une diminution des revenus tirés des taxes en 1974-75.

"Jusqu'à ce que nous connaissions les effets des mesures économiques adoptées par le Congrès américain, je crois qu'il serait prématuré d'injecter de nouveaux stimulants à ce moment-ci au Canada", a dit le ministre qui ne ferme pas ainsi la porte à de nouvelles mesures stimulantes qui seraient contenues dans un budget.

MacDonald n'est pas chaud pour l'uranium enrichi

OTTAWA (PC) — Le ministre canadien de l'Énergie, M. Donald MacDonald, a laissé peu d'espoir hier que les réacteurs nucléaires de conception canadienne en viennent à utiliser l'uranium enrichi comme source d'énergie.

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, avait suggéré plus tôt cette semaine qu'il serait d'intérêt national que sa province entreprenne la construction d'une usine d'uranium enrichi qui pourrait être utilisé par les réacteurs nucléaires de type CANDU.

Le ministre fédéral a indiqué qu'Énergie atomique du Canada n'a pas de projets immédiats d'utiliser l'uranium enrichi au lieu de l'uranium naturel comme source d'énergie.

M. MacDonald a expliqué que l'agence fédérale songe à utiliser le thorium, élément qu'on retrouve en abondance au Canada et peut-être également le plutonium.

Mais ces changements de sources énergétiques ne sauraient intervenir, a déclaré le ministre fédéral, avant les années 1990.

Le gouvernement du Québec a déjà négocié avec la France pour la construction d'une usine d'uranium enrichi, devant utiliser l'énergie produite par la centrale hydro-électrique de la Baie-James, construite au coût de $12 milliards.

La semaine dernière, des sources près du gouvernement fédéral indiquaient que M. MacDonald avait adressé un mémorandum au premier ministre du Québec auquel il exprimait ses craintes relatives aux négociations entre le Québec et la France.

carrières

Le Centre Hospitalier RIVIÈRE-DES-PRAIRIES
Centre de santé mentale
pour enfants et adolescents
(capacité 700 lits) Affilié à l'Université de Montréal

Poste à pourvoir:
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le poste:
Diriger et coordonner l'administration de l'établissement dans le cadre de ses règlements.
Le candidat:
1e) posséder un diplôme universitaire en administration ou l'équivalence acquise par une solide expérience dans ce domaine.
2e) avoir fait preuve de succès dans des fonctions administratives complexes.
3e) une expérience en milieu psychiatrique serait souhaitable.

Traitement:
Traitement et avantages sociaux selon les normes reconnues par le Ministère des Affaires Sociales.

Prière d'adresser offre de services et curriculum vitae avant le 15 mars 1975, à:

Présidente du Conseil d'Administration
Hôpital Rivière-des-Prairies
7200 est Boulevard Gouin,
Montréal, Québec.

LE COLLÈGE DE THETFORD MINES
recherche
PROFESSEUR À TEMPS PARTIEL
(Techniques Infirmières)

COURS:
180-201-75 (Profession infirmière et maladie)

DATE:
4 mars 1975 au 22 mai inclusivement.
12 périodes de stage (mardi et jeudi)

QUALIFICATIONS REQUISES:
Bacc. en nursing et/ou Licence
Expérience pertinente

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL
Selon le décret tenant lieu de convention collective.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:
M. GÉRARD LEMAY
DIRECTEUR GÉNÉRAL
671 SUD BOUL. SMITH
THETFORD MINES, QUÉ.

EXCELLENTES OCCASIONS
A cause du développement rapide de notre organisation, il existe présentement d'excellentes occasions d'emploi au sein de notre département des ventes pour des *représentants* qui désirent améliorer leur situation avec chances de promotion à courte échéance.
Toute entrevue sera traitée avec discrétion.
M. Paquette
931-7277 de 9h. à 16h30

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES
DE HULL
205,rue NOTRE-DAME
HULL (QUEBEC) 770-6900

Recherche

UN (E) SECRÉTAIRE DE DIRECTION:

Fonctions:
-Voit `a la classification des dossiers administratifs;
-assure certaines correspondances du centre;
-dépouille la correspondance;
-assure la réception et toutes les communications téléphoniques du directeur général;
-voit `a l'ouverture, convocation, correspondance de toutes nouvelles demandes d'emploi;
-tient `a jour les dossiers du personnel;
-voit en collaboration avec les coordonnateurs `a la formation et l'inititation du personnel clérical;
-participe aux réunions, rédige les procès verbaux et en assure la distribution;
-fait partie de l'équipe de direction.

Exigences:
-connnaissance du C.L.S.C.
-connaissance du Français
-connaissance de la sténographie
-bonne rapidité en dactylographie
-capacité d'accueil
-intérêt et motivation
-capacité de travailler avec l'équipe

Salaire:
A déterminer selon la convention collective.

Veuillez envoyer votre candidature et votre curriculum vitae avant le 19 février, 1975;

Monsieur Robert Henri,
Directeur Général,
C.L.S.C. de Hull,
205 rue Notre-Dame,
Hull, P.Québec.

MÉDECIN
demandé sur la Côte-Nord
Ville de Fermont (Mont-Wright)

Un poste est actuellement vacant à la clinique de santé de Fermont pour médecin de pratique générale ou familiale.

Clinique de santé avec équipe multidisciplinaire située à 17 milles de Labrador City.

Privilège d'hospitalisation à l'hôpital de Labrador.

Conditions particulièrement intéressantes sur le plan profession, salaire, logement et autres bénéfices.

Communiquer avec:

M. Bruno Bégin,
C.P. 819,
Gagnon, Cté Duplessis, Qué.
Tél.: (418) 532-6331

COORDONATEUR(TRICE) EN NURSING COMMUNAUTAIRE
(Infirmière principale)

LIEU DE TRAVAIL:
Hauterive

EXIGENCES:
Infirmier(ère) autorisé(e) avec maîtrise en hygiène publique ou maîtrise en éducation du nursing
ou
Infirmier(ère) autorisé(e) avec baccalauréat en nursing, certificat en hygiène publique et expérience pertinente dans le domaine de la santé communautaire.

FONCTIONS:
Participera à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au contrôle dans divers programmes de santé, de prévention et de soins à domicile du Département de santé communautaire.

TRAITEMENT:
Selon les normes établies au Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 22 février au:

Service du Personnel,
Hôtel-Dieu de Hauterive,
635 boul. Joliet,
Hauterive, Qué.

COLLÈGE DE THETFORD MINES
recherche
AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur des services financiers, l'agent de la gestion financière effectue des tâches spécialisées dans des domaines tels que la programmation budgétaire, le financement et les normes et procédures administratives, selon les besoins du collège.

ATTRIBUTIONS PARTICULIÈRES:
—S'occuper de la préparation des états financiers.
—Exercer un contrôle des différentes opérations du service (opération comptable, paie, etc...)
—Préparation et contrôle du budget.

QUALIFICATIONS REQUISES:
—Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée.
—Expérience pertinente.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon la politique administrative et salariale du personnel professionnel.
Minimum: $9,548.00. Maximum: $15,841.00
Selon l'expérience.

Veuillez expédier votre curriculum vitae à:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
COLLÈGE DE THETFORD MINES
671 SUD, BOUL. SMITH
THETFORD MINES, QUE.

Université du Québec

DIRECTEUR ADJOINT DES SERVICES COMMERCIAUX
(Poste au niveau professionnel)

Fonctions:
Sous la responsabilité du directeur général, il assume les tâches et responsabilités suivantes:
—relations avec les clients;
—conception et expédition du matériel publicitaire;
—tenue à jour des fichiers;
—mise en marché des ouvrages vendus par les Presses de l'Université du Québec;
—participation aux congrès et expositions.

Exigences:
Diplôme universitaire de 1er cycle et de préférence une (1) à deux (2) années d'expérience dans le domaine de l'édition.

Salaire:
Dans une échelle salariale se situant entre $8,814.00 et $10,992.00 dépendamment des qualifications et de l'expérience.

Lieu de travail: Montréal

Les candidats intéressés à ce poste devront faire parvenir leur offre de service avant jeudi le 20 février 1975 à:

M. Thomas Déri
Directeur général
Les Presses de l'Université du Québec
C.P. 250
Succursale N, Montréal, P.Q.

petites annonces

IMMEUBLES 100

101 propriétés à vendre
105 propriétés à revenus à vendre
108 propriétés à la campagne
110 propriétés à la campagne
113 propriétés demandées
117 propriétés commerciales industrielles
120 cottages bungalows
123 administration des propriétés
126 maisons mobiles
128 immeubles
130 chalets à vendre
134 condominiums appartements à vendre
138 manufactures à vendre
141 entrepôts à vendre
144 commerces à vendre
147 terrains à vendre
150 terres à vendre
154 maisons de pension à vendre
156 bureaux et locaux à vendre
159 magasins à vendre
162 garages à vendre
165 divers à vendre

LOCATION 200

202 appartements à louer
204 appartements chauffés à louer
207 appartements meublés chauffés à louer
209 appartements demandés
211 appartements et logements à partager
214 logements à louer
218 logements chauffés à louer
222 logements chauffés meublés à louer
224 logements demandés
227 logements à sous-louer
229 chambres à louer
231 chambres demandées
234 commerces à louer
237 commerces demandés
239 bureaux & locaux à louer
241 bureaux demandés
243 magasins à louer
248 propriétés à louer
250 propriétés demandées
252 bungalows et cottages à louer
254 pensions à la campagne
258 chalets à louer
260 chalets demandés
263 maisons de campagne
266 places commerciales
269 entrepôts à louer
271 hôtels villégiature
273 terrains de camping
275 garages à louer
278 entreposage
280 terrains à louer
283 on demande à louer
285 salles - studios - ateliers
288 divers à louer

MARCHANDISES 300

302 ameublement
305 antiquités à vendre
308 antiquités demandées
310 articles de menage
314 articles camping caravaning - tentes
316 articles sport - skis
319 instruments de musique
322 photos et cines
325 caméras
328 machinerie
330 matériaux de construction
332 effets de bureau - magasins restaurants
335 tableaux - peintures
338 artisanat
340 tapis - carreaux - linoleum
343 terrazo - céramique
346 machines à coudre
349 lingerie - fourrure vêtements
350 T.V. stéréos - radios
354 monnaie - timbres
360 bois charbon - huile
367 terre jardinage
369 animaux à vendre
371 achèterais animaux
375 chevaux - voitures
377 imprimerie
379 divers à vendre
380 divers demandé
385 equipement de ferme

SERVICES 400

402 peintre
405 électricien
407 plombier
410 rembourreur
413 entrepreneur
417 denturologiste
420 menuisier - ébeniste
425 service domestique
429 garderie d'enfants
430 perdu et trouvé
433 chauffage
435 planchers
438 déménagements transport - camionnage
440 service divers
444 lavage - nettoyage
448 chapeaux - couture - couturière
450 décoration
455 impôts - tenue de livres
459 portes et fenêtres
460 tailleur
465 terrassement

FINANCE 500

502 associés demandés
505 agents demandés
508 occasions d'affaires
510 assurances
515 hypothèques
520 administration

AVIS DIVERS 600

602 activités sociales
605 voyages & Transport
608 ventes de charité
612 encans
620 chasse & pêche
625 divers
630 avis legaux appels d'offres demandes de soumissions
634 décès
638 remerciements
640 messe

ÉDUCATION 700

701 école
706 école de conduite
709 école de métiers
712 école de danse
715 cours de perfectionnement
720 éducation
722 cours de piano
725 divers - cours

EMPLOIS 800

800 service de personnel
807 couples demandés
810 hommes demandés
820 femmes-filles demandées
830 hommes-femmes demandés
835 agents vendeurs
840 coiffeurs-coiffeuses demandés
845 emplois demandés

VEHICULES 900

903 bateaux moteurs yachts
905 maisons mobiles
910 remorques roulottes
914 bicyclettes
918 motocyclettes
922 tracteurs
928 équipement à neige
933 motoneiges
940 avions
944 clinique d'autos
955 réparations autos camions
958 pneus
962 pièces d'auto
970 équipement de garage
973 accessoires d'autos et camions
978 camions à vendre
982 autos et camions à louer
985 autobus
988 débosselage peinture
990 autos camions demandés
999 autos à vendre

224 logements demandés

JEUNE COUPLE RECHERCHE BUNGALOW POUR LOCATION À MOYEN OU LONG TERME, LAVAL, STE-THÉRÈSE OU ENVIRONS. APRÈS 7H. **388-9300.**

302 ameublement

ARMOIRE DE CUISINE MODERNE SUR MESURE, VANITÉ, ARBORITE, DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER. ESTIMATION **381-9485 588-3929.**

316 articles sport

SKI ALPINS "ROSSIGNOL STRATOS" 205 CM., $140.00 APRÈS 5 HEURES TÉL.: **721-9170.**

2 MOTONEIGES, BOMBARDIER, OLYMPIC, 71, 335, REMIS À NEUFS, PLUS REMORQUE TÉL: 581-6688 FAUT VOIR.

319 instruments de musique

DISCOTHÈQUE MOBILE POUR TOUTES OCCASIONS AVEC ANIMATION SI DÉSIRÉ 364-0718.

338 artisanat

TAXIDERMISTE (empailleur) Toutes sortes d'animaux: petits oiseaux, têtes de gros animaux etc. Pour plus de renseignement tél: 844-4890, 5363 rue Colonial.

379 divers à vendre

TRÈS CHIC ROBE DE MARIÉE, GRANDEUR 12 ANS, PORTÉE UNE FOIS, TRAÎNE SEMI-LONGUE. TÉL. APRÈS 9 HEURES P.M. À **381-6983.**

MANTEAU DE FOURRURE, MOUTON RASÉ TEINT BRUN, GRANDEUR 13-14 POUR DAME. PRIX: $150. EXCELLENT ÉTAT, AUCUNE RÉPARATION À FAIRE. TÉL. 271-3938 OU 331-8961, PAULE BEAUGRAND-CHAMPAGNE.

LIT D'EAU LE MAGASIN DE LIT D'EAU ENR. ÉTABLI 1971, TOUTES GRANDEURS, GARANTI 5 ANS, APRÈS 11 AM. 272-4095.

ROBE DE MARIÉ LONGUE, BLANCHE, MANCHES LONGUES, GRANDEUR 10 ANS. 679-3178.

413 entrepreneur

ENTREPRENEUR MENUISIER, FINITION SOUS-SOL, TRAVAIL GÉNÉRAL 527-1769.

425 service domestique

GARDIENNE À TEMPS PARTIEL
POUR PRENDRE SOINS DE 2 JEUNES ENFANTS À LEUR DOMICILE. LAVAL DES RAPIDES 667-0630.

438 déménagements - transport - camionnage

ACCEPTERAIS DÉMÉNAGEMENT À PRIX MODIQUE, LOCAL OU LONGUE DISTANCE, TÉL.: **737-8009.**

440 service divers

AMASO
SERVICE DE RENCONTRES SÉRIEUX, 822 EST RUE SHERBROOKE, SUITE 5. MARTHE GAUDETTE B.A., B. PÉD., B.PH. L. ÈS LETTRES. TÉL.: **524-3852.**

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT
FORMULE DEPUIS 1968, TENUE DE LIVRES. TÉL.: **381-5425.**

625 divers

"PERSONNEL"
JEUNE COUPLE (30 ans) RECHERCHE AUTRES JEUNES COUPLES POUR PARTAGER FRAIS DE CHALET POUR SKI ALPIN. 388-&??.

830 hommes-femmes demandés

MACHINISTE GÉNÉRAL EXPÉRIMENTÉ. DORION & FRÈRES INC., 9945 RUE PARIS, MONTRÉAL-NORD. **322-0320**

SECRÉTAIRE LÉGALE
ENVIRON 1 AN D'EXPÉRIENCE, SALAIRE À DISCUTER. A. BOURDON AVOCAT, 842-9403.

TRAVAIL SECRÉTARIAT MÉDICAL, 2 PM., PAR SEMAINE, 30 EST, BOUL. ST-JOSEPH. LAISSER MESSAGE APRÈS 6 H. 849-7228.

845 emplois demandés

FEMME D'ÂGE MÛR GARDER 2 ENFANTS D'ÂGE SCOLAIRE DEMEURANT MTL-NORD. 323-4148.

999 autos à vendre

TOYOTA COROLLA 1972 MOTEUR EN TRÈS BONNE CONDITION $1,200. APPELER APRÈS 4 HEURES **353-7369.**

ATTENTION AUSTIN, MG TRIUMPH. PENSEZ FORT CHAMBLY AUTO **658-6623.**

MAZDA 73, 808 COUPÉ, PARFAITE CONDITION 16,000 MILLES $1950. 521-6078.

RENAULT 74, QUELQUES MODÈLES 74 NEUFS, ENCORE EN INVENTAIRE À LIQUIDER À PRIX SPÉCIAL.
RENAULT LONGUEUIL LTÉE
465 ouest, Boul. Curé-Poirier
677-6361

RENAULT 1974 FAMILIALE, VOITURE D'EXÉCUTIF DE TRÈS BAS MILLAGE AVEC BALANCE DE GARANTIE ORIGINALE, TOUTE ÉQUIPÉ, TRANSMISSION AUTOMATIQUE OU MANUELLE, RADIO AM/FM, ANTI-ROUILLE, PNEUS MICHELIN $3,395. PRENDRAIS ÉCHANGE ET FINANCERAIS.
RENAULT LONGUEUIL LTÉE
465 ouest, Boul. Curé-Poirier
677-6361

MUSTANG 68 - 6 CYL. AUTO S. FREINS. S. DIRR. EXCELLENTE CONDITION. A VENDRE OU ÉCHANGER POUR CAMION 1/2 TONNE OU PETITE VAN DE ME3ME VALEUR. APRÈS 18h. 691-0740 CHATEAUGUAY.

RENAULT 15, 1972, 30,000 MILLES SEULEMENT, TOUT ÉQUIPÉE, ROUES MAGNÉSIUM, PNEUS MICHELIN, RADIO AM-FM, ANTI-ROUILLE, $1950. PRENDRAIS ÉCHANGE ET FINANCERAIS.
RENAULT LONGUEUIL LTÉE
465 ouest, Boul. Curé-Poirier,
677-6361

RENAULT
ACHAT — VENTE — ÉCHANGE
LE PLUS IMPORTANT DÉPOSITAIRE DE VOITURES NEUVES ET USAGÉES RENAULT AU QUÉBEC, RECHERCHE DES VOITURES DE TOUTES MARQUES EN PARTICULIER RENAULT DE 1970 À 1974. DEMANDEZ ROBERT TEDESCHI, DIRECTEUR DES VENTES.
RENAULT LONGUEUIL LTÉE
465 ouest, Boul. Curé-Poirier,
677-6361



LOUER TV TOSHIBA
TÉL.: **376-0880**
Livraison 1 heure aussi option d'achat.
4248 Bélanger est, Mtl.
TRANS QUEBEC TV VOUS FAIT ÉCONOMISER



À PRIX D'ESCOMPTE
MATELAS
de toutes marques - grandeurs et qualités
MANUFACTURIER
MEUBLES NON PEINTS
Le plus grand choix de meubles non peints au Canada.
Tout pour le foyer
CUISINE-SALON-CHAMBRE-ANTIQUE-DIVERS.

207 Beaubien est	276-9067
7573 St-Hubert	276-5507
10192 boul. St-Michel	384-3044
790 Atwater	935-6716

LE MATELAS C'EST NOUS

101 propriétés à vendre

DEUX-MONTAGNE DUPLEX ET BUNGALOW À VENDRE: $36,000.00. TÉL.: **473-4570.**

VILLE LEMOYNE, SPLEET LEVEL, 8 PIÈCES, FOYER SOUS-SOL FINI, GARAGE, $35,000. HYPOTHÈQUE $8,500. PAS D'AGENT. TÉL: JOUR: 671-2023, SOIR 670-0455.

108 propriété à l'extérieur

VEUT ACHETER UNE FERME 676-6762.

147 terrains à vendre

A VILLE LAVAL, TERRAIN 50 x 89 (9 à 5H) MME LABRECQUE. 333-3454.

211 appartements et logements à partager

AVENUE DU PARC, PARTAGERAIS 5 1/2 AVEC JEUNE PERSONNE SYMPATIQUE, MILIEU ARTISTIQUE 274-2205.

214 logements à louer

TERRASSE ST-DENIS, (PRÈS COIN SHERBROOKE ET ST-DENIS). 2e ÉTAGE, 7 1/2 PIÈCES, SYSTÈME CHAUFFAGE RÉFÉRENCES DEMANDÉES. TÉL.: 738-8872.

RÉASSURANCE
COMMIS AUX SINISTRES

POSTE: acheminer les dossiers des sinistres.
Envoyer des accusés de réception.
Faire le calcul des participations.
Codifier les transactions.
Faire la tenue des dossiers,
Faire certaines traductions.

CANDIDATE: de préférence de 20 à 25 ans, 2 ans d'expérience en assurance générale.
Anglais et français lu et écrit,
Dactylographie.
Salaire et Bénifices sociaux intéressants.

Téléphonez au Directeur du Personnel

LEBLANC ELDRIDGE PARIZEAU
Courtiers en réassurance
288-1132

ASSURANCES
PRÉPOSÉ À LA CLIENTÈLE

(Responsabilités professionnelles)
POSTE: Service à la clientèle en assurance responsabilité professionnelle.
Analyses et appréciations des propositions communications avec les clients.
Négociation auprès des assureurs.

CANDIDAT: De préférence 25 à 40 ans.
Au moins 5 années d'expérience dans le domaine des assurances de préférence dans l'interprétation des contrats.
Anglais et Français parlé, écrit.
Salaire et bénifices sociaux intéressants.
Téléphonez au Directeur du Personnel

GÉRARD PARIZEAU LTÉE
842-3451

Appels d'offres

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCP-75-19030
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 4 mars 1975

Poste Rivières-aux-Rochers
Comté de Saguenay

CONSTRUCTION DU POSTE ET INSTALLATION ÉLECTRIQUE INITIALE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUINZE MILLE DOLLARS ($15,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 5 février 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AGB-75-10028
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 25 février 1975

Divers endroits
dans la Province de Québec

POUR LA FOURNITURE ET LIVRAISON DE GAZOLINE AUTOMOBILE ET D'HUILE COMBUSTIBLE DIESEL. POUR LA PÉRIODE DU 1et MARS 75 au 28 FÉVRIER 76

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no. 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de VINGT CINQ MILLE DOLLARS (25,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 24 janvier 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AGB-75-10034
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 4 mars, 1975

Diverses régions
dans la Province de Québec

FOURNITURE D'ATTACHES ET MAILLONS PRÉFORMES POUR HAUBAN ET FIN DE COURSE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de VINGT MILLE DOLLARS ($20,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 31 janvier 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AMR-75-10037
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 4 mars, 1975

Divers endroits
dans la Province de Québec

FOURNITURE DE TROIS (3) TRANSPORTEURS ELEVATEURS ELECTRIQUES D'UN CAPACITÉ DE 5,000 LB

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no. 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

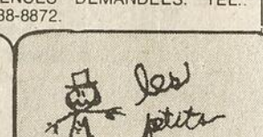
Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS ($4,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'un soumission partielle, le dit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

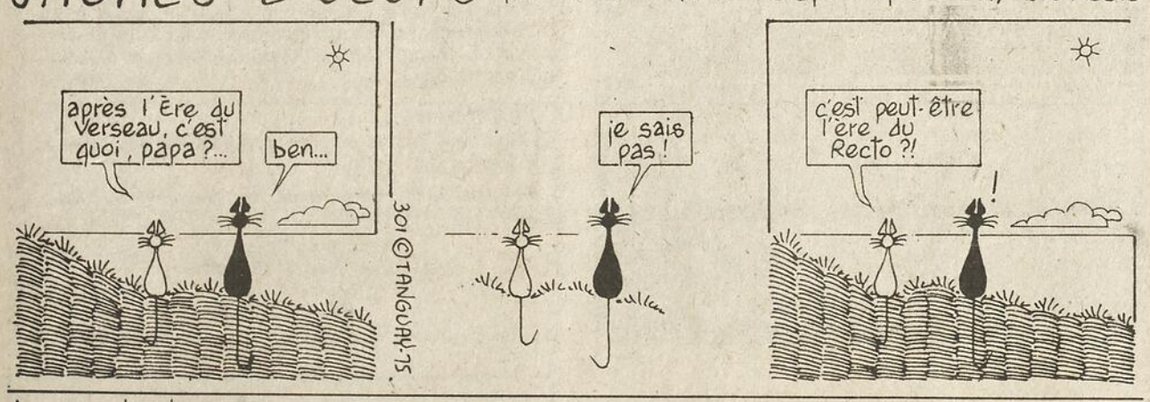
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 31 janvier 1975

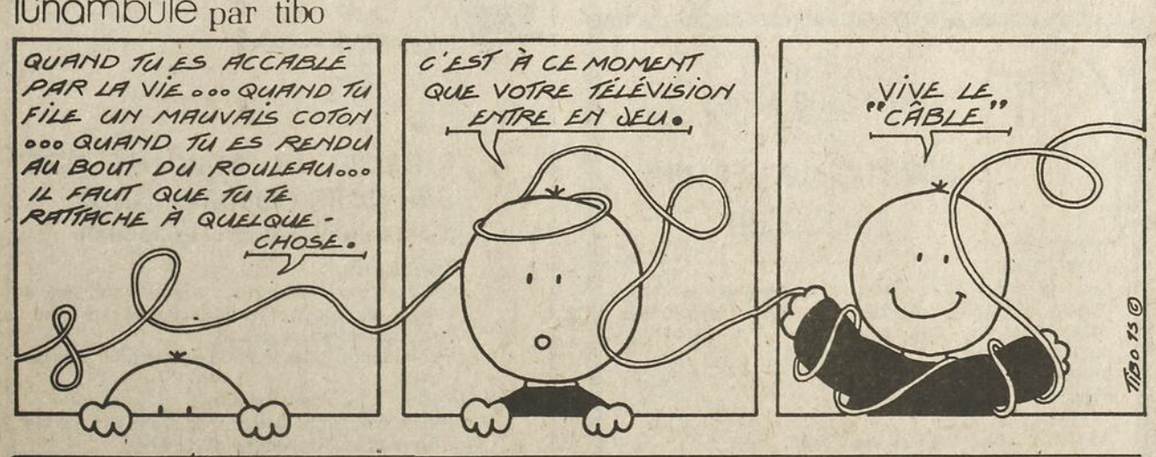
La Coopérative  et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

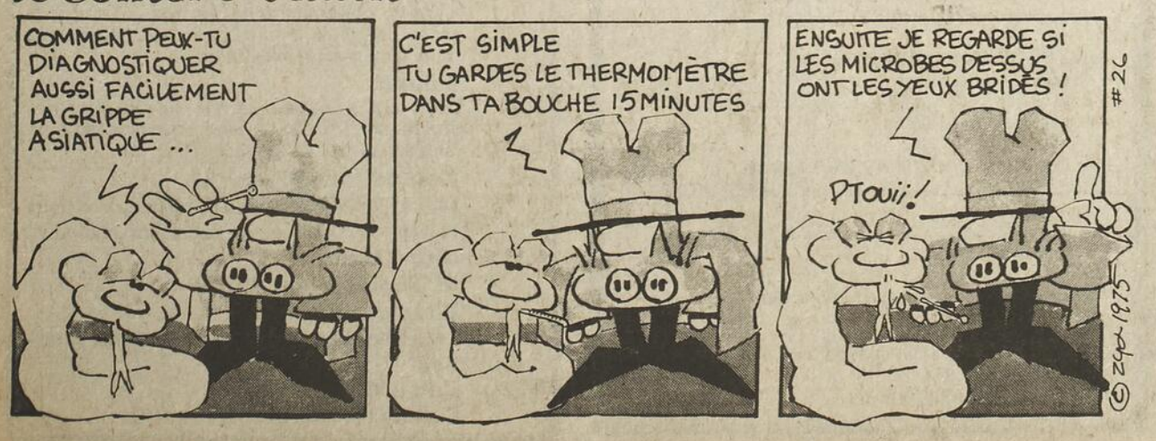
JAUNES D'OEUFS par TANGUAY a/s La 'Patapathèque C.P. 917 Ste-Adèle



lunambule par tibo



le sombre vilain



casanous
Le retour des ruines-babines avec
GILLES GARANT ET PASCAL GÉLINAS
à 22h30
jeudi à dim.
Adm. $1.00
485 ouest, Sherbrooke
(coin Aylmer)
au-dessus de
L'Association Espagnole
844-3691

la
GRANDE PASSE
411 est, Ontario
coin St-Denis,
844- 6284
LICENCE COMPLETE
ouvert de 2h p.m. à 3h a.m.
présente
LE CAPITAINE NO
à 10h p.m.
Entrée $1.50

LA BARRIÈRE
de **MARC F. GÉLINAS**
mise en scène
CLAUDE JUTRA



avec
pierre dufresne robert rivard
roland d'amour jean-louis millette
louise cuerrier guy nadon
yvon leroux denis mercier
décors gabriel contant musique: michel hinton
costumes lydia randolph
"première ce soir"
au théâtre du nouveau monde
84 ouest rue sainte-catherine
tnm Tél.: 861-0563

où irons-nous?

Cinémas

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2934: "Le sexe nu" et "Chevalier servant à louer".
ATWATER I: Plaza Alexis Nihon (niveau du métro) 935-4246: "Towering inferno": 12.10 3.10 6.10 9.10
ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 931-3313: "Airport 75": 7.15 9.15.
AVENUE: 1224 Green Av., Westmount, 937-2747. "Le petit prince", (version anglaise): 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 9.15.
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "M. Majestyk": 2.35, 6.10, 9.40. "Les casseurs de gang": 12.55, 4.25, 7.55.
BEAVER: 5117 Avenue du Parc, 844-1932. "These pleasures condemned", 1.10, 4.00, 6.50, 9.40. "Ragina's secrets" midi, 2.50, 5.40, 8.30.
CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5180. "Vas-y bonhomme": 12.30, 3.35, 6,40, 9.50. "La grande trouille": 2.00, 5.05, 8.15.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1685. "Deux hommes dans la ville": 12.15, 3.20, 6.35, 9.50. "Vingt pas vers la mort": 1.50, 5.00, 8.10.
CHATEAU I: 6956 St-Denis, 271-4400: "Les charnelles": 6.10, 9.35. "Decameron à Canterbury": 7.45.
CHATEAU II: 6956 St-Denis 271-4400. "Gina": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CINÉMA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis: "Le mouton enragé": 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50.
CINÉMA 2001: 855 Décarie, 277-2001. Jeudi: "The gambler" 7.00, "Ccalifornia split": 9.30.
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302: "2001 Odyssée de l'espace": 6.15, 9.00.
CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2996. "Antoine et Sébastien": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222. "Le trio infernal": 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.
CINÉMA V: 5550 Sherbrooke O,. 489-5559. SALON ROUGE: "Flesh Gordon": 5.30, 7.00, 8.30, 10.00. SALON BLEU: "New York érotic film festival (part 2): 6.40, 9.45. "Score": 8.05 .
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., "Hunder on the orient express": 1.35, 4.05, 6.25, 8.05.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Vincent, François, Paul et les autres": 7.20, 9.30 .
DAUPHIN (McLaren): 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Toute une vie": 7.15, 9.30.
DAUPHIN (Renoir): 2396 E. Beaubien 721-6060. "J'irai comme un cheval fou": 7.15, 9.15.
ÉLYSÉE: 35 Milton, 842-6053. SALLE RENAIS: "Amarcord": 7.15, 9.30. SALLE EINSTEIN: "Les fiançailles": 7.15, 9.30. 1
ÉLECTRA: 114 est, rue Ste-Catherine. 522-9177: "Prenez la queue comme tout le monde": 1.00, 3.50, 6.45, 9.40. "Le feu aux lèvres": 2.20, 5.15, 8.10.
ÈVE: 1229 St-Laurent, 861-3151. "The minor's wife": 10.00, 12.55, 3.40, 6.40, 9.35. "Deap Love": 11.35, 2.25, 5.20, 8.15.
FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600. "Flesh Gordon": 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30. 10.00.
FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303. "Antoine et Sébastien": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
GREENFIELD I: 519 Boul. Taschereau, 671-6229."Gina" 7.00, 9.00.
GREENFIELD II: 519 Boul. Taschereau 671-6129. "Les charnelles": . "Decameron à Canterbury": 6.00, 9.20.
JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 725-7000. "Dernière maison sur la gauche": 6.50, 10.00. "dorothéa": 8.20 .
KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707. "Lt. Robin Crusoé": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
LAVAL I: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Gina": 7.00, 9.00.
LAVAL II: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Journal secret d'une prison de femmes": 2.35, 5.55, 9.15. "Marchands de filles": 1.00, 4.20, 7.40.
LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "God father II": 12.45, 4.20, 8.00.
MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E., 525-2174. "Dernière maison sur la gauche": 6.50, 10.00. "Dorothéa": 8.20.
MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570. "For Pete's sake": 2.30, 6.15, 9.50. "California split": 12.40, 4.20, 8.00.
OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4245. Jeudi: "Badlands": 7.30 "Pat Garrett and Billy the kid": 9.30.
PALACE: 698 Ste-Catherine O., 866-6991. "Texas chainsaw massacre": 1.25, 3.25, 5.25, 7.30, 9.35.
PAPINEAU I: 4519 Papineau, 521-6853. "Contes immoraux": 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20
PAPINEAU II: 4519 Papineau, 521-6853.'Les charnelles": 3.00, 6.20, 9.35 "La pension du libre amour": 1.30, 4.45, 8.00
PARC (Verdun) 720 Av. de l'Église, 768-2509. "Gina", 7.00, 9.00.
PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 8661-2807."Gina": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
PLACE DU CANADA: Entrée Via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Front page" 7.15, 9.15.
PLACE VILLE-MARIE LARGE: 577 Dorchester O., 866-2644. Lenny": 12.45, 2.55, 5.05, 7.20, 9.30.
PLACE VILLE-MARIE: LITTLE: 577 Dorchester O., 866-2644. "The night porter": 12.20. 2.30. 4.40. 6.50, 9.00.
PLAZA 6505 St-Hubert, 274-6155. "Vas-y bonhomme": 12.30, 3.35, 6.40, 9.50."La grande trouille": 2.00, 5.05, 8.15.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215. "Prison babies": 1.10, 4.00, 7.00, 10.00. "Obscene house": 11.50, 2.40, 5.40, 8.30.
RIVOLI I: 6906 St-Denis, 277-4129. "Journal secret d'une prison de femme": 2.50, 6.10, 9.30. "Marchand de filles": 1.10, 4.35, 7.55.
RIVOLI II: 6906 St-Denis, 277-4129. "La révolte des morts vivants": 2.25, 5.55, 9.25. "La furie des vampires": 12.40, 4.10, 7.40.
SÉVILLE: 2155 Ste-Catherine O., 932-1139. "Earth quake": 12.30, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30.
SNOWDON: 5225 boul. Décarie: 482-1322. "Klansman": 1.00, 3.05, 5.15, 7.25, 9.45.
ST-DENIS: 1594 St-Denis, 849-4211."Pousse, mais pousse égal": 1.00, 3.15, 5.25, 7.40, 9.50.
VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges, 721-8243. "The night porter": 12.25, 2.40, 4.55, 7.05, 9.15.
VENDOME: Place Victoria 878-1451. "Contes immoraux": 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.
VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Le cercle noir": 8.00. "Terreur aveugle": 6.30, 9.40
VERSAILLES: 7255 Sherbrooke E., (SALON BLEU): "Les charnelles": 6.25, 9.45, Decameron à Canterbury": 7.40, Sam. & dim: 1.00, 4.20, 7.40 (SALON ROUGE) "Gina": 7.00, 9.00.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Général Idi Amin Dada": 7.30, 9.30.
WESTMOUNT SQUARE: "Freebie and thebean": 12.45, 2.45, 4.45, 6.55, 9.05.
YORK: "Man with the golden gun": 12.30, 2.35, 4.40, 6.50, 9.05.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700St-Denis, 844-8734. "Franc jeu": 8.00 (La Superfrancofête).
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. De Maisonneuve, 879-4349. "Don't look now": 7.30 "Dead of night": 9.30.
VIDÉOGRAPHIE, 1604 St-Denis, 842-9786. "Point carré" de Pierre Poirier. Tous les soirs à 8.00 entrée libre. Relâche le vendredi.

Théâtres

CENTAUR, 453 St-François Xavier288-1229, "Bethune" de Rod Langley (version anglaise) à 20.00, dimanche: 19:00 Samedi et mercredi: 14.00 Relâche le lundi.
LE PATRIOTE en bas, 1474 est, Ste-Catherine, 521-6666: "Dis-moi qui fait beau Méo." de Jacqueline Barrette: 20.00 samedi: 19.30 et 23.00. Relâche lundi et mardi.
LE PATRIOTE EN HAUT, 1474 Ste-Catherine est, 521-6666: "Ce fou de Gogol" de Ferhan Sensoy interprétée par Monique Mercure; 20.00 Samedi: 19.30 et 22.30. Relâche lundi et mardi.
NOUVELLE COMPAGNIE THÉATRALE, 1200 rue Bleury: "L'école des femmes" de Molière. Lundi, mardi et mercredi, en matinée jeudi et vendredi: 19.30 Samedi: 20:30. Renseignements: 866-1964.
THÉÂTRE DE QUAT-SOUS: 100 est avenue des Pins, 845-7277. "Colette et Pérusse" de Robert Claing, à 20.30. Relâche le lundi.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis . "Virage dangereux": 20.00 Relâche le lundi.
PLACE DES ARTS: (Théâtre Port-Royal): La Compagnie Jean Duceppe présente: "Charbonneau et le chef" à 20.30. Samedi: 18.30 et 22.00
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau, 523-1211. "Les hauts et les bas de la diva Sarah Ménard par eux-mêmes", 20.30. Relache le lundi.
THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 ouest, Ste-Catherine. 861-0563."La barrière", de Marc F. Gélinas. Du mardi au vendredi à 20.00 Samedi 17.00 et 21.00. Dimanche: 19.00

Variétés

AU BOUT DU VIEUX: 356 Berri (près du port) 844-0567. Vendredi, samedi et dimanche: "Plume Latraverse", 22.30 et minuit.
CAFÉ CAMPUS: 3315 de la Reine-Marie, 735-1259. Relâche.
CAFÉ BRACQUE (à Dorion) 455-4685. Relâche.
CASANOUS: (association espagnole) 485 Sherbrooke O., 844-3691. "Les ruine-babines" avec Gilles Garand et Pascal Gélinas. Du jeudi au dimanche à 22.30 et minuit.
IN CONCERT 2 LE ROYER: 861-5669. "Johnny Hammond".
LA GRANGE de Beloeil, 225 rue Prévert. Relâche
L'ATRE, 4461 St-Denis, 845-8835. "Suzanne Jacob", à 21.00 et 23.00.
L'ÉVÊCHÉ: (Hôtel Nelson, Place Jacques-Cartier) "Gilbert Montagné"
LA GRANDE PASSE: 411 rue Ontario E., 844-6284. "Le capitaine Nô", jeudi, vendredi et samedi à 22.00.
PLACE DES ARTS: Salle Wilfrid Pelletier. Mireille Mathieu. A 20.30 Samedi: 18.30 et 22.00. CONCERTS MIDI: "Lauréat Vincent Dionne", (la musique synthétique)".
THÉATRE MAISONNEUVE: Le clown Sol: "Rien d'étonnant" jusqu'au 2 mars, à 20.30.

vie et culture

"Franc Jeu" de Lavoie à la Cinémathèque

Au son des tam-tams de la Superfrancofête

par Jean-Pierre Tadros

Retrouver, six mois après, les images de la Superfrancofête ne laisse sûrement pas indifférent. Quiconque a vécu ces journées de grands débordements traîne encore avec nostalgie ces sons, ces couleurs et ces paroles qui s'emparèrent de la Vieille Capitale pendant dix jours. Du 13 au 24 août, Québec s'est laissé porter au rythme des tam tams, et elle n'est pas prête à l'oublier. Et de toute cette euphorie Richard Lavoie a essayé d'en faire un film.

Au départ, on l'a vite senti, c'était presque une gageure. Aujourd'hui, pourtant, il y a un film, astucieusement intitulé "Franc Jeu", que l'on verra ce soir à 20 heures à la Cinémathèque québécoise. Est-ce à dire que les cinéastes ont su relever avec bonheur l'insurmontable défi qui se présentait à eux? Malheureusement non.

Ce qui ne veut pas dire que le film de Richard Lavoie soit un document sans valeur aucune. "Franc Jeu" nous redonne en effet le goût de la fête, de ces rassemblements populaires au son des tam tams. "Franc Jeu" nous fait sentir ce que furent ces grands moments de jeu qui avait si bien su confondre en une parfaite harmonie l'Africain, l'Oriental et le Québécois. L'ennui seulement avec ce film, c'est qu'il s'est vite perdu dans les méandres de la Superfrancofête.

Il me semble qu'il se présentait une alternative face à cette immense foire qui avait réuni artistes et sportifs de l'ensemble francophone. Ou bien laisser le particulier, celui des différents spectacles et événements, pour en mieux saisir l'esprit. Ou bien alors faire exploser le tout, comme dans un kaleidoscope, pour voir se dire et se répondre les différentes cultures, les sons, les paroles et les gestes d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique confondus. En tout cas il fallait choisir.

Malheureusement, Richard Lavoie a entretenu tout au long de son film l'illusion qu'il arriverait en deux heures à dire la totalité de cette manifestation. Il montrera donc un peu de tout; citera à peu près tous les pays participants; se laissera conduire par une certaine chronologie; fera parler l'Africain et le Québécois; pour nous laisser finalement sur notre faim. Et c'est dommage.

C'est d'autant plus dommage que le film est traversé par quelques moments éblouissants et que les images sont constamment d'une beauté éblouissante. Mais cela ne suffit pas à briser la monotonie qui se dégage de ce film.

Je reprocherai d'autre part à ce document d'avoir un peu trop vite escamoté l'aspect politique de cette manifestation. Certes, il y a dans "Franc Jeu" une incroyable entrée de Pierre Elliot Trudeau dont la nonchalance est superbement ponctuée par la musique. Mais pourquoi n'a-t-on pas inséré les réparties de "notre" premier ministre canadien à l'endroit des chahuteurs; pourquoi n'a-t-on pas fait état des déclarations nationalistes des Vigneault, Leclerc et Charlebois? Pourquoi?

On saura gré à Lavoie d'avoir inséré dans son film d'importants segments de la pièce "Les Nègres". Car, comme le dit admirablement le représentant du Dahomey, L'épisode des "Nègres", qui fut retiré de la manifestation à la demande de certains pays africains, aura permis "de nous faire comprendre pas mal de choses."

Ce sont toutes ces choses que j'aurais aimé voir interrogées dans un film comme "Franc Jeu". Un film qui aurait d'ailleurs pu partir de cette simple constatation: "Je suis francophone, donc je me cherche'..

L'ennui, c'est que c'est plutôt le film qui se cherche. Et cela se comprend un peu; mais il nous reste à retrouver l'euphorie de la Superfrancofête. Grâce peut-être à un nouveau montage, que Richard Lavoie pourrait sûrement faire. Car ne n'est pas le matériel qui manque, m'a-t-on dit...

Le Patriote
Du 5 février au 2 mars
DIS-MOI QU'Y FAIT BEAU MÉO
de
JACQUELINE BARRETTE
Réservations: 521-6666 — Relâches, lundi et mardi



Sol vous invitationne à son nouveau spectacle
"Rien détonnant!"

du 11 Fév. au 2 Mars à 20:30 hres
billets: $2.50 à $6.00
EN VENTE À LA PLACE DES ARTS ET SAUVÉ FRÈRES
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

LE SERVICE D'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL PRÉSENTE
L'ATTENTE
"Une première en Amérique du Nord"
Un spectacle présenté pour la première fois hors les murs par un groupe de détenus de l'institution pénitentiaire de Cowansville.
Au programme:
1) "DIAPORAMA". Montage audio-visuel sur la vie en prison réalisé par les résidents.
2) "L'ATTENTE". Création collective en 10 tableaux.
3) Échanges entre spectateurs et résidents.
AUDITORIUM DU PAVILLON LAFONTAINE
1301 est Sherbrooke Métro Sherbrooke.
samedi, le 15 février En matinée 14h30. En soirée 19h30
entrée gratuire
moyennant réservation 876-3084

Horaires Télévision

2 CBFT (R-C), Montréal
4 CFCM (TVA) Québec
(4) CBOT (CBC) Ottawa-Hull
5 CKMI, Québec
6 CBMT (CBC) Montréal
(6) CJPM (VA) Chicoutimi
7 CHLT Sherbrooke
9 CBOFT (R-C), Ottawa
(15) CIVQ-TV, (R.Q.) Quebec
(17) CIVM-TQ, (R.Q.) Montréal
10 CFTM (TVA) Montréal
11 CBVT (R-C) Québec
(11) TCQ (câble) Québec
12 CFCF (CTV) Montréal
(12) CKRS, Jonquière
13 CKTM, Trois-Rivières
(13) CJOH (CTV) Ottawa-Hull

matinée

9.00
4 Au bout du fil
(4) The Friendly Giant (enfant)
(6) Les bouts d'chou (enfant)
6 U.K. Magazine (documentaire)
8 (13) Pay Cards (jeu)
12 Kareen's Yoga
(30) Ouverture sur l'Outaouais

9.15
2 9 (9) 11 (12) 13 Les Oraliens (éducation)
(4) Ontario School Telecasts
7 Le 5e quart d'heure
10 36-24-36 (culture physique)

9.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les 100 tours de Centour (éducation)
5 6 Quebec School Telecasts
(6) Ciné-matin: "Un si doux visage" (Angel Face) E.-U. 1952. Drame.
7 Sans détour
8 The A.M. Show
10 Pour vous mesdames
12 The Community (information)
(30) Et pis c'est ça

9.45
2 9 (9) 11 (12) 13 En mouvement

10.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Minute Moumoute! (enfant)
7 Pourquoi pas
12 The Dick Van Dyke Show (comédie)
(30) Pour vous mesdames

10.15
2 9 (9) 11 (12) 13 Fablio, le magicien (dessins animés)

10.30
2 (9) 11 (12) 13 Départ (information)
4 Pour vous mesdames
(4) 5 6 Mr. Dressup (enfant)
9 Cours scolaires de l'Ontario
12 McGowan & Co.

11.00
2 (9) 11 (12) 13 Les recettes de Juliette
4 Au bout du fil
(4) 5 6 Sesame Street (éducation)
(6) Le cirque à son meilleur (enfant)
7 10 Personnalités (jeu)
8 Kareen's Yoga
12 Definition (jeu)

11.30
2 11 Histoires sans paroles (comédie)
4 (6) Dessins animés
7 La famille Stone (comédie)
8 (13) Romper Room (enfant)
9 Les recettes de Juliette
(9) 13 Rue Principale
10 Pep 75 (éducation)
12 The Art of Cooking (cuisine)
(12) Le module du midi
(30) Personnalités (jeu)

11.45
4 La météo
(6) A votre service

11.50
4 Les informations

après-midi

12.00
2 9 11 (12) Le monde en liberté (documentaire)
4 De tout de tous
(4) 5 6 Elwood Glover's Luncheon Date (interview)
7 Informa 7
8 12 (13) The Flintstones (dessins animés)
10 Les p'tits bonshommes (dessins animés)
(30) Dessins animés

12.15
(6) Nouvelles du midi

12.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les coqueluches (variétés)

(6) Rond-Point
7 10 (30) Les tannants (variétés)
8 (13) Movie Matinee: "A life in the balance", E.-U. 1955. Drame policier.
12 Matinee with George Balcan: "Sullivan's empire", E.-U. 1967. Aventures.

1.00
4 Patrouille du cosmos (science-fiction)
(4) Four for the road
5 Robin Hood (aventure)
6 The Bold Ones (drame)

1.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal
(4) Coronation Street (téléroman)
5 Peter Gunn (policier)
(6) Pour vous mesdames
7 Ciné 7: "Haute société" (High Society) E.-U. 1955. Comédie musicale.
10 Au jour le jour
(30) Les affaires à tout l'monde

1.35
2 9 (9) 11 (12) 13 Femme d'aujourd'hui

2.00
4 Cinéma: "Tonnerre sur Pekin", It. 1965. Drame d'espionnage.
(4) Love American Style (comédie)
5 The Bob Switzer Show
6 Coronation Street (téléroman)
8 (13) What's the good word? (jeu)
(30) En prenant le thé: "En lettres de feu" (Career) E.-U. 1959. Drame.

2.30
2 9 (9) 11 Cinéma: "Si j'avais quatorze dromadaires".
(4) 5 6 The Edge of Night (téléroman)
8 12 He knows she knows (jeu)
10 Ciné-Jeudi: "Zone frontière", Fr. 1950. Drame.
(12) Cinéma chez vous: "Le secret de soeur Angèle", Fr. 1956. Drame.
13 Conseil Express

3.00
(4) 5 6 Juliette & Friends
8 12 Another World (téléroman)
(6) Personnalités (jeu)

3.30
4 Dessins animés
(4) 5 6 Take 30 (actualité)
(6) Jinny (comédie)
7 Mini-shopping.
13 Le monde en liberté (documentaire)

4.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Bobino (enfant)
4 Au sous-sol d'André (enfant)
(4) 5 6 Family Court (drame)
(6) 7 10 (30) Patofville (enfant)
8 (13) It's your move (jeu)
12 What's the good word? (éducation)

4.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Grujot et Délicat (enfant)
(4) 5 6 Hi Diddle Day (enfant)
(6) Thierry La Fronde (aventure)
7 Cinéapéo: "Carnaval en chute libre", Can. 1965. Drame sentimentale.
8 The Lucy Show (comédie)
10 Jinny (comédie)
12 Pay Cards (jeu)
(30) Les bouts d'chou (enfant)

4.50
4 Les tannants (variétés)

5.00
2 9 11 (12) Tarzan (aventure)
(4) 5 6 What's new? (adolescent)
(6) Les tannants (variétés)
8 (13) Mannix (policier)
(9) 13 Cinéma de 5 heures: "Ouragan sur le caine" (The Caine Mutiny) 1re partie) E.-U. 1953. Drame.
10 (30) Les champions (aventure)
12 Truth or Consequences (jeu)

5.30
(4) 5 6 The Patridge Family (comédie)
12 It's Your Move (jeu)

5.50
4 La météo

5.55
4 Votre foyer madame (conseils)

soirée

6.00
2 (12) Temporel (aventure)
4 7 10 (30) Parle, parle... jase, jase...
(4) Review
5 6 The City at Six (information)
(6) Studio Six (interview)
8 (13) Newsline
9 Tout à l'heure
11 Le joint (variétés)
12 Pulse (information)

6.30
2 11 Actualités 24
(4) This Day (information)
5 Around the City with Bob (information)
(6) Parle, parle, jase jase...
(12) Information première

6.40
(12) Actualités nationales

7.00
4 Aujourd'hui le 13 février (information)
5 6 Rush at large
7 La boite à Levis (musique western)
8 12 (13) Karen (comédie)
(9) Le 9 vous informe
9 Le téléjournal
10 Le 10 vous informe
(12) Les Pierrafeu (dessins animés)
13 Le 13 vous informe
(15) (17) Ambroise raconte
(30) CFVO-INFO

7.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les grands films: "Imperatrice Sissi", All. 1956. Drame historique.
4 10 Jeudi 7h30: "Fureur sur la plage" (The Sweet Ride) E.-U. 1967. Drame psychologique.
(4) 5 6 House of Pride (drame)
(6) Jeudi 7h30: "Histoire d'un meurtre" (Once You Kiss a Stranger) E.-U. 1969. Drame policier.
7 Jeudi 7h30: "La malédiction des Whateley" (The Shuttered Room) G.-B. 1966. Drame.
8 12 The Funny Farm (variétés)
(30) Cinéma 30: "Sursis pour une nuit" (An American Dream) E.-U. 1967. Drame psychologique.

8.00
(4) 5 6 The Carol Burnett Show (variétés)
8 12 (13) The Streets of San Francisco (policier)
(15) (17) Si l'monde savait

8.30
(15) (17) Des arts et des indiens: "Les indiens de la Sierra".

9.00
(4) 6 Stompin' Tom's Canada
5 Thursday Movie: "Who's been sleeping in my bed", E.-U. 1963. Comédie.
8 12 (13) Police Surgeon (drame)
(15) (17) Portraits
(33) Japanese film: "The boy", Jap. 1969. Drame de moeurs.

9.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Destination: Monde (jeu)
4 (30) Si Québec m'était conté (jeu)
(4) 6 Chico and the Man (comédie)
(6) 7 10 Vrai ou faux (jeu)
8 12 (13) Maclear (actualité)

10.00
2 9 (9) 11 La flèche du temps (science)
4 10 Toute la ville en parle
(4) 6 Sprockets
(6) Fernand Gignac (musique)
7 Monsieur le maire
8 12 (13) Kung Fu (aventure)
(12) Vedettes en direct
13 Rue Principale
(30) Aux quatre vents

10.15
4 (6) 7 10 13 (30) Loto-Perfecta

CE SOIR:

À 21 h, à l'émission "Portraits" (R.Q.): Pierre Gravel, curé de la paroisse de Boischatel, Québec.

Lise reçoit à 23 h: Johnny Hammond, le capitaine François Lachance, Me Auguste Choquette et Nicole Germain.

10.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal
4 (6) 7 10 (30) Les nouvelles TVA
(4) 6 Some Honourable Members (affaires publiques)

10.45
2 9 (9) 11 (12) Nouvelles du sport et météo
13 Le 13 vous informe

11.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Appelez-moi Lise (variétés)
4 Les nouvelles du carnaval
(4) 5 6 8 12 (13) News
(6) En fin de soirée: "Les idoles", Fr. 1967. Comédie.
7 Informa 7
10 La couleur du temps
(30) Ciné 23h: "Les infidèles", It. 1953. Etude de moeurs.

11.05
4 Quebec insolite

11.15
7 Cinéma: "L'amant de lady Loverly" (The Law and the Lady) E.-U. 1951. Comédie.
10 Sans pantoufles - Programme double: "Le grand couteau (The Big Knife) E.-U. 1955. Drame. — "La dernière attaque", It. 1961. Drame de guerre.

11.20
8 (13) Sportsline
12 Pulse (information)

11.22
(4) 5 6 Viewpoint (information)

11.30
(4) CBOT Tonight (information)
5 After Eleven: "They came to Rob Las Vegas", Esp. 1968. Drame policier.
6 Montreal Tonight (information)
8 (13) Simply Charlotte (magazine)

11.50
(4) Dusty Trails Playhouse
12 Loto-Perfecta

11.55
6 Rock Concert (variétés)

12.00
2 9 11 Les évasions célèbres: "Le comte de la valette".
8 (13) Midnight at the movies: "Fail safe", E.-U. 1964. Drame.
(9) Ciné-Soir: "La comtesse de Hong Kong" (A Countess from Hong Kong) G.-B. 1966. Comédie sentimentale.
12 The Twelve-Midnight Movie: "Song without end", E.-U. 1960. Drame musical.
(12) Cinéma strictement pour adultes: "Hotel de la bricole", All. 1971. Drame de moeurs.
13 Ciné-soir: "La main qui venge" (Dark City) E.-U. 1950. Drame policier.

1.00
2 9 11 Les joueurs (interview) "Un jeun impossible".

1.30
2 Le téléjournal

2.15
Le 10 vous informe

HAMMOND
Dominique Boulet
SPÉCIAL DU MOIS
HAMMOND LE "VS-300"
Ord. $1,195.
$995.00

AUTRES SPÉCIAUX
(RABAIS de 10-20%)
QUANTITÉS LIMITÉES

MODÈLES	PRIX RÉGULIER	EN SPÉCIAL
F-2000	1,895.00	1,695.00
COUGAR 7124 (sans cassette)	3,345.00	2,945.00
PHOENIX 1124	3,645.00	3,345.00
PIPER 3112	1,645.00	1,345.00
DOLPHIN 9100	995.00	845.00

"LESLIE" USAGÉS
ORGUES DE DÉMONSTRATION — ÉCHANGE À DISCUTER
FACILITÉS DE PAIEMENT
PLAN, BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
COURS POUR JEUNES ET ADULTES — POUR INFORMATIONS APPELEZ 384-2551
Studios d'Orgues Hammond

CENTRE-VILLE	POINTE-CLAIRE	PLACE VERSAILLES	CHOMEDEY, LAVAL	VALLEYFIELD	JOLIETTE
1434, McGill College (Métro McGill)	K mart, 187, boul. Hymus (coin St-Jean)	Sherbrooke est Près Hippolyte-Lafontaine	Centre d'achats St-Martin boul. Labelle	123, rue Champlain	549, de Lanaudière
845-3211	695-7623	354-8140	681-2559	371-0070	759-1271

VENTE ● ÉCHANGE ● LOCATION Service: 384-2551 COURS ● MUSIQUE EN FEUILLES

le sport

Des paris illégaux, mais tolérés...

QUÉBEC (PC) — Les paris impliquant des mises d'argent sont interdits au Québec en vertu de la loi. Toutefois, au tournoi international de hockey Pee-Wee de Québec, les paris entre spectateurs font presque partie de la tradition de cet événement.

Les sommes pariées sont la plupart du temps très minimes, et les "gageures" se font même sous l'oeil débonnaire des placiers et des policiers chargés de maintenir l'ordre dans la foule.

Imbus de l'esprit du Carnaval, plusieurs amateurs qui, en temps normal, ne miseraient même pas un $2 à l'Inter-Loto, s'empressent de participer à une chaine de paris qui dure pendant tout le tournoi.

Le fonctionnement de ces chaînes est très simple. Dans un jeu de cartes, les spectateurs intéressés choisissent chacun au hasard une carte entre l'as et le 10. La mise est de $0.25, rarement plus élevée.

C'est le total des buts comptés au cours de la partie concernée qui détermine le gagnant. Ainsi, dans une partie qui se termine 5 à 2, le détenteur de la carte 7 est celui qui empoche la cagnotte de $2.50.

Si le nombre de buts est supérieur à 10, par exemple dans une partie de 8 à 5, la chaîne recommence et c'est le détenteur de la carte 3 qui l'emporte. A chaque nouvelle partie du tournoi, on brasse les cartes et on recommence.

"Cette forme de pari est illégale," a fait remarquer un placier qui oeuvre au Colisée depuis plus de 10 ans à chaque tournoi.

"Toutefois, les responsables du service d'ordre seraient bien mal vus d'intervenir pour empêcher les gageures.

"Il nous faut tenir compte que ces paris sont faits dans l'esprit du Carnaval, que les sommes gagnées sont très petites, et que le tout contribue à maintenir l'atmosphère au tournoi", expliquait ce placier.

"D'ailleurs, je n'ai jamais eu connaissance que des troubles ou des incidents aient éclaté à cause des paris" a-t-il conclu.

Ainsi hier, a-ton pu apercevoir des parents de joueurs du club Grand-Mère appuyer d'un petit $2 leur foi en la victoire de leur équipe.

Comme la foule était majoritairement partisane de l'équipe rivale d'Orsainville en banlieue de Québec, les gens de Grand-Mère n'ont eu aucune difficulté à recruter des partisans d'Orsainville prêts à soutenir les "gageures".

La supériorité du club de la Mauricie a été telle cependant qu'à la fin de la partie, le tableau indiquait 8 à 2 pour Grand-Mère.

Willie Davis: cinq jours de prison...

LOS ANGELES (AP) — L'ancien joueur des Expos de Montréal, Willie Davis, se retrouvait en prison hier, servant une sentence de cinq jours pour défaut de verser $1,750 en pension alimentaire à son épouse.

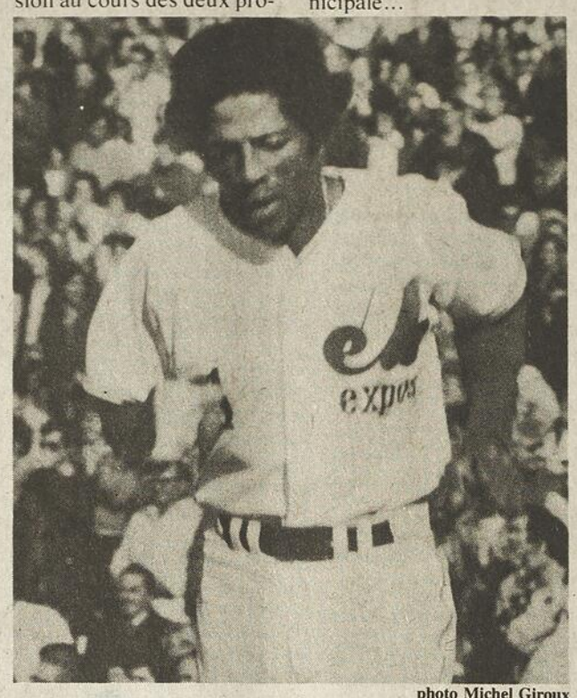
La sentence avait été prononcée par le commissaire de la Cour supérieure, Philip Erbson, qui a détenu le joueur des Rangers du Texas parce qu'il n'avait pas versé la pension.

L'avocat de Mme Jeanna Davis a déclaré que le joueur de baseball n'avait fait aucun effort depuis le mois de septembre pour prendre arrangement quant à la pension qu'il aurait dû verser pour son épouse et ses trois enfants: Kimberly 10 ans, Jennifer 8 ans et Gregory 15 ans.

Le divorce des époux avait été prononcé en janvier 1974. Davis, qui a admis recevoir un salaire de $110,000 annuellement des Rangers, devait se présenter en Cour le 24 janvier dernier, ce qu'il a omis de faire.

Erbson l'a condamné à 90 jours de prison, mais de cette sentence, il a obtenu 85 jours de sursis à la condition qu'il verse régulièrement la pension au cours des deux prochaines années.

Son ex-épouse a versé des larmes quand les policiers l'ont menotté pour le conduire à la prison municipale...



Willie Davis...derrière les barreaux

photo Michel Giroux

les capsules

de Christian Nobert

Ce seront des capsules courtes, mais complètes. Alors sans perdre un instant, les voici: les Alouettes de Montréal ont mis un autre joueur sous contrat hier, il s'agit du garde à l'attaque **Frank Pomarico.** Par ailleurs, l'Association athlétique universitaire du Québec a suspendu hier pour le reste de la saison le joueur de hockey des Patriotes de l'UQTR, **Alain Thibeault,** pour avoir frappé avec son bâton un spectateur lors d'un match contre les Warriors de Loyola. Dans une de nos capsules d'hier annonçant que les joueurs des Oilers d'Edmonton seraient suspendus et même poursuivis en cour s'ils ne donnaient pas leur meilleur rendement durant un match, le directeur-gérant du club, **Bill Hunter,** a précisé par la suite que cette nouvelle n'est qu'une rumeur sans fondement. **Hunter a déclaré que la direction suspendrait tout joueur qui ne donnerait pas un plein rendement, mais qu'il n'a jamais été question d'intenter de poursuites légales. D'autre part, il semblerait que les joueurs des Oilers ont accepté le point de vue de la direction au sujet des suspensions éventuelles. Une bonne nouvelle (des fois, il y en a) pour les Nordiques, le joueur de centre Christian Bordeleau** sera de retour au jeu dès jeudi prochain. La blessure qu'il s'était infligé au genou au cours du match de samedi à Phonix est moins grave qu'on ne l'aurait cru. Continuons de plus belle du côté des Racers d'Indianapolis. Ces derniers ont congédié hier le centre **Jacques Locas.** Dans le monde de la boxe, le championnat du monde des moyens (version WBC), entre le Colombien **Rodrigo Valdez** et le Français **Max Cohen** aura finalement lieu à Grenoble le 12 avril. En Floride mardi soir, le poids lourd américain **Earnie Shavers** a battu par K.O. au premier round son compatriote **Leon Shaw.**

Ce qui est certain par contre, c'est la victoire du Suédois **Bjorg** sur **Arthur Ashe** hier dans la finale des championnats de Bologne. **Borg n'a pas laissé la chance à Ashe** de prendre sa revanche, il l'a défait au compte de 7-6, 4-6 et 7-6. **Mike Marshall,** l'ancien "as" lanceur des Expos, a renouvelé son contrat hier avec les Dodgers de Los Angeles. **Annemarie Proell-Moser** a enlevé son dixième titre de championne d'Autriche hier en remportant le slalom géant de Zell. Mme **Proell** a devancé de près d'une seconde **Monika Kaserer.** De retour aux Alouettes, **Ed George** a révélé hier que ses négociations avec les Steelers de Pittsburgh était présentement dans une impasse. **George** désirerait un contrat à long terme avec cette dernière équipe, mais il semble que ce n'est pas possible. Et, voilà, c'est tout pour ce matin, "à deux mains les Spoartiffs".

les statistiques

hockey

Matches d'hier non compris

Ligue nationale

Section Lester Patrick

	G	P	N	BP	BC	Pts
Phila	33	14	7	184	120	73
Rang	28	18	10	228	188	66
Islan	23	18	14	182	148	60
Atlan	23	21	11	155	156	57
Dét	14	30	10	164	223	38
Wash	5	45	5	120	286	15

Section Conn Smythe

	G	P	N	BP	BC	Pts
Vanc	28	21	5	183	163	61
Chic	25	24	6	171	157	56
St-L.	21	23	10	175	188	52
Minn	15	32	6	144	222	36
K.City	12	36	7	132	231	31

Section Charles Adams

	G	P	N	BP	BC	Pts
Buff	34	11	9	237	164	77
Bost	30	14	11	251	162	71
Tor	20	27	8	183	214	48
Cal	13	35	9	148	221	35

Section James Norris

	G	P	N	BP	BC	Pts
Mont	32	9	14	259	155	78
L.Ang	30	11	13	183	119	73
Pitts	23	30	11	215	197	57

Compteurs

	B	P	Pts
Esposito, Bos	52	53	105
Orr, Bos	33	65	98
Lafleur, Mtl	44	51	95
Mahovlich, Mtl	27	54	81
Dionne, Det	30	49	79
Robert, Buf	29	44	73
Gilbert, NYR	30	40	70
Clarke, Pha	15	53	67
Ratelle, NYR	24	42	66
Perreault, Buf	27	37	64
Bucyk, Bos	24	40	64

Association mondiale

Division canadienne

	G	P	N	BP	BC	Pts
Qué	34	18	0	217	173	68
Tor	30	22	2	231	203	62
Edm	25	20	2	172	159	52
Van	25	23	2	156	159	52
Win	21	25	2	186	172	44
Phoe	29	21	6	201	176	62
Minn	27	22	1	203	170	55
S.Die	26	21	2	185	172	54
Balt	14	36	3	125	218	31

Division est

	G	P	N	BP	BC	Pts
N.-Angl	28	21	2	172	181	58
Clev	23	28	2	149	167	48
Chic	19	33	1	177	210	39
India	11	38	3	120	211	25

Division ouest

	G	P	N	BP	BC	Pts
Hous	35	18	0	243	166	70

Compteurs

	B	P	Pts
Hull, Wpg	47	39	86
S. Bermier, Qué	40	43	83
Lacroix, SD	26	57	83
Lund, Hou	25	47	72
Nilson, Wpf	16	54	70
Walton, Min	32	31	63
G. Howe Hou	24	39	63
Dillon, Tor	19	42	61
Rivers, SD	36	24	60
Hinse, Hou	29	31	60

Ligue majeure (Qué.)

Division est

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
T.-R.	25	21	9	238	233	59
Qué	27	23	2	229	206	56
Chi	17	32	4	217	314	38
Sorel	14	34	7	215	295	35
Shaw	12	31	9	225	310	33

Division ouest

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Sher	39	9	3	323	174	81
Corn	30	15	9	246	206	69
Mont	28	19	5	319	248	61
Hull	25	25	4	288	278	54
Laval	21	29	6	261	299	48

La nouvelle Peugeot 504GL Diesel

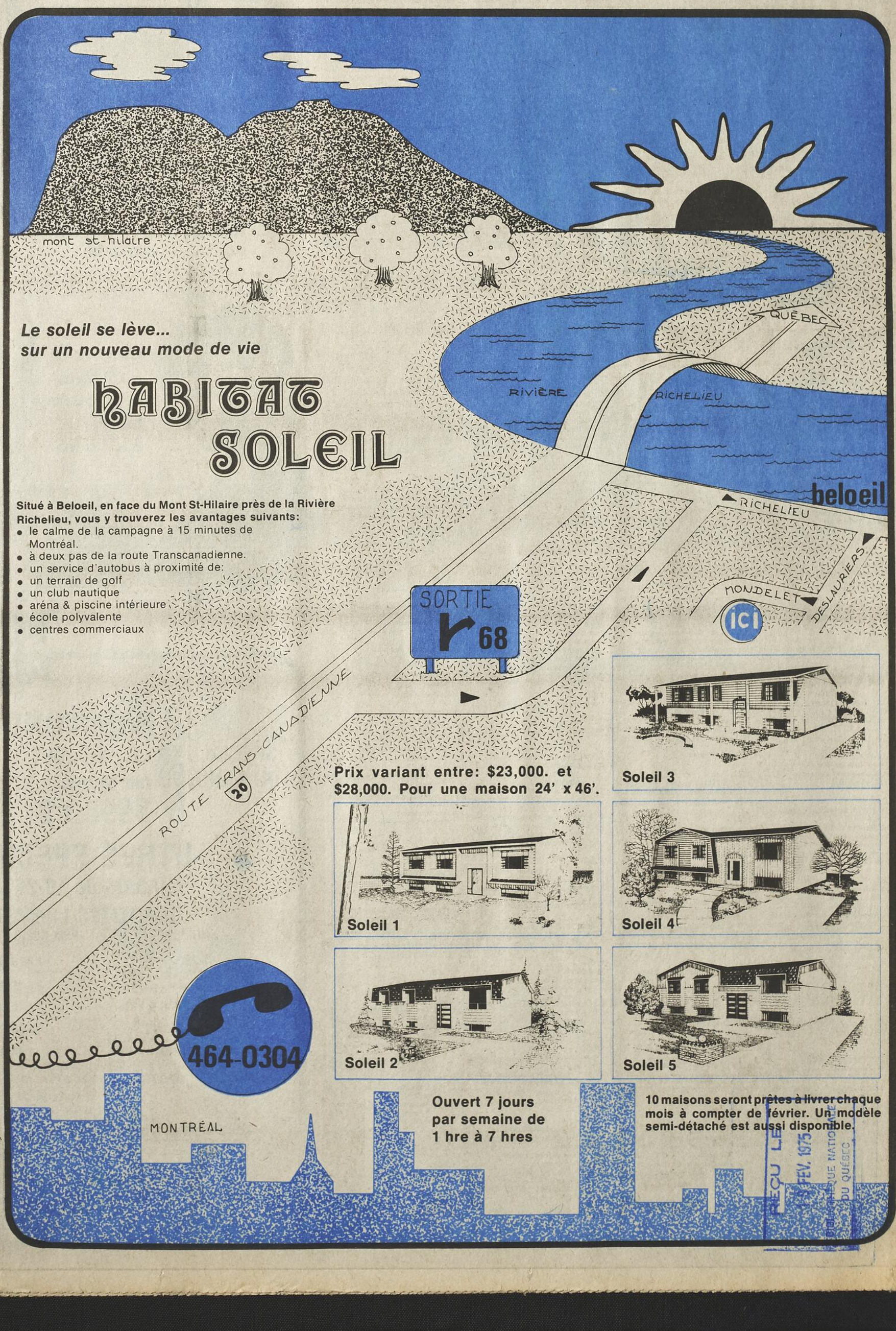
Luxueuse, élégante – mais économe jusqu'à l'avarice (28 à 40 milles au gallon). Sedan ou station-wagon



Peugeot 504GL Diesel
L'idée fait son chemin.

G.G.Q.

Les Grands Garages du Québec Ltée
306 est, ST-ZOTIQUE 273-9105
(Métro Beaubien)



Le soleil se lève...
sur un nouveau mode de vie

HABITAT SOLEIL

Situé à Beloeil, en face du Mont St-Hilaire près de la Rivière Richelieu, vous y trouverez les avantages suivants:

- le calme de la campagne à 15 minutes de Montréal.
- à deux pas de la route Transcanadienne.
- un service d'autobus à proximité de:
- un terrain de golf
- un club nautique
- aréna & piscine intérieure
- école polyvalente
- centres commerciaux

Prix variant entre: $23,000. et $28,000. Pour une maison 24' x 46'.

Soleil 3

Soleil 1

Soleil 4

Soleil 2

Soleil 5

Ouvert 7 jours par semaine de 1 hre à 7 hres

10 maisons seront prêtes à livrer chaque mois à compter de février. Un modèle semi-détaché est aussi disponible.

REÇU LE 17 FÉV. 1975 BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC